

Enquête québécoise sur le cannabis 2019

La consommation de cannabis et les perceptions
des Québécois. Portrait et comparaison avec
l'édition de 2018

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2020
ISBN 978-2-550-86233-8 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Mars 2020

Avant-propos

Dans le contexte de l'adoption, en octobre 2018, de la loi fédérale sur le cannabis, qui en légalise l'usage à des fins récréatives, ainsi que de la loi du Québec qui en encadre notamment l'approvisionnement et la consommation, il est devenu important de disposer de données fiables sur l'évolution de la consommation de cannabis au Québec.

À cet égard, le ministère de la Santé et des Services sociaux a mandaté l'Institut de la statistique du Québec pour réaliser la deuxième édition de l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC 2019), la première édition ayant eu lieu en 2018, avant l'entrée en vigueur des lois.

Outre la consommation de cannabis, les sources d'approvisionnement et les modes de consommation, le présent rapport se penche sur les normes sociales et les perceptions de la population. Sont également présentées dans ce rapport des informations sur le risque de consommation problématique de cannabis.

Cette deuxième édition de l'EQC permet de constater l'évolution de certains aspects liés à la consommation de cannabis par rapport à l'édition précédente. L'information fournie vise à appuyer les actions en prévention et l'adaptation des services et des programmes destinés à la population.

L'Institut de la statistique du Québec tient à souligner la collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux à cette enquête. Une nouvelle édition de l'EQC est en cours en 2020 afin de poursuivre l'étude des comportements et des attitudes des Québécois à l'égard du cannabis.

Le directeur général,

A stylized, handwritten-style signature in black ink that reads "Florea D.".

Daniel Florea

Produire une information statistique pertinente, fiable, objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est l'engagement « *qualité* » de l'Institut de la statistique du Québec.

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par :

Florence Conus
Maria-Constanza Street

Avec la collaboration de :

Katrina Joubert
Kate Dupont
Jeanne-Françoise Kayibanda

Sous la direction/coordination de :

Monique Bordeleau

Révision et édition :

Danielle Laplante, coordination de l'édition
Julie Boudreault, révision linguistique
Isabelle Jacques, mise en page

Enquête financée par :

Ministère de la Santé et des Services sociaux
du Québec

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Direction des enquêtes de santé
Direction principale des statistiques
sociales et de santé
Institut de la statistique du Québec
1200, McGill College, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone :
514 873-4749
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Notice bibliographique suggérée pour le rapport

CONUS, Florence et Maria Constanza STREET (2020). *Enquête québécoise sur le cannabis 2019. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. Portrait et comparaison avec l'édition de 2018*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 124 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enquete-quebecoise-cannabis-2019-portrait.pdf].

Avertissement

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties. Afin de faciliter la lecture des résultats, les proportions de 5 % et plus sont arrondies à l'unité dans le corps du texte. Ainsi, les proportions dont la décimale est ,5 ont été arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. Par exemple, la proportion 20,47 % est arrondie à 20 %, alors que la proportion 20,53 %, à 21 %. Les arrondissements des proportions se terminant par ,5 dans les tableaux et figures varient donc dans le corps du texte.

Signes conventionnels

- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
- Donnée infime

Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

Remerciements

La réalisation de la deuxième édition de *l'Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) a été possible grâce à la participation et l'engagement de plusieurs personnes. Tout d'abord, nous tenons à remercier chaleureusement les membres du comité d'orientation de projet (COP), soit :

- Julie Soucy, Émilie Rochette, Dymka Coudé, Audrey Vézina et Daniela Furrer Soliz Urrutia du ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- Sébastien Tessier et Mathieu Langlois de l'Institut national de santé publique du Québec ;
- Didier Jutras-Aswad du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

De par leur expertise, ils ont participé aux différentes étapes du projet, telles que l'élaboration du questionnaire et du plan d'analyse, les réflexions entourant l'analyse et la lecture de la version préliminaire du rapport, qu'ils ont également commenté. L'enquête n'aurait pas pu être menée sans leur grande collaboration.

À l'ISQ, plusieurs personnes ont participé à l'une ou l'autre des activités ayant permis de réaliser l'enquête et de produire le présent rapport. Soulignons le travail de :

- Catherine Côté, Joëlle Poulin et Marcel Godbout pour la gestion de collecte des données et la formation des intervieweurs ;
- Valérie Roy, Robert Courtemanche et France Lapointe pour le soutien méthodologique tout au long du projet et la rédaction du rapport méthodologique.

Nous voulons également souligner le travail remarquable des intervieweurs de l'ISQ qui ont su établir un climat de confiance lors des entrevues téléphoniques, ce qui a permis de recueillir des informations de haute qualité sur un sujet potentiellement délicat.

Enfin, nous souhaitons également remercier les 10 192 Québécois qui ont participé à l'EQC 2019 en prenant de leur temps pour répondre au questionnaire.

Monique Bordeleau
Directrice

Table des matières

Introduction	11
Principaux aspects méthodologiques de l'enquête	13
1 Consommation de cannabis	15
Introduction	16
Résultats	17
1.1 Prévalence de consommation de cannabis au cours de la vie	17
1.2 Prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête	17
1.3 Prévalence de consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête	20
1.4 Modification de sa consommation de cannabis depuis la légalisation	22
À retenir	24
2 Portrait des consommateurs de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête	25
Introduction	26
Résultats	27
2.1 Type de consommateur de cannabis	27
2.2 Méthodes de consommation du cannabis	31
2.3 Formes de cannabis consommées	36
2.4 Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé	40
2.5 Raisons de consommation de cannabis	43
À retenir	49
3 Approvisionnement du cannabis consommé	51
Introduction	52
Résultats	53
3.1 Sources d'approvisionnement	53
3.2 Part du cannabis acheté à la SQDC	57
3.3 Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC	59
3.4 Prix du cannabis acheté auprès d'un fournisseur illégal	63
À retenir	64

4	Consommation problématique de cannabis	65
	Introduction	66
	Résultats	70
	4.1 Composantes de l'ASSIST	70
	4.2 Niveau de risque de consommation problématique de cannabis	72
	À retenir	76
5	Perceptions à l'égard du cannabis	77
	Introduction	78
	Résultats	79
	5.1 Acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis, d'alcool et de tabac	79
	5.2 Niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation de cannabis	86
	5.3 Personnes du même âge qui consomment du cannabis au Québec	91
	À retenir	95
6	Conduite d'un véhicule et consommation de cannabis	97
	Introduction	98
	Résultats	99
	6.1 Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire	99
	6.2 Passager d'un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis	104
	6.3 Conduite d'un véhicule après avoir consommé du cannabis	106
	À retenir	111
	Conclusion	113
	Glossaire	117
	Références bibliographiques	119

Introduction

L'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) a été élaborée dans la foulée de l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis, qui en légalise la consommation à des fins non médicales au Canada, et de la Loi encadrant le cannabis au Québec. Une première édition a été menée avant la légalisation en octobre 2018 et une deuxième après la légalisation, en 2019. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a été mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour la réalisation de cette étude.

Objectifs de l'EQC

Le principal objectif de l'EQC est de fournir une information statistique fiable sur la consommation de cannabis et les comportements qui y sont associés ainsi que sur les perceptions des Québécois de 15 ans plus à l'égard de cette substance. Plus précisément, l'EQC 2019 vise à :

- établir la prévalence de la consommation de cannabis après l'entrée en vigueur des lois légalisant et encadrant le cannabis à des fins non médicales ;
- mesurer les perceptions de la population et les normes sociales à l'égard du cannabis ;
- comparer la consommation de cannabis avant et après l'entrée en vigueur des lois.

Les thèmes abordés dans l'enquête reflètent les besoins d'information du MSSS pour la planification et la prise de décision entourant les actions à mettre en œuvre dans une perspective d'amélioration de la santé et du bien-être de la population. Un comité d'orientation de projet composé d'experts de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CR-CHUM), du MSSS et de l'ISQ a encadré les travaux nécessaires à la réalisation de l'enquête, dont notamment le questionnaire et le plan d'analyse du présent rapport.

Quelques éléments de contexte

Le cannabis est la drogue la plus consommée dans le monde (United Nations Office on Drugs and Crime [UNODC], 2017). Au Québec, selon la première édition de l'EQC réalisée avant la légalisation, près de la moitié des personnes de 15 ans et plus avaient déjà fait l'usage de cette substance au cours de leur vie, alors que la consommation au cours d'une période de 12 mois touchait 14 % de la population (Conus et autres, 2019).

Afin de suivre l'évolution de la consommation de cannabis à la suite de la légalisation, Statistique Canada en mesure la prévalence trimestriellement depuis le premier trimestre de 2018 avec l'*Enquête nationale sur le cannabis* (ENC) (Statistique Canada, 2018). Les résultats de cette enquête montrent que la proportion de consommateurs de cannabis a augmenté au Canada à la suite de la légalisation, notamment chez les hommes et chez les personnes de 45 à 64 ans. Soulignons toutefois qu'une augmentation de la consommation de cannabis avait déjà été détectée au Canada depuis le début des années 2000 (Rotermann et Macdonald, 2018). Au Québec, la prévalence de la consommation de cannabis au cours d'une période de 12 mois telle que mesurée par l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* avait, quant à elle, également augmenté entre 2008 et 2014, passant de 12 % à 15 % pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus (Camirand et autres, 2016). Mais, selon l'ENC, aucune augmentation significative n'a été détectée entre les premiers trimestres de 2018 et 2019, soit juste avant et juste après la légalisation (Rotermann, 2019).

Outre le fait de suivre les prévalences de consommation, il est également d'intérêt d'étudier les divers comportements des consommateurs tels que la fréquence de consommation, les méthodes de consommation et l'approvisionnement en cannabis auprès de sources légales et illégales. Suivre la consommation problématique de

cannabis dans le contexte de la légalisation est également crucial étant donné les risques potentiels d'une consommation abusive de cette substance sur la santé physique et mentale. Enfin, tout ce qui entoure la consommation de cannabis s'inscrit dans un contexte social où les perceptions des gens peuvent être amenées à changer, particulièrement lors d'une modification de la législation amenant la substance à devenir potentiellement plus accessible et plus acceptée. Toutefois, peu d'informations sont disponibles à ce sujet étant donné l'aspect récent de ces changements. Une enquête comme l'EQC est donc un moyen privilégié de suivre les changements de perceptions de la population.

Contenu du rapport

Six chapitres composent le présent rapport. Dans le premier, on présente les prévalences de consommation de cannabis au cours de la vie, au cours des 12 mois précédant l'enquête et au cours des 3 mois précédant l'enquête. L'entrée en vigueur des lois ayant eu lieu le 17 octobre 2018 et la collecte s'étant déroulée de février à juin 2019, seule la prévalence au cours des trois mois précédant l'enquête reflète la consommation ayant eu lieu entièrement après la légalisation. On a également colligé de l'information auprès des consommateurs de cannabis afin de savoir si leur consommation avait changé à la suite de la légalisation. Cette information est présentée à la fin de ce chapitre.

Le deuxième chapitre dresse un portrait des consommateurs de cannabis : fréquence et méthodes de consommation, formes de cannabis consommées et connaissance quant à la teneur en tétrahydrocannabinol (THC) et en cannabidiol (CBD). Enfin, les différentes raisons de consommation évoquées par les personnes qui utilisent du cannabis sont rapportées.

Dans le chapitre 3, on s'intéresse aux sources d'approvisionnement des consommateurs de cannabis. On traite aussi des motifs pour lesquels les consommateurs n'ont pas acheté une partie ou l'entièreté de leur cannabis à la Société québécoise du cannabis (SQDC). Le prix payé pour le dernier achat de fleurs ou de feuilles séchées sur le marché illicite est également abordé dans ce chapitre.

Le quatrième chapitre se penche sur le risque de consommation problématique de cannabis. Celui-ci a été mesuré à l'aide du *Alcohol, Smoking and Substance Involvement Screening Test* (ASSIST) conçu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cet outil permet d'évaluer le niveau de risque des utilisateurs de certaines substances psychoactives afin de dépister l'usage problématique.

Le chapitre 5 présente les perceptions de l'ensemble des Québécois de 15 ans et plus quant à l'acceptabilité sociale de la consommation de cannabis à des fins récréatives, de la consommation d'alcool et de l'usage du tabac. Il présente aussi la perception des risques pour la santé d'une consommation occasionnelle et régulière de cannabis, ainsi que la perception du pourcentage des personnes du même âge qui consomment du cannabis.

Le dernier chapitre s'intéresse à la conduite de véhicules motorisés et la consommation de cannabis. Premièrement, on rapporte la perception des personnes de 15 ans et plus quant aux effets de la consommation de cannabis sur les capacités de conduire. Ces personnes ont aussi été invitées à indiquer si elles ont déjà pris place dans un véhicule conduit par une personne qui avait préalablement consommé. Le chapitre se clôt sur les caractéristiques des consommateurs ayant conduit ou non un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis.

Afin de dresser un portrait relativement détaillé des comportements et des perceptions en lien avec la consommation de cannabis, on a ventilé les informations présentées dans les six chapitres de ce rapport selon certaines caractéristiques sociodémographiques, notamment le sexe, l'âge, la scolarité et selon un indice de défavorisation. Lorsque cela est pertinent, les indicateurs ont aussi été croisés avec des variables reliées à la santé mentale, telles que le niveau de détresse psychologique et la satisfaction l'égard de la vie. Certains indicateurs ont aussi été analysés en fonction de la fréquence d'utilisation du cannabis des Québécois de 15 ans et plus. Enfin, la plupart des sections se terminent par une comparaison de certaines données de l'EQC 2019 avec celles de l'EQC 2018. On peut ainsi apprécier la façon dont les comportements et les perceptions ont évolué au sein de la population québécoise dans ce laps de temps.

Principaux aspects méthodologiques de l'enquête

- ▶ La population visée par l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC)¹ est composée des personnes âgées de 15 ans et plus vivant au Québec. C'est donc à cette population qu'il est possible d'inférer les résultats de l'EQC, qui a une portée provinciale. Les personnes habitant les régions du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James, celles vivant dans un ménage collectif institutionnel ainsi que celles vivant sur une réserve indienne sont exclues de la population visée.
- ▶ La base de sondage a été constituée à partir des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). L'échantillon a été sélectionné en fonction d'un plan d'échantillonnage conçu de manière à permettre l'atteinte d'objectifs de précision pour cinq catégories d'âge (15-17 ans, 18-24 ans, 25-34 ans, 35-54 ans et 55 ans ou plus). Un échantillon de 16 329 personnes a ainsi été sélectionné pour participer à l'EQC.
- ▶ La collecte de données s'est déroulée du 11 février au 9 juin 2019.
- ▶ Parmi les 16 329 personnes échantillonnées, 10 192 ont rempli le questionnaire, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 66 %. Ce taux varie entre 53 % et 69 % selon le groupe d'âge.
- ▶ Afin que les résultats puissent être inférés à la population visée, les données présentées dans ce rapport ont été pondérées.
- ▶ Pour que le plan de sondage soit pris en considération, des poids d'autoamorçage (*bootstrap*) ont été utilisés dans la production des estimations de précision et des tests statistiques. C'est le coefficient de variation (CV) qui a été retenu comme mesure relative de la précision. Dans le présent document, les estimations dont le CV est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 % sont marquées d'un astérisque (*) indiquant que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (**) et ne sont fournies qu'à titre indicatif.
- ▶ Dans ce rapport, les estimations produites sont essentiellement des proportions. Comme elles ont toutes été pondérées, elles permettent la description de la consommation de cannabis de la population visée ainsi que des perceptions de cette population par rapport au cannabis. L'analyse des relations entre les indicateurs et les variables de croisement est basée sur le test global du khi-deux (test d'indépendance) ajusté pour le plan de sondage. Le seuil de signification statistique a été fixé à 5 %. Lorsque le test global était significatif et que la variable d'analyse (ou de croisement) comportait plus de deux catégories, des tests d'égalité de proportions ont été effectués afin de déterminer quelles catégories présentent des proportions statistiquement différentes.

1. Pour plus d'information sur les aspects méthodologiques de l'EQC 2019, consulter le document *Enquête québécoise sur le cannabis 2019. Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée*

1

Consommation de cannabis

Florence Conus



Introduction

Dans le contexte de la légalisation du cannabis au Canada et au Québec qui a eu lieu en octobre 2018, il importe de suivre les comportements relatifs à la consommation de cannabis. Un suivi régulier des prévalences de consommation de cannabis a été mis sur pied au Québec. Ainsi, la première édition de l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) a été réalisée en 2018 afin d'estimer les prévalences de consommation avant l'entrée en vigueur des lois légalisant et encadrant le cannabis à des fins non médicales. Les résultats de cette enquête ont été diffusés (Conus et autres, 2019) et dressent un portrait détaillé de la consommation de cannabis à ce moment-là, pour la province. En parallèle, Statistique Canada a publié tous les trois mois de l'information concernant la consommation de cannabis au Canada et au Québec. Cette information provient de l'ENC (Statistique Canada, 2018) et les plus récentes données disponibles sont celles du troisième trimestre de 2019, soit après la légalisation du cannabis au Canada (Statistique Canada, 2019c). Ces données indiquent qu'environ 17 % des Canadiens ont consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête et que les hommes sont plus que les femmes à en consommer (20 % c. 14 %). De plus, la prévalence de consommation est plus faible chez les 65 ans et plus (8 %) comparativement aux 15-24 ans (27 %), aux 25-44 ans (26 %) et aux 45-64 ans (10 %). Pour ce troisième trimestre de 2019, des données provinciales sont disponibles et, au Québec, on observe une prévalence de consommateurs de cannabis de 12 %, ce qui est significativement plus bas que ce qui est observé dans le reste du Canada (Statistique Canada, 2019c).

Les données colligées dans l'ENC pour un trimestre donné peuvent être comparées entre deux années, soit avant et après la légalisation, si l'on compare par exemple le troisième trimestre de 2018 et le troisième trimestre de 2019. Ainsi, à l'échelle du Canada, aucune différence significative n'a été détectée entre ces deux trimestres. Toutefois, une augmentation de la prévalence de consommation a été observée chez les personnes âgées de 25 à 44 ans (passant de 21 % en 2018 à 26 % en 2019) et chez celles de plus de 65 ans (passant de 4,9 % à 8 %). Rappelons ici que les changements observés entre la période pré-légalisation et celle post-légalisation s'inscrivent dans la tendance générale

d'une augmentation de la consommation de cannabis amorcée il a plusieurs années au Canada (Rotermann, 2019 ; Rotermann et Macdonald, 2018).

Au Québec, l'EQC permet de suivre de près la consommation de cannabis de la population de 15 ans et plus. Dans l'édition de 2019, la consommation de cannabis a été mesurée pour trois périodes de références : au cours de la vie, au cours des 12 mois précédant l'enquête et au cours des 3 mois précédant l'enquête. Les prévalences de consommation pour ces périodes sont présentées dans ce premier chapitre et sont ventilées selon le sexe et le groupe d'âge. Dans certains cas, les résultats sont également présentés selon le niveau de scolarité, l'indice de défavorisation matérielle et sociale ou certaines caractéristiques liées à la santé mentale¹. Enfin, on présente aussi des comparaisons entre les résultats de l'EQC de 2018 et de 2019 en ce qui a trait à la consommation de cannabis au cours des 12 mois et des 3 mois précédant l'enquête, et ceci selon le sexe et l'âge. Soulignons que comme l'EQC 2019 a été menée entre février et juin 2019, les questions portant sur les 12 derniers mois couvrent une période entre 4 et 8 mois avant la légalisation, selon le moment où le répondant a donné ses réponses. De ce fait, la comparaison des indicateurs relatifs aux 12 derniers mois entre l'EQC 2018 et l'EQC 2019 ne permet pas de statuer sur une éventuelle modification de la prévalence de consommation de cannabis avant et après la légalisation. Par contre, les indicateurs de 2019 portant sur les trois mois précédant l'enquête couvrent une période qui se situe entièrement après la date de la légalisation. Ils permettent donc de présenter une prévalence de consommation de cannabis après l'adoption des lois et de la comparer à celle d'avant la légalisation. Finalement, ce chapitre se conclut par la présentation des résultats concernant la description que font les consommateurs des modifications de leur propre consommation depuis la légalisation.

Dans l'EQC 2019, seule la prévalence de consommation au cours des 3 derniers mois couvre la période post-légalisation.

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

Résultats

1.1 Prévalence de consommation de cannabis au cours de la vie

Consommation de cannabis au cours de la vie

Cet indicateur est construit à partir de la question : « *Au cours de votre vie, avez-vous déjà consommé du cannabis ?* ». Cette question est posée à tous les répondants et les choix de réponses possibles sont « *Oui* » ou « *Non* ».

Selon le sexe et l'âge

Au Québec, selon l'EQC 2019, près de 46 % des personnes de 15 ans et plus ont indiqué avoir déjà consommé du cannabis au cours de leur vie (tableau 1.1). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à l'avoir fait que les femmes (51 % c. 41 %). La proportion des Québécois

Tableau 1.1

Consommation de cannabis au cours de la vie selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	%
Total	45,8
Sexe	
Homme	50,8 ^a
Femme	40,9 ^a
Âge	
15-17 ans	25,4 ^a
18-24 ans	56,3 ^a
25-34 ans	64,5 ^a
35-54 ans	51,1 ^a
55 ans et plus	33,6 ^a

a Pour une variable donnée, exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

ayant consommé au cours de leur vie diffère également selon l'âge : elle est plus importante chez les 25-34 ans (65 %), que chez les 18-24 ans (56 %), les 35-54 ans (51 %), les 55 ans et plus (34 %) et les 15-17 ans (25 %).

1.2 Prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

Cet indicateur est dérivé de la question : « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis ?* ». Les choix de réponses possibles sont « *Oui* » ou « *Non* ». Bien que cette question ne soit posée qu'aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours de leur vie, le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population. En effet, les personnes ayant répondu par la négative à la question sur la consommation au cours de leur vie ont été classées dans la catégorie « *Non* » de cet indicateur.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Comme illustré au tableau 1.2, on estime à 16 % la proportion des Québécois de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion varie selon le sexe et l'âge. Ainsi, à l'image de ce que l'on observe chez les personnes ayant consommé au cours de leur vie, on constate qu'une plus grande proportion d'hommes que de femmes ont consommé du cannabis au cours de ces 12 mois (20 % c. 13 %). La plus grande proportion de consommateurs

pour cette période se trouve chez les personnes âgées de 18 à 24 ans (38 %), ce qui est significativement plus élevé que parmi les personnes des autres groupes d'âge, soit celles de 25 à 34 ans (29 %), de 15 à 17 ans (21 %), de 35 à 54 ans (15 %) et de 55 ans et plus (7 %).

Le niveau de scolarité est associé à la consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les personnes dont le plus haut niveau de scolarité atteint est un diplôme d'études collégiales sont proportionnellement plus nombreuses (18 %) à avoir consommé dans la dernière année que celles dont le plus haut niveau de scolarité atteint est un diplôme d'études secondaires (15 %) et que celles n'ayant pas de diplôme d'études

secondaires (12 %). Par ailleurs, on observe un plus grand nombre de consommateurs parmi les personnes les plus défavorisées sur le plan matériel et social (20 %, quintile 5) que parmi celles moins défavorisées (14 % à 17 % pour les autres catégories).

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

La proportion de personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête diffère selon le niveau de détresse psychologique et la satisfaction à l'égard de la vie (tableau 1.3). En effet, les personnes qui se situant au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique au moment de l'enquête sont proportionnellement plus nombreuses à avoir consommé dans les 12 derniers mois (21 % c. 15 %). Par ailleurs, on compte proportionnellement plus de consommateurs au cours de cette période parmi les personnes généralement insatisfaites ou très insatisfaites de leur vie (20 %) que parmi celles généralement satisfaites ou très satisfaites (16 %).

Tableau 1.2

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	%
Total	16,4
Sexe	
Homme	20,2 ^a
Femme	12,7 ^a
Âge	
15-17 ans	20,7 ^a
18-24 ans	38,1 ^a
25-34 ans	29,3 ^a
35-54 ans	15,3 ^a
55 ans et plus	6,6 ^a
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	12,1 ^{a,b,c}
Diplôme d'études secondaires	15,3 ^{a,d}
Diplôme d'études collégiales	18,3 ^{b,d}
Diplôme d'études universitaires	16,8 ^c
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	14,4 ^a
2	15,3 ^b
3	16,9 ^c
4	15,7 ^d
5 - Très défavorisé	20,3 ^{a,b,c,d}

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Tableau 1.3

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	%
Niveau élevé de détresse psychologique	
Oui	21,3 ^a
Non	15,0 ^a
Satisfaction à l'égard de sa vie	
Généralement insatisfait ou très insatisfait	19,8 ^a
Généralement satisfait ou très satisfait	15,9 ^a

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

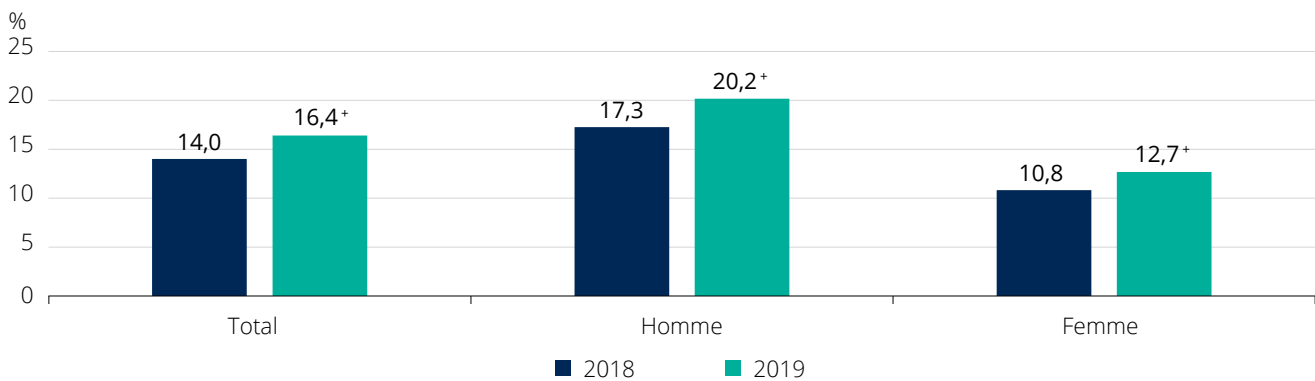
Comparaison entre 2018 et 2019

Lorsque l'on compare les résultats de l'EQC 2018 avec ceux de l'EQC 2019, on note une augmentation de la proportion des personnes qui ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, passant de 14 % à 16 % (figure 1.1). Cette augmentation est observable autant chez les hommes que chez les femmes. Rappelons que le résultat de l'EQC de 2019 ne représente pas une année complète postlégalisation.

Les analyses effectuées permettent également de détecter une augmentation de la consommation de cannabis entre les deux éditions de l'enquête pour les personnes de 25 ans et plus, soit pour les 25-34 ans (26 % selon l'EQC 2018 c. 29 % selon l'EQC 2019, figure 1.2), les 35-54 ans (12 % c. 15 %) et les 55 ans et plus (4,5 % c. 7 %).

Figure 1.1

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2019

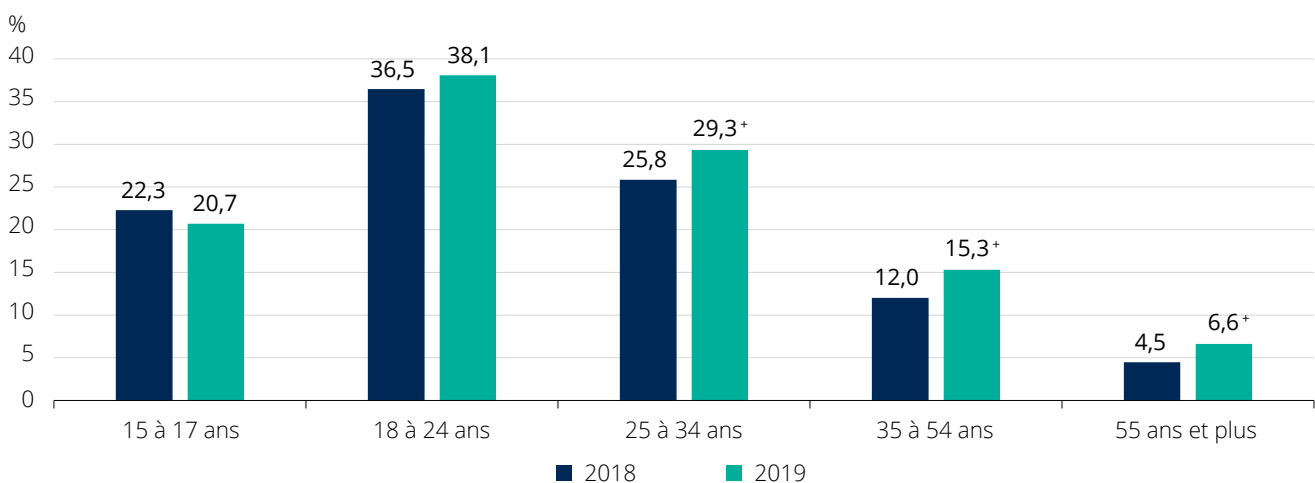


+ Proportion significativement supérieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

Figure 1.2

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2019



+ Proportion significativement supérieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

1.3 Prévalence de consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête

Cet indicateur est construit sur la base de la question : « *Au cours des trois derniers mois (90 jours), à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?* » Cette question est posée aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Sont classées dans le « *Oui* » les personnes ayant répondu « *Une ou deux fois* », « *Chaque mois* », « *Chaque semaine* » et « *Tous les jours ou presque tous les jours* ». Le « *Non* » regroupe les personnes ayant répondu « *Jamais* » et celles ayant répondu par la négative à la question sur la consommation au cours de la vie et au cours des 12 derniers mois. Le dénominateur de cet indicateur est donc composé de l'ensemble de la population.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Près de 13 % des Québécois de 15 ans et plus ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête, une période se situant entièrement après la légalisation du cannabis (tableau 1.4). Pendant cette période, une plus grande proportion d'hommes que de femmes ont consommé du cannabis (respectivement 17 % et 9 %). Les 18-24 ans (30 %) rassemblent la plus grande proportion de consommateurs, suivis par les 25-34 ans (23 %). À l'opposé, les personnes de 55 ans et plus sont proportionnellement les moins nombreuses à avoir consommé du cannabis dans les trois mois précédant l'enquête.

Les résultats de l'analyse des caractéristiques socioéconomiques des personnes ayant consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête suivent le même schéma que ceux observés chez celles en ayant consommé au cours des 12 derniers mois. Ainsi, c'est parmi les personnes dont le plus haut niveau de scolarité est un diplôme d'études collégiales d'une part (15 %) et celles les plus défavorisées sur le plan matériel et social d'autre part (16 %) que l'on note la plus forte proportion de consommateurs au cours des trois mois précédant l'enquête.

Tableau 1.4

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	%
Total	12,9
Sexe	
Homme	16,8 ^a
Femme	9,1 ^a
Âge	
15-17 ans	14,5 ^a
18-24 ans	29,7 ^{a,b}
25-34 ans	22,9 ^{a,b}
35-54 ans	12,9 ^b
55 ans et plus	4,9 ^{a,b}
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	10,0 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	12,4 ^a
Diplôme d'études collégiales	14,9 ^{a,b}
Diplôme d'études universitaires	12,7 ^b
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	11,4 ^a
2	11,7 ^b
3	12,9 ^c
4	12,9 ^d
5 - Très défavorisé	16,5 ^{a,b,c,d}

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

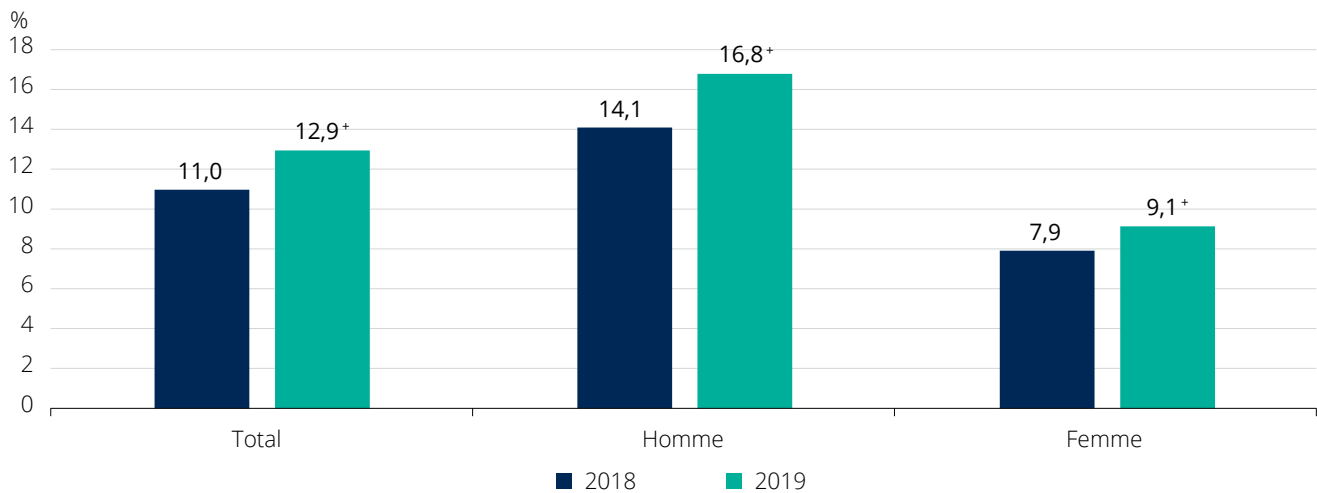
Comparaison entre 2018 et 2019

En comparant les résultats de l'EQC de 2018 à ceux de 2019, on note une augmentation de la proportion de consommateurs de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête, passant de 11 % à 13 % (figure 1.3). Cette augmentation est décelée autant chez les hommes

(14 % en 2018 c. 17 % en 2019) que chez les femmes (8 % en 2018 c. 9 % en 2019), et parmi les personnes de 35 à 54 ans (9 % en 2018 c. 13 % en 2019, figure 1.4). Soulignons qu'aucune différence n'a été détectée entre les deux éditions de l'enquête chez les personnes de 15 à 17 ans et chez celles de 18 à 24 ans.

Figure 1.3

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2019

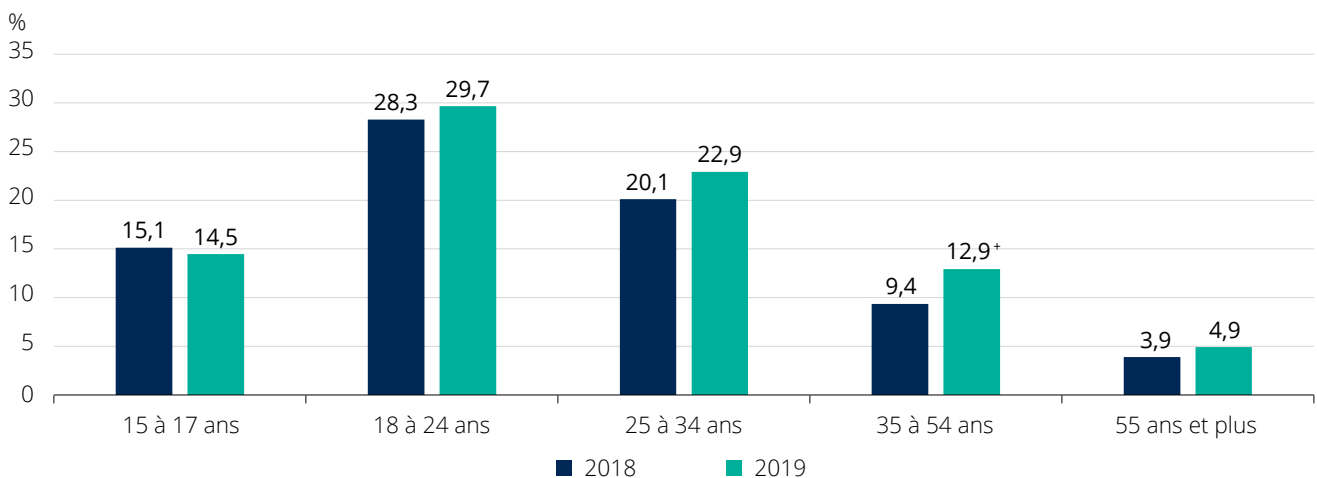


+ Proportion significativement supérieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

Figure 1.4

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2019



+ Proportion significativement supérieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

1.4 Modification de sa consommation de cannabis depuis la légalisation

Modification de sa consommation de cannabis depuis la légalisation

Cet indicateur porte sur la description que font les consommateurs des modifications de leur propre consommation depuis la légalisation. La question : « *Depuis la légalisation du cannabis au Canada (depuis le 17 octobre 2018), diriez-vous que votre consommation de cannabis... ?* » a été posée aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois et ne l'ayant pas fait pour la première fois après la légalisation. Les choix de réponses possibles sont « *a augmenté* », « *a diminué* » ou « *est restée la même* ». Les personnes ayant déclaré avoir consommé pour la première fois après la légalisation à la question précédente ont été incluses dans la catégorie « *a augmenté* », les proportions relatives à cet indicateur sont donc calculées sur l'ensemble de la population ayant consommé au cours des 12 derniers mois.

En 2019, 78 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année ont indiqué que leur consommation est demeurée inchangée depuis la légalisation, alors que 13 % ont indiqué qu'elle a augmenté et 9 % qu'elle a diminué (tableau 1.5). Aucune différence n'est détectée entre les hommes et les femmes, ni entre les différents groupes d'âge. Par contre, on note que les personnes dont le plus haut niveau de scolarité est un diplôme universitaire sont davantage à déclarer avoir augmenté leur consommation de cannabis depuis la légalisation comparativement aux personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ou ayant un diplôme d'études collégiales.

Tableau 1.5

Modification de sa consommation de cannabis depuis la légalisation selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	A augmenté	A diminué	Est restée la même
	%		
Total	13,4	9,0	77,6
Sexe			
Homme	13,0	10,2	76,7
Femme	14,0	7,0	79,0
Âge			
15-17 ans	23,0	14,4	62,6
18-24 ans	17,6	11,1	71,3
25-34 ans	11,6	10,0	78,4
35-54 ans	11,5	9,2	79,3
55 ans et plus	11,6 **	2,2 **	86,2
Plus haut niveau de scolarité			
Inférieur au diplôme d'études secondaires	9,2 a,b	11,4* a	79,3
Diplôme d'études secondaires	13,9 a	10,5* b	75,6
Diplôme d'études collégiales	10,5 c	9,6 c	79,9
Diplôme d'études universitaires	18,3 b,c	6,1* a,b,c	75,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

À retenir

- ▶ On estime à 16 % la proportion des Québécois de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette prévalence de consommation est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (20 % c. 13 %) et chez les 18-24 ans (38 %) que dans les autres groupes d'âge (entre 7 % et 29 %).
- ▶ Entre l'EQC 2018 et l'EQC 2019, la proportion de consommateurs au cours des 12 mois précédant l'enquête a augmenté, passant de 14 % à 16 %. Cette augmentation est observable autant chez les hommes que chez les femmes. On note aussi une augmentation chez les 25-34 ans, les 35-54 ans et les 55 ans et plus.
- ▶ Près de 13 % des Québécois de 15 ans et plus ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête, une période se situant après la date de la légalisation du cannabis. Pour cette période de référence, une augmentation de la proportion de consommateurs est détectée depuis l'EQC de 2018 alors que cette proportion s'élevait à 11 %. Cette augmentation est notamment décelée chez les hommes, chez les femmes, et parmi les personnes de 35 à 54 ans. La proportion de consommateurs de cannabis au cours des trois derniers mois demeure stable chez les personnes de 15 à 24 ans.
- ▶ En 2019, près de 78 % des personnes ayant consommé du cannabis dans la dernière année ont indiqué que leur consommation n'a pas changé depuis la légalisation, 13 % ont indiqué qu'elle a augmenté et 9 % qu'elle a diminué.

2

Portrait des consommateurs de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

Florence Conus



Introduction

Pouvoir mieux connaître les caractéristiques des consommateurs de cannabis ainsi que leurs comportements, au-delà des prévalences de consommation, est d'une grande valeur en santé publique. En effet, la compréhension du phénomène de la consommation de cannabis dans la population est une composante fondamentale dans l'élaboration d'interventions de réduction des méfaits dus au cannabis. De ce fait, la fréquence de consommation de cannabis et son association avec différents paramètres de santé sont régulièrement relevées dans la littérature. Une fréquence de consommation plus élevée semble être associée à diverses conséquences sur la santé (Fischer et autres, 2017 ; Hasin, 2018 ; Marconi et autres, 2016 ; The National Academies of Sciences, 2017). Ainsi, les consommateurs quotidiens ou réguliers font partie d'un groupe qui est plus à risque de développer une dépendance ou de souffrir de problèmes associés à la consommation de cannabis (Kroon et autres, 2019). Outre la fréquence de consommation, d'autres aspects liés aux habitudes de consommation du cannabis doivent être considérés. Les méthodes de consommation, les formes de cannabis utilisées et le contenu de celui-ci en THC et en CBD diffèrent d'un consommateur à l'autre (Rotermann, 2019) et peuvent avoir des effets plus ou moins marqués sur la santé (Fischer et autres, 2017 ; Russell et autres, 2018). Il est donc souhaitable d'étudier ces habitudes de consommation. L'ENC montre qu'au Canada, au cours du premier semestre de 2019, fumer était encore la méthode de consommation la plus répandue (utilisée par 65 % des consommateurs), alors que 14 % des consommateurs vapotaient (Statistique Canada, 2019a). Pour ce qui a trait aux formes de cannabis consommées, les deux formes les plus populaires sont les fleurs ou feuilles séchées (77 % des consommateurs) et les produits comestibles (26 % des consommateurs) (Statistique Canada, 2019a). Le suivi de l'évolution de la popularité des différents produits du cannabis doit tenir compte de la réglementation et de l'introduction de ces produits sur le marché légal.

Parallèlement, peu d'informations sont disponibles concernant les raisons qui motivent les personnes à consommer. Celles-ci peuvent être, à leur tour, liées aux différentes habitudes de consommation telles que la fréquence de consommation ou le type de produits consommés. Certains auteurs se sont d'ailleurs intéressés à la question

(Bresin et Mekawi, 2019 ; Cloutier et autres, 2019) puisque l'étude des motivations à la consommation de cannabis permet de mieux connaître les consommateurs, d'en dresser un portrait plus complet et ultimement de mieux orienter les actions de prévention ou d'intervention.

Ce chapitre fournit des informations détaillées sur différents aspects relatifs à la consommation de cannabis au Québec et dresse le portrait des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) de 2019. On y établit premièrement la proportion de consommateurs quotidiens, réguliers, occasionnels ou consommant moins d'un jour par mois sur la base de la fréquence de consommation. Ces données sont croisées selon certaines caractéristiques sociodémographiques, l'âge d'initiation à la consommation de cannabis ainsi que des caractéristiques liées à la santé mentale¹. Le chapitre présente également des informations se rapportant aux méthodes de consommations utilisées, aux formes de cannabis consommées, à la substance principale contenue dans le cannabis consommé (THC / CBD) et aux raisons de consommation. Ces résultats sont ventilés selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques ainsi que selon le type de consommateur de cannabis et certaines caractéristiques liées à la santé mentale. Finalement, les résultats concernant certaines habitudes de consommation analysées dans l'EQC sont comparés entre les éditions 2018 et 2019 selon le sexe et l'âge. C'est le cas pour les types de consommateurs, certaines méthodes et formes de consommation, ainsi que les raisons de consommation.

Rappelons que tous les indicateurs présentés dans ce chapitre portent sur la période des 12 mois précédant l'enquête, et qu'il s'agit d'une période qui chevauche le moment de la légalisation. Cette précision est à garder à l'esprit lors de l'interprétation des résultats, particulièrement de ceux comparant les données de l'EQC 2018 et celles de l'EQC 2019.

La fréquence et les méthodes de consommation, ainsi que le type de produit de cannabis consommé peuvent avoir différents effets sur la santé.

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

Résultats

2.1 Type de consommateur de cannabis

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois

Le type de consommateurs témoigne de la fréquence de consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête mesurée à l'aide de la question « *Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?* ». Les choix de réponses proposés sont « *Moins de 1 jour par mois* », « *1 jour par mois* », « *2 à 3 jours par mois* », « *1 à 2 jours par semaine* », « *3 à 4 jours par semaine* », « *5 à 6 jours par semaine* » et « *Tous les jours* ». Sur la base de ces fréquences, un indicateur est généré, lequel est scindé en quatre catégories :

- consommateurs quotidiens : « Tous les jours » ;
- consommateurs réguliers : « 1 à 2 jours par semaine », « 3 à 4 jours par semaine » ou « 5 à 6 jours par semaine » ;
- consommateurs occasionnels : « 1 jour par mois » ou « 2 à 3 jours par mois » ;
- personnes qui consomment moins de 1 jour par mois.

Précisons que les personnes ayant répondu par la négative à la question sur la consommation au cours de la vie ne sont pas incluses dans cet indicateur, qui concerne uniquement les personnes ayant consommé dans les 12 mois précédant l'enquête.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Selon l'EQC 2019, parmi les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête, près de 12 % en ont pris tous les jours, 24 % régulièrement, 21 % occasionnellement et 44 % en ont consommé moins d'un jour par mois (tableau 2.1). On observe que les hommes sont proportionnellement plus nombreux à consommer quotidiennement que les femmes (13 % c. 10 %), alors que ces dernières sont davantage à consommer moins d'un jour par mois (48 % c. 41 %). Aucune différence n'est détectée entre les types de consommateurs selon l'âge, mais il se peut que cela soit dû aux petits effectifs de certaines catégories.

Par ailleurs, on note une plus grande proportion de consommateurs quotidiens parmi les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (26 %) que parmi celles ayant un diplôme d'études secondaires (13 %) ou un diplôme d'études collégiales (13 %). Les personnes ayant un diplôme universitaire sont quant à elles moins nombreuses en proportion à consommer régulièrement (16 % c. respectivement 25 %, 24 % et 29 %). À l'inverse, elles sont plus portées à consommer moins d'un jour par mois (60 % c. respectivement 28 %, 41 % et 38 %). De plus, comme illustré au tableau 2.1, on observe un lien entre le type de consommateur de cannabis et l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Les personnes plus défavorisées (quintile 4 et 5) sont, en proportion, plus nombreuses à consommer quotidiennement que les personnes très favorisées (quintile 1). À l'inverse, ces dernières sont plus nombreuses à consommer moins d'un jour par mois que les personnes moins favorisées.

Tableau 2.1

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Quotidien	Régulier	Occasionnel	Moins d'un jour par mois
	%			
Total	11,9	24,0	20,6	43,5
Sexe				
Homme	13,2 ^a	25,5	20,4	40,9 ^a
Femme	10,0 ^a	21,5	20,8	47,7 ^a
Âge				
15-17 ans	5,0 [*]	16,6	24,7	53,7
18-24 ans	10,4	21,6	24,1	43,9
25-34 ans	13,5	24,2	19,0	43,3
35-54 ans	14,7	26,1	18,7	40,5
55 ans et plus	7,9 ^{**}	24,8 [*]	20,8 [*]	46,5
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	26,2 ^{a,b}	24,9 ^a	21,1 [*]	27,8 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	12,7 ^a	24,2 ^b	22,2	41,0 ^a
Diplôme d'études collégiales	12,6 ^b	29,0 ^c	20,8	37,5 ^b
Diplôme d'études universitaires	4,5 ^{**} ^{a,b}	16,4 ^{a,b,c}	19,1	60,0 ^{a,b}
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	7,1 [*] ^{a,b}	18,7 ^{a,b}	23,2	51,0 ^{a,b}
2	11,2 [*]	21,5 ^c	19,4	48,0 ^{c,d}
3	11,0 [*]	27,3 ^a	17,7	44,1 ^e
4	13,6 ^a	31,4 ^{b,c,d}	20,8	34,2 ^{a,c,e}
5 - Très défavorisé	16,3 ^b	21,9 ^d	22,5	39,3 ^{b,d}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon l'âge d'initiation à la consommation de cannabis

Le type de consommateur au cours des 12 derniers mois varie selon l'âge d'initiation à la consommation de cannabis. En effet, une plus grande proportion de consommateurs quotidiens est observée parmi les personnes ayant commencé à consommer à 14 ans ou avant (18 %) en comparaison de celles ayant commencé entre 15 et 17 ans (13 %) et à 18 ans ou après (7 %*). De même, une

plus grande proportion de consommateurs réguliers a commencé à consommer avant 18 ans. À l'inverse, les personnes ayant consommé pour une première fois à 18 ans ou après se retrouvent davantage parmi celles qui consomment maintenant moins d'un jour par mois (52 %) comparativement à celles s'étant initiées au cannabis à 14 ans ou avant (36 %) et entre 15 et 17 ans (40 %).

Tableau 2.2

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon l'âge d'initiation à la consommation, population de 18 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Quotidien		Régulier		Occasionnel		Moins d'un jour par mois	
	%							
Âge d'initiation à la consommation de cannabis								
14 ans et moins	18,5	a	26,8	a	18,6		36,1	a
15 à 17 ans	12,8	a	26,1	b	20,8		40,3	b
18 ans et plus	7,0*	a	20,1	a,b	21,1		51,8	a,b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2019*.

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

Aucune différence significative n'est détectée quant aux types de consommateurs de cannabis selon le niveau de détresse psychologique au moment de l'enquête et la satisfaction à l'égard de la vie au moment de l'enquête (tableau 2.3). Notons toutefois qu'il est possible que de petits effectifs dans certaines des catégories expliquent ces résultats.

Tableau 2.3

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Quotidien	Régulier	Occasionnel	Moins d'un jour par mois
	%			
Niveau élevé de détresse psychologique				
Oui	15,0	22,0	20,5	42,6
Non	10,8	24,1	20,3	44,9
Satisfaction à l'égard de sa vie				
Généralement insatisfait ou très insatisfait	15,0*	23,9*	27,2*	33,9
Généralement satisfait ou très satisfait	11,4	23,6	19,9	45,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2019*.

Comparaison entre 2018 et 2019

Entre l'EQC de 2018 et celle de 2019, la proportion d'hommes qui ont consommé du cannabis moins d'une fois par mois a significativement augmenté, passant de 35 % à 41 %. Aucune autre différence n'est détectée entre les deux éditions de l'enquête en ce qui a trait aux autres types de consommateurs.

Tableau 2.4

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018 et 2019

	Quotidien		Régulier		Occasionnel		Moins d'un jour par mois	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
	%							
Total	14,9	11,9	25,3	24,0	19,2	20,6	40,7	43,5
Sexe								
Homme	16,4	13,2	29,8	25,5	18,4	20,4	35,4	40,9+
Femme	12,5	10,0	18,2	21,5	20,3	20,8	49,0	47,7
Âge								
15-17 ans	3,7**	5,0*	19,4	16,6	23,3	24,7	53,6	53,7
18-24 ans	11,9	10,4	25,0	21,6	20,6	24,1	42,4	43,9
25-34 ans	14,8	13,5	23,3	24,2	20,5	19,0	41,4	43,3
35-54 ans	18,0	14,7	26,1	26,1	17,9	18,7	38,0	40,5
55 ans et plus	19,1**	7,9**	31,3*	24,8*	13,9**	20,8*	35,6*	46,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+ Proportion significativement supérieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

2.2 Méthodes de consommation du cannabis

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir des choix de réponses de la question « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les méthodes suivantes pour consommer du cannabis ?* », suivie des huit énoncés suivants :

- Vous l'avez fumé dans un joint, une pipe à eau, une pipe ou un cigare ;
- Vous l'avez inhalé par « *dabbing* » ce qui inclut l'inhalation au couteau, à l'aiguille ou au clou chaud ;
- Vous l'avez inhalé sous forme de e-liquide par vapotage (p. ex. avec une cigarette électronique) ;
- Vous l'avez inhalé par vaporisation (p. ex. avec un vaporisateur stationnaire ou portatif) ;
- Vous l'avez mangé dans un produit alimentaire (p. ex. brownies, gâteaux, biscuits, bonbons) ;

- Vous l'avez bu (thé, boisson gazeuse, alcool ou autres boissons) ;
- Vous l'avez ingéré dans une pilule, une gélule ou une capsule ;
- Vous l'avez consommé sous forme de gouttes orales ou à l'aide d'un atomiseur oral (« spray », poche-pouche).

Comme les répondants doivent se prononcer sur chacun des énoncés, huit variables binaires (Oui/Non) ont été créées, reflétant ainsi les méthodes de consommation de cannabis chez les personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Notons que d'autres méthodes de consommation ont été mentionnées à la question « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé une autre méthode que celles mentionnées précédemment pour consommer du cannabis ?* ». Ces derniers résultats ne sont toutefois pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Près de 92 % des Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête ont dit en avoir fumé (tableau 2.5). Cette méthode est davantage utilisée par les 15-17 ans (98 %), alors que les personnes de 35 à 54 ans (91 %) et celles de 55 ans et plus (85 %) sont moins nombreuses en proportion à utiliser cette méthode. On observe que ce sont les personnes ayant un diplôme d'études universitaires qui sont proportionnellement les moins nombreuses à fumer le cannabis (88 % c. entre 93 % et 97 % pour les personnes ayant des niveaux de scolarité moindres).

Une autre méthode très utilisée est la consommation de cannabis dans un produit alimentaire, citée par 30 % des personnes ayant consommé dans les 12 derniers

mois. Comparativement aux autres groupes d'âge, cette méthode est plus utilisée par les 18-24 ans (42 % c. 22 % à 35 % pour les autres groupes d'âge).

Parmi les résultats présentés au tableau 2.5, on remarque que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir consommé du cannabis sous forme de gouttes orales (16 % c. 10 %), par vaporisation (15 % c. 12 %) et par inhalation par « *dabbing* » (10 % c. 3,9 %*). De plus, près d'un quart des 15-17 ans ont indiqué avoir consommé du cannabis dans les 12 derniers mois en le vapotant, une proportion qui est significativement plus élevée que celle des 25-34 ans (16 %) et des 35-54 ans (11 %).

Tableau 2.5

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Fumé	Inhalé par « dabbing »	Vapoté	Vaporisé	Mangé dans un produit alimentaire	Bu	Ingéré dans une pilule	Consommé sous forme de gouttes orales
Total	91,9	7,7	14,2	13,8	30,0	3,7	7,0	13,5
Sexe								
Homme	92,5	10,2 ^a	14,2	15,3 ^a	30,7	4,0 [*]	6,5	15,8 ^a
Femme	91,1	3,9 [*]	14,2	11,5 ^a	28,8	3,1 [*]	7,9 [*]	10,0 ^a
Âge								
15-17 ans	98,1 ^{abcd}	10,9 [*]	24,5 ^{abc}	17,3	35,1 ^{abc}	5,8 [*]	4,3 [*]	3,7 ^{**}
18-24 ans	95,3 ^{aef}	10,9	19,7 ^{de}	16,7	42,2 ^{adef}	4,3 [*]	6,8	11,5
25-34 ans	92,8 ^{bg}	8,2 [*]	15,8 ^{af}	14,7	32,4 ^{dg}	3,7 [*]	6,5 [*]	13,1
35-54 ans	91,4 ^{ce}	5,6 [*]	10,6 ^{bdf}	12,7	21,7 ^{beg}	3,4 ^{**}	7,6	14,7
55 ans et plus	85,1 ^{dfe}	5,7 ^{**}	7,6 ^{**}	9,4 ^{**}	22,8 [*]	2,6 ^{**}	7,8 ^{**}	17,5 ^{**}
Plus haut niveau de scolarité								
Inférieur au diplôme d'études secondaires	96,8 ^a	12,8 [*]	15,9 ^{abc}	12,8	23,7	6,9 ^{**}	8,7 [*]	10,3 [*]
Diplôme d'études secondaires	92,8 ^b	7,2 [*]	17,5 ^a	14,6	31,2	3,0 ^{**}	6,8 [*]	11,9 [*]
Diplôme d'études collégiales	93,3 ^c	8,0 ^b	13,6	13,2	30,9	3,2 ^{**}	5,9 [*]	14,5
Diplôme d'études universitaires	87,8 ^{abc}	5,4 ^{**}	11,3 ^c	13,8	29,2	2,8 ^{**}	7,7 [*]	14,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f,g Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon le type de consommateur de cannabis

Lorsque l'on regarde si les méthodes de consommation de cannabis diffèrent selon le type de consommateur, on observe que les personnes qui consomment moins d'un jour par mois sont proportionnellement moins nombreuses (87 %) à consommer le cannabis en le fumant que celles qui consomment plus fréquemment (de 94 % à 98 %). La plupart des autres méthodes de consommation présentées au tableau 2.6 ont aussi été plus utilisées par les consommateurs quotidiens et réguliers que par les personnes consommant moins fréquemment. Par exemple, 41 % des consommateurs quotidiens et réguliers ont déclaré avoir consommé du cannabis sous forme de produit alimentaire contre 20 % des personnes ayant consommé moins d'un jour par mois dans la dernière année. C'est également le cas pour la consommation par vapotage, qui a été citée respectivement par 24 % et

23 % des consommateurs quotidiens et réguliers, alors que cette méthode a été utilisée par 7 % des personnes ayant consommé moins d'un jour par mois.

Le fait que les personnes qui font un usage quotidien ou régulier du cannabis sont systématiquement plus nombreuses en proportion à déclarer utiliser certaines méthodes de consommation s'explique, entre autres, par le nombre de méthodes qu'elles utilisent. En effet, alors que plus de 71 % des personnes qui consomment moins d'un jour par mois utilisent une seule méthode, les consommateurs quotidiens (22 %) et réguliers (22 %) sont plus portés à utiliser plus de trois méthodes de consommation de cannabis (contre 9 %* des consommateurs occasionnels, données non illustrées).

Tableau 2.6

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Fumé	Inhalé par « dabbing »	Vapoté	Vaporisé	Mangé dans un produit alimentaire	Bu	Ingéré dans une pilule	Consommé sous forme de gouttes orales
	%							
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois								
Quotidien	95,0 ^a	25,4 ^{a,b}	24,1 ^a	24,5 ^a	40,9 ^a	6,3 ^{**a}	12,4 ^{*a}	21,3 ^{*a}
Régulier	98,3 ^{a,b}	10,5 ^{a,b}	22,9 ^b	22,1 ^b	41,3 ^b	4,9 ^{*b}	11,9 ^{*b}	20,7 ^b
Occasionnel	93,6 ^b	4,9 ^{**a}	12,9 ^{a,b}	13,2 ^{a,b}	31,3 ^{a,b}	5,3 ^{**c}	6,7 ^{*a,b}	13,1 ^{*a,b}
Moins d'un jour par mois	86,7 ^{a,b}	2,8 ^{*b}	7,4 ^{a,b}	6,7 ^{*a,b}	20,3 ^{a,b}	1,5 ^{**a,b,c}	3,1 ^{*a,b}	7,8 ^{*a,b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Comparaison entre 2018 et 2019

Note méthodologique

Dans l'EQC 2018 et l'EQC 2019, la même question générale a été utilisée pour traiter des méthodes de consommation de cannabis. Toutefois, la liste des méthodes citées dans la question de l'EQC 2019 a été élargie afin de refléter l'offre de nouveaux produits offerts sur le marché légal et donc disponibles plus largement. Ainsi, les méthodes suivantes ont été ajoutées à la suite des méthodes citées en 2018 : « *ingéré dans une pilule ou une capsule* », « *consommé sous forme de gouttes orales ou à l'aide d'un atomiseur oral* ». Ces éléments étant nouveaux, ils ne peuvent donc pas être comparés entre les deux éditions de l'enquête.

De plus, afin de suivre de près les changements potentiels de consommation de cannabis par vapotage, on a scindé l'élément « *vaporisé ou vapoté* » de

la liste de méthodes de l'EQC de 2018 en deux pour l'EQC de 2019, soit « *inhalé sous forme de e-liquide par vapotage* » et « *inhalé par vaporisation* ». Afin de comparer les résultats entre les deux éditions de l'enquête, l'indicateur « *vapoté ou vaporisé* » est créé en 2019. Les personnes ayant une réponse valide aux deux éléments et au moins une réponse positive à une des deux méthodes sont alors considérées comme ayant consommé du cannabis par vapotage ou vaporisation.

Enfin, précisons que l'information contenue dans la catégorie « *autre méthode* » n'est pas comparable étant donné que la liste des méthodes présentées n'était pas la même entre les deux éditions de l'enquête.

En comparant les résultats de l'EQC 2018 et ceux de l'EQC 2019 (tableau 2.7), on constate que la proportion des personnes qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ayant déclaré l'avoir fumé a diminué, passant de 96 % à 92 %. Cette diminution est significative chez les hommes (respectivement 97 % et 92 %) et chez les 18-24 ans (respectivement 98 % et 95 %). En revanche, la consommation de cannabis dans un produit

alimentaire a, quant à elle, augmenté, passant de 27 % à 30 % entre les deux éditions de l'enquête. Cela est attribuable aux personnes de 18 à 24 ans pour lesquelles la proportion est passée de 37 % à 42 %.

Tableau 2.7

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018 et 2019

	Fumé			Inhalé par « dabbing »			Vapoté ou vaporisé			Mangé dans un produit alimentaire			Bu	
	2018	2019		2018	2019		2018	2019		2018	2019		2018	2019
%														
Total	95,7	91,9	-	8,3	7,7		21,8	22,6		26,7	30,0	+	4,3	3,7
Sexe														
Homme	96,9	92,5	-	9,6	10,2		24,5	23,6		28,1	30,7		4,6 *	4,0 *
Femme	93,8	91,1		6,4	3,9 *	-	17,6	21,2		24,4	28,8		3,7 *	3,1 *
Âge														
15-17 ans	95,4	98,1		11,0 *	10,9 *		25,5	29,6		33,1	35,1		4,7 **	5,8 *
18-24 ans	97,7	95,3	-	16,3	10,9	-	27,3	27,7		37,1	42,2	+	4,8 *	4,3 *
25-34 ans	95,4	92,8		7,2 *	8,2 *		23,3	25,3		29,8	32,4		3,4 **	3,7 *
35-54 ans	94,2	91,4		4,8 *	5,6 *		17,8	19,7		17,9	21,7		5,6 *	3,4 **
55 ans et plus	95,6	85,1		1,3 **	5,7 **		13,9 **	14,6 **		14,7 **	22,8 *		1,8 **	2,6 **

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

2.3 Formes de cannabis consommées

Formes de cannabis consommées au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit, pour les personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête, à partir de la question « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé les formes de cannabis suivantes ?* », suivie des quatre énoncés suivants :

- Cocottes, buds, fleurs ou feuilles séchées ;
- Haschich ou skuff (kif ou pollen) ;
- Extrait ou concentré liquide (p. ex. huile ou extrait de cannabis ou de haschich tel que rosin ou distillat, cartouche d'huile, vaporisateur stylo jetable) ;

- Extrait ou concentré solide, à l'exception du haschich (p. ex. dabs, shatter, budder, wax).

Les répondants doivent se prononcer sur chacun des énoncés et quatre variables reflétant les formes de cannabis consommées sont créées. Notons que d'autres formes de cannabis ont été mentionnées à la question « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis sous une autre forme que celles mentionnées précédemment ?* ». Les résultats de cette dernière catégorie ne sont pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Le tableau 2.8 détaille les résultats concernant les différentes formes sous lesquelles le cannabis est consommé. Les personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête sont 87 % à consommer du cannabis sous forme de fleurs ou de feuilles séchées, 29 % à consommer sous forme de haschich, 21 % sous forme d'extraits ou de concentrés liquides et 9 % sous forme d'extraits ou de concentrés solides. Les hommes sont systématiquement plus nombreux en proportion que les femmes à consommer ces trois dernières formes. De plus, les 15-17 ans (17 %) et les 18-24 ans (15 %) ont

déclaré en plus grande proportion consommer du cannabis sous forme de concentré solide que les 25-34 ans (10 %) et les 35-54 ans (4,9 %*). Notons encore que les formes de cannabis consommées varient en fonction du plus haut niveau de scolarité atteint. Par exemple, les personnes ayant un diplôme d'études universitaires sont proportionnellement moins nombreuses à consommer des fleurs ou des feuilles séchées (83 %) par rapport aux personnes ayant un diplôme d'études collégiales (88 %) et celles n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (91 %).

Tableau 2.8

Formes de cannabis consommées au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Fleurs ou feuilles séchées	Haschich ou skuff	Concentré liquide	Concentré solide
	%			
Total	86,6	28,9	20,6	9,0
Sexe				
Homme	87,1	34,1 ^a	22,8 ^a	10,8 ^a
Femme	85,9	20,5 ^a	17,2 ^a	6,3 ^{* a}
Âge				
15-17 ans	87,0	37,2	20,1	17,0 ^{a,b}
18-24 ans	89,3	35,0	22,8	14,9 ^{c,d}
25-34 ans	86,0	27,9	20,7	10,3 ^{a,c}
35-54 ans	86,7	26,2	21,3	4,9 ^{* a,c}
55 ans et plus	83,7	24,4 [*]	16,2 ^{**}	4,1 ^{** b,d}
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	91,1 ^a	36,4 ^a	23,1	14,7 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	85,7	33,4 ^b	19,4	10,4 ^c
Diplôme d'études collégiales	88,1 ^b	29,1 ^c	20,4	9,4 ^{a,d}
Diplôme d'études universitaires	83,2 ^{a,b}	22,4 ^{a,b,c}	19,8	5,3 ^{* b,c,d}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une forme de cannabis peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon le type de consommateur de cannabis

Comme illustré au tableau 2.9, les formes de cannabis consommées diffèrent selon le type de consommateur. Ainsi, les personnes ayant consommé moins d'un jour par mois au cours de la dernière année sont moins nombreuses en proportion à consommer les quatre formes de cannabis présentées ici, alors que les consommateurs quotidiens et réguliers sont systématiquement

plus nombreux en proportion à déclarer utiliser chacune de ces quatre formes. À l'instar de ce qui est observé pour les méthodes de consommation du cannabis, ceci s'explique par le fait que la proportion de personnes ayant consommé au cours des 12 derniers mois qui ont déclaré consommer du cannabis sous trois formes ou plus est plus élevée parmi les consommateurs quotidiens (38 %) que parmi les consommateurs occasionnels (12 %*) et les personnes ayant consommé moins d'un jour par mois (2,1%*, données non illustrées).

Tableau 2.9

Formes de cannabis consommées au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Fleurs ou feuilles séchées		Haschich ou skuff		Concentré liquide		Concentré solide	
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois								
Quotidien	94,9	a	55,7	a	34,1	a,b	30,1	a
Régulier	96,3	b	45,4	a	29,0	c	14,1	a
Occasionnel	86,3	a,b	28,6	a	22,9	a,d	7,0*	a
Moins d'un jour par mois	78,9	a,b	12,1	a	11,3	b,c,d	1,4**	a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une forme de cannabis peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Comparaison entre 2018 et 2019

Note méthodologique

Dans l'EQC 2018 et l'EQC 2019, la même question générale a été utilisée pour traiter des différentes formes de cannabis consommées. Toutefois, en 2018, un cinquième choix était offert, soit « *Produits alimentaires ou boissons* ». Cet élément a été retiré du questionnaire de l'EQC 2019, il ne peut donc pas être comparé entre les deux éditions de l'enquête.

De plus, afin de mieux refléter l'évolution de la terminologie de certains produits, on a modifié les énoncés « *Concentré liquide* » et « *Concentré solide* »

présents dans le questionnaire de 2018 pour « *Extrait ou concentré liquide* » et « *Extrait ou concentré solide* » en 2019. Les exemples de produits ont également été adaptés en 2019. Les résultats concernant ces deux formes de cannabis sont comparables entre 2018 et 2019, mais il convient d'interpréter les résultats avec prudence en raison des modifications faites à la désignation de ces deux formes.

Finalement, il faut souligner le fait que, comme la liste des formes présentées n'était pas la même entre les deux éditions de l'enquête, l'information contenue dans la catégorie « *autre forme* » n'est pas comparable.

En comparant les résultats de l'EQC 2018 à ceux de l'EQC 2019 (tableau 2.10), on constate que la proportion de personnes consommant du haschich a diminué, passant de 38 % à 29 % et que la proportion de celles consommant des extraits ou concentrés liquides a augmenté, passant de 11 % à 21 %. Ces différences entre les deux éditions de l'enquête s'observent autant chez les

hommes que chez les femmes et pour presque tous les groupes d'âge. Soulignons également qu'une diminution de la consommation de fleurs ou de feuilles séchées a été détectée chez les personnes de 25 à 34 ans (91 % selon l'EQC 2018 et 86 % selon l'EQC 2019).

Tableau 2.10

Formes de cannabis consommées au cours des 12 derniers mois selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018 et 2019

	Fleurs ou feuilles séchées		Haschich ou skuff			Concentré liquide			Concentré solide	
	2018	2019	2018	2019		2018	2019		2018	2019
%										
Total	87,7	86,6	37,8	28,9	-	10,6	20,6	+	9,2	9,0
Sexe										
Homme	88,8	87,1	41,5	34,1	-	12,5	22,8	+	10,9	10,8
Femme	86,1	85,9	32,1	20,5	-	7,6	17,2	+	6,6	6,3*
Âge										
15-17 ans	82,5	87,0	45,1	37,2	-	11,8*	20,1	+	16,2	17,0
18-24 ans	88,4	89,3	46,9	35,0	-	14,1	22,8	+	15,5	14,9
25-34 ans	90,8	86,0	-	37,9	-	9,6*	20,7	+	9,5*	10,3
35-54 ans	89,7	86,7		26,2		9,0*	21,3	+	5,2*	4,9*
55 ans et plus	77,3	83,7	33,9*	24,4*		8,7**	16,2**		2,0**	4,1**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une forme de cannabis peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

2.4 Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « *Au cours des 12 derniers mois, qu'avez-vous principalement consommé ?* », dont les choix de réponses sont :

- 1) « *Produit(s) contenant exclusivement du THC* » ;
- 2) « *Produit(s) contenant plus de THC que de CBD* » ;
- 3) « *Produit(s) contenant autant de THC que de CBD* » ;
- 4) « *Produit(s) contenant plus de CBD que de THC* » ;
- 5) « *Produit(s) contenant exclusivement du CBD* » ;
- 6) « *Ne sait pas* ».

Pour cette question, le choix de réponse « *Ne sait pas* » est considéré comme une réponse valide, ceci permettant de mesurer la connaissance des principaux cannabinoïdes contenus dans le cannabis utilisé. Aux fins d'analyse, l'indicateur a été construit, pour les personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête, en regroupant les réponses 1) et 2) pour former la catégorie « *Produit(s) contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD* » et en regroupant les réponses 4) et 5) pour former la catégorie « *Produit(s) contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC* ».

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Près de la moitié (46 %) des Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête ne connaissent pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils consomment (tableau 2.11). Pour leur part, 35 % des personnes ayant consommé au cours de la dernière année disent prendre du cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD, alors que 10 % disent consommer du cannabis contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC et 9 % disent consommer des produits contenant autant de THC que de CBD. On observe que les hommes sont plus enclins que les femmes à déclarer consommer du cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD (41 % c. 25 %) et que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à ne pas connaître cette information (58 % c. 39 %).

Des différences sont observées entre les groupes d'âge quant à la connaissance du contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé. En effet, les 15-17 ans sont plus nombreux en proportion (54 %) à ne pas savoir ce qui est principalement contenu dans leur cannabis comparativement aux 18-24 ans, aux 25-34 ans et aux 35-54 ans (respectivement 43 %, 44 % et 46 %). Ce sont les jeunes de 18 à 24 ans qui sont proportionnellement les plus nombreux (43 %) à dire consommer du cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD, lorsqu'on les compare aux personnes des groupes d'âge supérieurs (entre 23 %* et 35 %). À l'inverse, ces jeunes sont proportionnellement moins nombreux à dire qu'ils consomment du cannabis contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC (6 % c. 9 % à 16 %** pour 25 ans et plus).

Tableau 2.11

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD		Autant de THC que de CBD		Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC		Ne sait pas
	%						
Total	34,8		9,1		9,8		46,2
Sexe							
Homme	40,8 ^a		10,7 ^a		9,9		38,6 ^a
Femme	25,4 ^a		6,6 ^{*a}		9,8		58,3 ^a
Âge							
15-17 ans	39,3 ^a		5,9 ^{*a}		1,2 ^{**abc}		53,7 ^{abc}
18-24 ans	42,6 ^{bcd}		7,7		6,3 ^{abc}		43,3 ^a
25-34 ans	34,3 ^b		10,1 ^a		11,3 ^a		44,3 ^b
35-54 ans	35,1 ^{ce}		9,4		9,3 ^b		46,2 ^c
55 ans et plus	23,0 ^{*ade}		9,8 ^{**}		15,6 ^{**c}		51,6
Plus haut niveau de scolarité							
Inférieur au diplôme d'études secondaires	36,5		9,4 [*]		7,0 ^{**}		47,0
Diplôme d'études secondaires	35,2		10,2 [*]		6,3 [*]		48,3
Diplôme d'études collégiales	37,3		9,9		8,9 [*]		43,9
Diplôme d'études universitaires	30,5		7,7 [*]		13,9		47,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon le type de consommateur de cannabis

Les résultats quant à la connaissance des principaux cannabinoïdes contenus dans le cannabis consommé diffèrent en fonction du type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois (tableau 2.12). À titre d'exemple, la moitié des consommateurs quotidiens et réguliers disent consommer du cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD, comparativement à 35 % pour les consommateurs occasionnels et 23 % pour les personnes ayant consommé moins d'un jour par mois. Par ailleurs, près de 60 % des

personnes ayant consommé moins d'un jour par mois ne connaissent pas l'information relative aux principaux cannabinoïdes contenus dans le cannabis consommé.

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

Nous n'observons pas de lien entre la connaissance des principaux cannabinoïdes contenus dans le cannabis consommé au cours des 12 derniers mois et le niveau de détresse psychologique ou la satisfaction à l'égard de la vie au moment de l'enquête (tableau 2.13).

Tableau 2.12

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD		Autant de THC que de CBD		Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC		Ne sait pas	
	%							
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois								
Quotidien	49,1	a	12,8*	a	6,1**		32,1	a
Régulier	49,7	b	13,7*	b	7,1*		29,5	b
Occasionnel	34,7	a,b	9,0*	c	12,1*		44,2	a,b
Moins d'un jour par mois	23,3	a,b	5,7*	a,b,c	11,4		59,7	a,b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Tableau 2.13

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD	Autant de THC que de CBD	Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC	Ne sait pas
	%			
Niveau élevé de détresse psychologique				
Oui	36,2	7,5*	9,8*	46,5
Non	34,0	9,9	10,0	46,1
Satisfaction à l'égard de sa vie				
Généralement insatisfait ou très insatisfait	38,1	6,9**	11,8**	43,2
Généralement satisfait ou très satisfait	34,4	9,4	9,7	46,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

2.5 Raisons de consommation de cannabis

Raisons évoquées pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « *Pour quelle(s) raison(s) avez-vous consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ?* ». Les choix de réponses sont : « *Pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes* », « *Pour relaxer ou vous détendre* », « *Pour expérimenter ou voir ce que ça fait* », « *Pour vous sentir « buzzé » ou pour sentir un « high »* », « *Pour vous aider avec votre sommeil* », « *Pour vous aider avec vos sentiments ou vos émotions* », « *Pour diminuer ou augmenter l'effet d'une autre drogue* », « *Parce que vous en aviez besoin ou vous êtes dépendant* », « *Pour le plaisir* », « *Pour passer du bon temps entre amis, pour socialiser* ». On demande également aux répondants : « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis pour une autre raison que celles mentionnées précédemment ?* ». Comme les répondants sont invités à répondre à chacun des énoncés, autant de variables ont été créées, nous permettant ainsi de calculer des prévalences pour chacune des raisons de consommation pour les personnes ayant consommé dans les 12 mois précédant l'enquête. Il est à noter que dans ce rapport les résultats relatifs aux catégories « *Pour diminuer ou augmenter l'effet d'une autre drogue* » et « *Autre* » ne sont pas présentés en raison des trop petits effectifs.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête l'ont principalement fait pour le plaisir (84 %), pour relaxer (78 %) et pour socialiser (74 %, tableau 2.14). Outre cela, près d'un consommateur sur deux dit avoir consommé dans la dernière année pour se sentir « buzzé » ou sur un « high » et près de 42 % pour les aider à dormir. De plus, près d'un consommateur sur quatre a indiqué avoir consommé dans les 12 derniers mois pour expérimenter.

Les raisons de consommation du cannabis diffèrent entre les hommes et les femmes. Les hommes indiquent dans une plus grande proportion qu'ils consomment pour relaxer (80 % c. 75 %), pour se sentir « buzzé » ou sur un « high » (52 % c. 44 %), pour le plaisir (88 % c. 78 %) et pour socialiser (77 % c. 70 %), alors que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à indiquer consommer du cannabis pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes (27 % c. 21 %) et pour des raisons liées aux sentiments ou aux émotions (27 % c. 18 %). Par ailleurs, on observe que, selon l'âge, les raisons de consommation des Québécois ne sont pas les mêmes. Ainsi, les 15-17 ans, comparativement aux plus âgés, sont moins portés à consommer pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes (9 %* c. 14 % à 32 %), pour relaxer (57 % c. 77 % à 81 %) et pour aider à dormir (22 % c. 39 % à 47 %). Toutefois, les 15-17 ans, comme les 18-24 ans, sont proportionnellement plus nombreux à consommer pour se sentir « buzzé » ou sur un « high » (respectivement 69 % et 64 %) comparativement à leurs aînés (entre 36 %* et 50 %). On notera encore que c'est parmi les 15-17 ans qu'on trouve le plus de consommateurs qui ont comme objectif d'expérimenter (59 % c. 18 %** à 33 % chez leurs aînés). Les raisons de la consommation du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête varient également selon le niveau de scolarité. Les personnes ayant obtenu un diplôme universitaire sont proportionnellement moins nombreuses que celles ayant un niveau de scolarité moindre à consommer pour aider à leur sommeil (30 % c. 45 % à 52 %), pour des raisons liées aux sentiments ou aux émotions (16 % c. 23 % à 25 %) et en raison d'une dépendance (3,5 %* c. 8 %* à 17 %).

Tableau 2.14

Raisons évoquées pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Traiter un problème de santé	Relaxer	Expérimenter	Se sentir « buzzé » ou sentir un « high »	Aider au sommeil	Aider avec les sentiments	Dépendance	Plaisir	Socialiser
Total	23,5	77,7	24,8	48,6	41,6	21,3	8,4	84,0	74,4
Sexe									
Homme	21,2 ^a	79,6 ^a	23,7	51,6 ^a	40,9	17,9 ^a	8,7	87,7 ^a	77,4 ^a
Femme	27,3 ^a	74,7 ^a	26,5	43,8 ^a	42,8	26,6 ^a	8,0 [*]	78,2 ^a	69,6 ^a
Âge									
15-17 ans	9,2 ^{* a,b,c}	57,4 ^{a,b,c,d}	59,0 ^{a,b,c}	69,4 ^{a,b}	21,6 ^{a,b,c,d}	25,6 ^{a,b}	5,6 [*]	90,4 ^{a,b}	82,9 ^{a,b}
18-24 ans	14,1 ^{a,b,c}	77,1 ^a	33,5 ^{a,b,c}	63,9 ^{a,b,c}	38,8 ^{a,e}	24,1 ^{a,b}	6,6 ^a	89,7 ^{c,d,e}	81,8 ^{c,d}
25-34 ans	21,7 ^{a,b}	77,5 ^b	22,6 ^a	50,0 ^{a,b,c,d}	40,7 ^b	22,2 ^{a,b}	9,8 ^a	85,9 ^{c,f}	77,6 ^{e,f}
35-54 ans	32,3 ^a	80,9 ^c	19,0 ^b	39,7 ^{a,c}	46,7 ^{c,e}	20,7 ^a	11,3 ^a	81,8 ^{a,d}	71,3 ^{a,c,e}
55 ans et plus	27,4 ^{* c}	78,5 ^d	18,2 ^{** c}	35,6 ^{* b,d}	43,1 ^d	15,6 ^{**}	3,8 ^{**}	75,3 ^{b,e,f}	62,1 ^{b,f}
Plus haut niveau de scolarité									
Inférieur au diplôme d'études secondaires	26,3	83,5 ^a	21,7 ^a	52,5	51,9 ^a	24,6 ^a	16,9	85,7 ^{a,b}	72,2
Diplôme d'études secondaires	26,9	78,1	27,8 ^b	50,9	45,1 ^b	23,6 ^b	7,9 [*]	86,1 ^a	73,8
Diplôme d'études collégiales	24,1	80,9 ^b	19,8 ^{b,c}	46,4	46,4 ^c	23,0 ^c	9,7 ^b	84,9 ^b	75,4
Diplôme d'études universitaires	19,7	71,4 ^{a,b}	30,2 ^{a,c}	48,0	29,8 ^{a,b,c}	16,2 ^{a,b,c}	3,5 [*]	81,1 ^{a,b}	74,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une raison peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon le type de consommateur de cannabis

La proportion de personnes consommant du cannabis pour traiter un problème de santé ou soulager des symptômes augmente avec la fréquence de consommation de cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête, passant de 9 % chez les personnes consommant moins d'un jour par mois à 51 % parmi les consommateurs quotidiens (tableau 2.15). On observe le même phénomène en ce qui a trait à la consommation de cannabis pour aider à dormir (passant de 19 % chez les personnes consommant moins d'un jour par mois à 81 % parmi les consommateurs quotidiens) et pour des raisons liées aux sentiments ou aux émotions (passant de 8 % chez les personnes consommant moins d'un jour par mois à 47 % parmi les consommateurs quotidiens). Ce sont les personnes consommant moins d'un jour par mois qui sont les moins nombreuses en proportion à consommer pour se sentir « buzzé » ou sur un « high » (38 % c. 54 % à 60 % pour les autres types de consommateurs). De plus, comme attendu, on observe que la proportion de personnes consommant du cannabis pour expérimenter diminue avec la fréquence de consommation de cannabis, passant de 37 % chez les personnes consommant moins d'un jour par mois à 12 %* parmi les consommateurs réguliers.

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

Comme illustré au tableau 2.16, les personnes se situant à un niveau élevé de l'indice de détresse psychologique au moment de l'enquête, comparativement aux autres, sont davantage à consommer du cannabis pour traiter un problème de santé ou soulager des symptômes (34 % c. 20 %), pour relaxer (82 % c. 76 %), pour se sentir « buzzé » ou sur un « high » (53 % c. 47 %), pour s'aider à dormir (50 % c. 38 %), pour des raisons liées aux sentiments ou aux émotions (40 % c. 15 %) et en raison d'une dépendance au cannabis (13 % c. 7 %). À l'inverse, elles sont moins nombreuses en proportion à consommer pour le plaisir (80 % c. 86 %). Parallèlement, les personnes généralement insatisfaites ou très insatisfaites de leur vie sont proportionnellement plus nombreuses à consommer du cannabis pour un problème de santé (47 % c. 21 %), pour s'aider à dormir (61 % c. 39 %), pour des raisons liées aux sentiments ou aux émotions (37 % c. 19 %) et en raison d'une dépendance au cannabis (16 %* c. 7 %). En revanche, ce sont les personnes généralement satisfaites ou très satisfaites de leur vie qui consomment en plus grande proportion pour le plaisir (85 % c. 74 %) et pour socialiser (75 % c. 64 %).

Tableau 2.15

Raisons évoquées pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Traiter un problème de santé	Relaxer	Expérimenter	Se sentir « buzzé » ou sentir un « high »	Aider au sommeil	Aider avec les sentiments	Dépendance	Plaisir	Socialiser
	%								
Quotidien	51,1 ^a	96,3 ^a	6,0 ^{**a}	54,2 ^a	81,4 ^a	47,1 ^a	36,4 ^a	85,1 ^{a,b}	74,2
Régulier	34,7 ^a	95,8 ^b	12,2 ^{*a}	60,1 ^b	60,8 ^a	32,2 ^a	14,0 ^{*a}	91,5 ^{a,c}	78,8
Occasionnel	24,9 ^a	87,6 ^{a,b}	23,7 ^a	54,2 ^c	45,0 ^a	20,7 ^a	2,4 ^{**a}	87,6 ^d	77,2
Moins d'un jour par mois	8,9 ^a	58,0 ^{a,b}	37,3 ^a	38,0 ^{a,b,c}	18,8 ^a	8,4 ^a	0,8 ^{**a}	77,9 ^{b,c,d}	70,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une raison peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Tableau 2.16

Raisons évoquées pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Traiter un problème de santé	Relaxer	Expérimenter	Se sentir « buzzé » ou sentir un « high »	Aider au sommeil	Aider avec les sentiments	Dépendance	Plaisir	Socialiser
	%								
Niveau élevé de détresse psychologique									
Oui	34,2 ^a	82,0 ^a	27,1	53,4 ^a	50,5 ^a	39,7 ^a	12,8 ^a	79,6 ^a	70,7
Non	19,5 ^a	76,2 ^a	24,0	46,8 ^a	38,3 ^a	14,7 ^a	6,8 ^a	85,7 ^a	76,0
Satisfaction à l'égard de sa vie									
Généralement insatisfait ou très insatisfait	46,6 ^a	84,0	19,8 [*]	44,8	60,6 ^a	37,0 ^a	15,9 ^{*a}	73,8 ^a	64,1 ^a
Généralement satisfait ou très satisfait	20,8 ^a	76,9	25,5	48,8	39,3 ^a	19,3 ^a	7,4 ^a	85,0 ^a	75,3 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une raison peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Comparaison entre 2018 et 2019

Note méthodologique

Dans l'EQC 2018 et l'EQC 2019, la même question générale a été utilisée pour traiter des différentes raisons de consommation du cannabis. Toutefois, en 2019, deux raisons de plus ont été proposées, soit « *pour le plaisir* » et « *pour passer du bon temps entre amis, pour socialiser* ». Ces raisons ont été ajoutées sur la base des réponses fournies en 2018 à la question ouverte visant à étudier les autres raisons de consommation. Aucune comparaison ne peut cependant être effectuée pour ces deux raisons de consommation. De plus, comme la liste des raisons de consommation n'était pas la même entre les deux éditions de l'enquête, l'information contenue dans la catégorie « *autre raison* » n'est pas comparable non plus.

(à l'exception de la consommation pour se sentir « buzzé » ou sur un « high »). À l'opposé, une augmentation de la proportion de consommateurs déclarant consommer pour expérimenter est observée, passant de 18 % selon l'EQC 2018 à 25 % selon l'EQC 2019. Cette augmentation est détectée autant chez les hommes (passant de 17 % à 24 %) que chez les femmes (passant de 20 % à 27 %).

Les changements relatifs aux raisons de consommation énoncées varient selon l'âge. Entre les deux éditions de l'enquête, on décèle une diminution de la proportion des 18-24 ans qui disent consommer pour traiter un problème de santé ou soulager des symptômes (passant de 21 % à 14 %). De plus, une diminution de la consommation de cannabis pour relaxer est détectée parmi les 15-17 ans et les 25-34 ans, passant respectivement de 67 % à 57 % et de 86 % à 77 %. Notons encore qu'une augmentation de la consommation dans le but d'expérimenter est décelée chez les personnes de 18 à 54 ans. Finalement, alors que la consommation de cannabis afin d'aider à dormir a diminué parmi les 15-34 ans, on constate que cette proportion a augmenté entre l'EQC 2018 et 2019 pour les 35 à 54 ans, passant de 39 % à 47 %.

En comparant les résultats de l'EQC 2018 à ceux de l'EQC 2019, on détecte certaines différences quant aux raisons de consommation du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 2.17). C'est le cas de la consommation dans le but de relaxer (passant de 83 % à 78 %), de se sentir « buzzé » ou sur un « high » (passant de 53 % à 49 %), pour des raisons liées aux sentiments ou aux émotions (passant de 28 % à 21 %) et en raison d'une dépendance au cannabis (passant de 12 % à 8 %). Ces différences sont surtout observables chez les hommes

Tableau 2.17

Raisons évoquées pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018 et 2019

	Traiter un problème de santé		Relaxer		Expérimenter		Se sentir « buzzé » ou sentir un « high »		Aider au sommeil		Aider avec les sentiments		Dépendance					
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019				
%																		
Total	26,2	23,5	83,0	77,7	-	18,4	24,8	+	53,2	48,6	-	43,9	41,6	27,6	21,3	-	12,0	8,4
Sexe																		
Homme	24,3	21,2	85,5	79,6	-	17,3	23,7	+	55,7	51,6	-	43,4	40,9	26,4	17,9	-	13,9	8,7
Femme	29,0	27,3	79,1	74,7		20,2	26,5	+	49,2	43,8		44,8	42,8	29,3	26,6		9,1 *	8,0 *
Âge																		
15-17 ans	10,9 *	9,2 *	66,6	57,4	-	60,4	59,0		68,4	69,4	-	32,8	21,6	31,2	25,6		5,9 *	5,6 *
18-24 ans	21,0	14,1	-	79,9	77,1	27,0	33,5	+	67,8	63,9	-	46,3	38,8	32,7	24,1	-	8,4	6,6
25-34 ans	25,1	21,7	86,0	77,5	-	15,7	22,6	+	50,5	50,0	-	48,1	40,7	27,3	22,2		11,5	9,8
35-54 ans	29,8	32,3	84,2	80,9		9,7 *	19,0	+	44,7	39,7		39,2	46,7	23,2	20,7		14,1	11,3
55 ans et plus	37,7 *	27,4 *	86,6	78,5		7,9 **	18,2 **		41,3 *	35,6 *		44,7	43,1	25,7 *	15,6 **		18,8 **	3,8 ** -

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Note: Plus d'une raison peut être indiquée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

À retenir

Type de consommateur de cannabis

- ▶ Selon l'EQC 2019, parmi les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête, près de 12 % sont des consommateurs quotidiens, 24 % des consommateurs réguliers, 21 % des occasionnels et 44 % ont consommé du cannabis moins d'un jour par mois. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à consommer quotidiennement que les femmes (13 % c. 10 %).
- ▶ Plus de consommateurs quotidiens ont commencé à consommer du cannabis à 14 ans ou avant (18 %) qu'entre 15 et 17 ans (13 %) et à 18 ans ou après (7 %*).

Produits de cannabis

- ▶ Le cannabis consommé dans les 12 mois précédant l'enquête a été principalement fumé, méthode indiquée par 92 % des consommateurs. La consommation de cannabis dans un produit alimentaire est mentionnée par près de 30 % des consommateurs et une faible proportion d'entre eux indiquent avoir recours au vapotage (14 %).
- ▶ La proportion des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois en le fumant a diminué entre les deux éditions

de l'enquête (passant de 96 % à 92 %). Cette diminution est notamment observable chez les hommes et chez les 18-24 ans.

- ▶ La forme de cannabis consommée la plus souvent mentionnée est les fleurs ou les feuilles séchées (87 %), suivie par le haschich (29 %), puis les extraits ou concentrés liquides (21 %) et solides (9 %).
- ▶ Près d'un consommateur sur deux ne peut pas dire ce qui est principalement contenu dans le cannabis qu'il a consommé dans la dernière année. Plus d'un tiers disent consommer du cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD, alors que 10 % consomment du cannabis contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC.

Raisons évoquées pour avoir consommé du cannabis

- ▶ Les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête l'ont principalement fait pour le plaisir (84 %), pour relaxer (78 %) et pour socialiser (74 %). Outre cela, près d'un consommateur sur deux dit avoir consommé dans la dernière année pour se sentir « buzzé » ou sur un « high ».

3

Approvisionnement du cannabis consommé

Florence Conus



Introduction

Relativement peu d'information est disponible concernant les modalités d'approvisionnement des consommateurs de cannabis, qu'il provienne de source légale ou non. Pourtant, il est raisonnable de penser que les habitudes d'achat du cannabis pourraient être associées à divers comportements de consommation et ultimement à la santé. Ainsi, au Québec, la vente légale du cannabis est effectuée par la Société québécoise du cannabis (SQDC) depuis octobre 2018. Celle-ci inscrit sa mission dans une perspective de protection de la santé et de la sécurité des consommateurs avec une approche basée sur l'éducation et l'information afin de minimiser les effets du cannabis sur la santé (Société québécoise du cannabis, 2019). Dans ce contexte, il est d'intérêt de savoir à quels endroits les consommateurs achètent leur cannabis et quelles sont les barrières à l'achat du cannabis sur le marché légal. Au Canada, lors du premier trimestre de 2019, la première source d'approvisionnement déclarée était une source légale (47 %), suivie par une source illégale (38 %) et un ami ou membre de la famille (37 %). Finalement, 9 % des consommateurs avaient déclaré avoir cultivé le cannabis consommé (Statistique Canada, 2019b).

Le présent chapitre dresse un portrait des habitudes d'achat de cette substance chez les Québécois ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête. Dans un premier temps, les différentes sources d'approvisionnement du cannabis sont décrites. Celles-ci incluent la SQDC bien qu'elle n'ait été ouverte qu'entre 4 à 8 mois (en fonction du moment de l'enquête) sur les 12 mois couverts par l'enquête. Ensuite, on présente la proportion du cannabis qui a été acheté à la SQDC par les consommateurs de 18 ans et plus ainsi que les raisons pour lesquelles ils ne l'ont pas entièrement acheté à la SQDC. On présente ces résultats selon le sexe, l'âge et d'autres caractéristiques sociodémographiques ainsi que selon le type de consommateur¹. Finalement, le prix moyen au gramme payé à un fournisseur illégal pour du cannabis sous forme de fleurs ou de feuilles séchées est présenté.

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

Résultats

3.1 Sources d'approvisionnement

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « *Au cours des 12 derniers mois, où vous êtes-vous procuré le cannabis que vous avez consommé ?* », suivie des énoncés suivants :

- Il a été cultivé par moi ou pour moi ;
- Auprès d'un tiers, par exemple un membre de ma famille, un ami ou une connaissance ;
- Auprès de la Société québécoise du cannabis (SQDC), en ligne ou en boutique ;
- Auprès d'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec ;
- Directement auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada ;
- Auprès d'un dispensaire ou club compassion ;
- Auprès d'un fournisseur illégal (revendeur ou marché noir, en ligne ou en personne) ;
- Autre.

Comme cette question est à choix multiple, une variable binaire (Oui/Non) a été créée pour chaque énoncé. Notons que les résultats pour la catégorie « *Autre* » ne sont pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs. Cet indicateur concerne uniquement les personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête.

Au Québec, 62 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête se sont approvisionnées auprès d'un membre de leur famille, un ami ou une connaissance (tableau 3.1). La deuxième source d'approvisionnement la plus citée est la SQDC (45 % des consommateurs). Rappelons que la SQDC n'a été ouverte que quelques mois au courant de la période de référence de 12 mois utilisée dans l'EQC 2019. La troisième source d'approvisionnement du cannabis en importance est un fournisseur illégal, source indiquée par plus de 22 % des consommateurs.

Tableau 3.1

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	%
Cultivé par moi ou pour moi	4,6
Membre de la famille, ami ou connaissance	62,0
SQDC	44,6
Source légale dans une autre province	6,7
Producteur autorisé de Santé Canada	4,6
Dispensaire ou club compassion	3,4
Fournisseur illégal	22,2

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Les données relatives aux quatre sources d'approvisionnement les plus utilisées sont présentées plus en détail ici. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à obtenir du cannabis auprès de la SQDC (47 % c. 40 %) et d'un fournisseur illégal (26 % c. 17 %, tableau 3.2). À l'opposé, celles-ci sont plus portées à avoir recours à un membre de la famille ou un ami pour s'approvisionner (69 % c. 57 % pour les hommes). On note également que les 18-24 ans (51 %) sont plus nombreux, toutes proportions gardées, que les 35-54 ans (44 %) et les 55 ans et plus (35 %*) à s'être approvisionnés à la

Tableau 3.2

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Membre de la famille, ami ou connaissance	SQDC	Source légale dans une autre province	Fournisseur illégal
%				
Sexe				
Homme	57,5 ^a	47,3 ^a	7,2	25,8 ^a
Femme	69,1 ^a	40,3 ^a	6,0 [*]	16,5 ^a
Âge				
15-17 ans	79,7	14,7 ^{a,b,c,d}	1,5 ^{**} ^{a,b,c}	31,4
18-24 ans	65,9	51,0 ^{a,e,f}	8,4 ^a	24,0
25-34 ans	61,9	50,0 ^{b,g}	9,9 ^{b,d}	23,0
35-54 ans	58,7	44,2 ^{c,e}	6,2 [*] ^{c,d}	22,9
55 ans et plus	58,1	35,2 [*] ^{d,f,g}	1,4 ^{**}	14,7 ^{**}
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	63,4	38,1	6,1 ^{**}	35,4 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	62,2	41,6	7,2 [*]	23,8 ^a
Diplôme d'études collégiales	61,6	47,4	7,7	22,9 ^b
Diplôme d'études universitaires	62,8	45,6	5,8 [*]	14,8 ^{a,b}
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	62,3	41,5	8,4 [*]	19,6
2	60,3	50,7	5,8 [*]	18,8
3	62,6	43,3	5,7 [*]	21,4
4	58,9	44,7	8,7 [*]	28,5
5 - Très défavorisé	65,4	43,2	5,3 [*]	23,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f,g Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

SQDC. Notons aussi que, selon l'EQC 2019, environ 15 % des jeunes de 15 à 17 ans disent s'être approvisionnés à la SQDC. Compte tenu que la vente de cannabis aux mineurs est interdites, ce résultat peut refléter le fait que ces personnes (et celles des autres groupes d'âge) ont consommé du cannabis provenant de la SQDC, bien qu'elles ne l'aient pas acheté personnellement à la SQDC. Enfin, les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont davantage à dire s'approvisionner auprès d'un fournisseur illégal (35 %), alors que ce sont les personnes ayant un diplôme universitaire qui déclarent le moins cette source d'approvisionnement (15 %).

Selon le type de consommateur de cannabis

Comme illustré au tableau 3.3, des différences sont observées quant aux quatre sources d'approvisionnement les plus prévalentes selon le type de consommateur de cannabis. Tout d'abord, les personnes consommant moins d'un jour par mois et occasionnellement sont plus nombreuses en proportion à indiquer obtenir du cannabis auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance (respectivement 70 % et 63 %) comparativement aux personnes consommant plus

Tableau 3.3

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Membre de la famille, ami ou connaissance	SQDC	Source légale dans une autre province	Fournisseur illégal
	%			
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois				
Quotidien	47,3 a,b	49,8 a	13,8* a,b	45,3 a
Régulier	53,6 c,d	60,2 a,b	7,8* a,c	38,1 b
Occasionnel	62,7 a,c	49,5 b	10,5* d	18,3 a,b
Moins d'un jour par mois	70,1 b,d	32,8 a,b	2,6* b,c,d	8,7 a,b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

fréquemment (47 % et 54 % pour les consommateurs quotidiens et réguliers). À l'opposé, la proportion des personnes s'approvisionnant auprès d'un fournisseur illégal augmente à mesure que la fréquence de consommation augmente. Ainsi, 9 % des personnes consommant moins d'un jour par mois ont eu recours à cette source, les consommateurs occasionnels sont quant à eux 18 %, alors que respectivement 38 % et 45 % des consommateurs réguliers et quotidiens ont acheté du cannabis d'un fournisseur illégal. Notons également que les consommateurs réguliers sont les plus nombreux en proportion à s'approvisionner à la SQDC (60 %), devant les consommateurs quotidiens et occasionnels (respectivement 50 % et 49 %) et les personnes consommant moins d'un jour par mois (33 %).

Comparaison entre 2018 et 2019

Note méthodologique

Dans l'EQC 2018 et l'EQC 2019, la même question générale a été utilisée pour traiter des différentes sources d'approvisionnement du cannabis. Toutefois, en 2019, deux choix de plus ont été proposés, soit « *Auprès de la Société québécoise du cannabis (SQDC), en ligne ou en boutique* » et « *Auprès d'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec* », afin que la question couvre la majorité des sources disponibles d'approvisionnement du cannabis, pour toute la période de couverture de l'enquête. Naturellement, aucune comparaison ne peut être effectuée pour les deux sources d'approvisionnement qui ont été ajoutées dans le questionnaire de l'EQC 2019. De plus, le fait que la liste des sources d'approvisionnement ait été modifiée entre les deux éditions de l'enquête rend l'information contenue dans la catégorie « Autre source » non comparable.

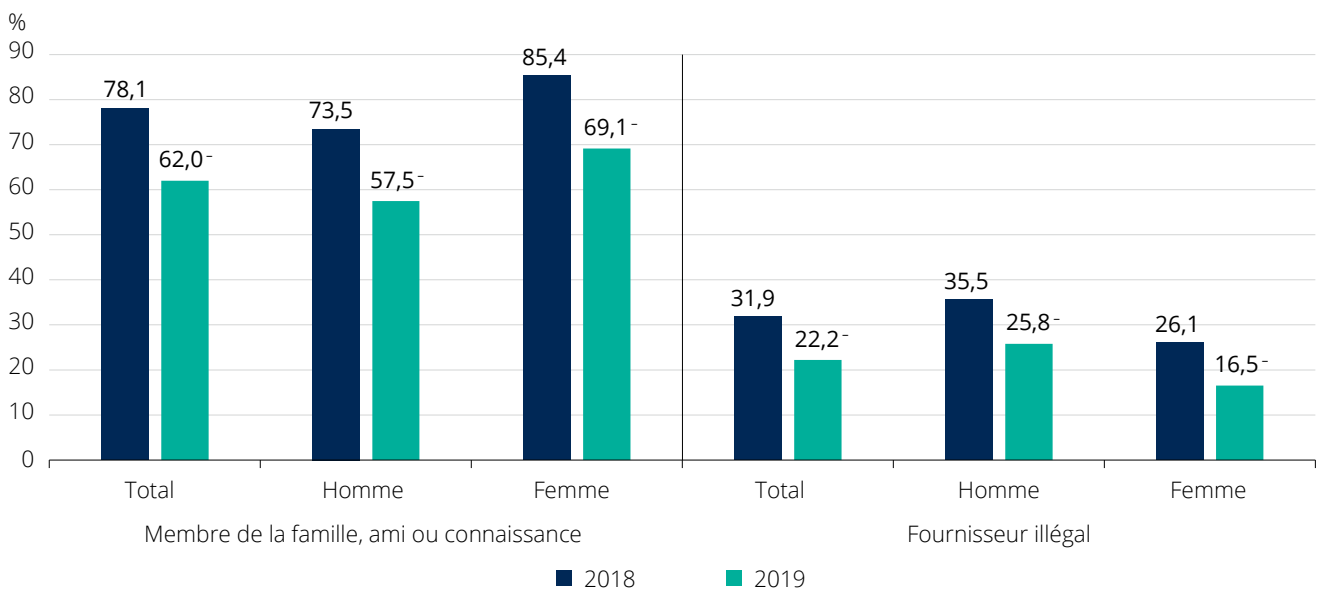
La comparaison des résultats relatifs aux sources d'approvisionnement du cannabis entre l'EQC 2018 et l'EQC 2019 est présentée pour les deux sources les plus prévalentes qui sont comparables, soit l'approvisionnement auprès d'un membre de la famille, un ami ou une connaissance et auprès d'un fournisseur illégal.

Chez les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, on décèle une diminution de l'approvisionnement du cannabis auprès

d'un tiers, passant de 78 % selon l'EQC 2018 à 62 % selon l'EQC 2019 et cela autant chez les hommes que chez les femmes (figure 3.1) et pour les groupes d'âge de 18 à 54 ans (figure 3.2). La proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un fournisseur illégal a également diminué entre les deux éditions de l'enquête, passant de 32 % à 22 %. Cette diminution est observée chez les hommes et chez les femmes (figure 3.1), et chez les 18-24 ans et les 25-34 ans (figure 3.2).

Figure 3.1

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le sexe, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018 et 2019



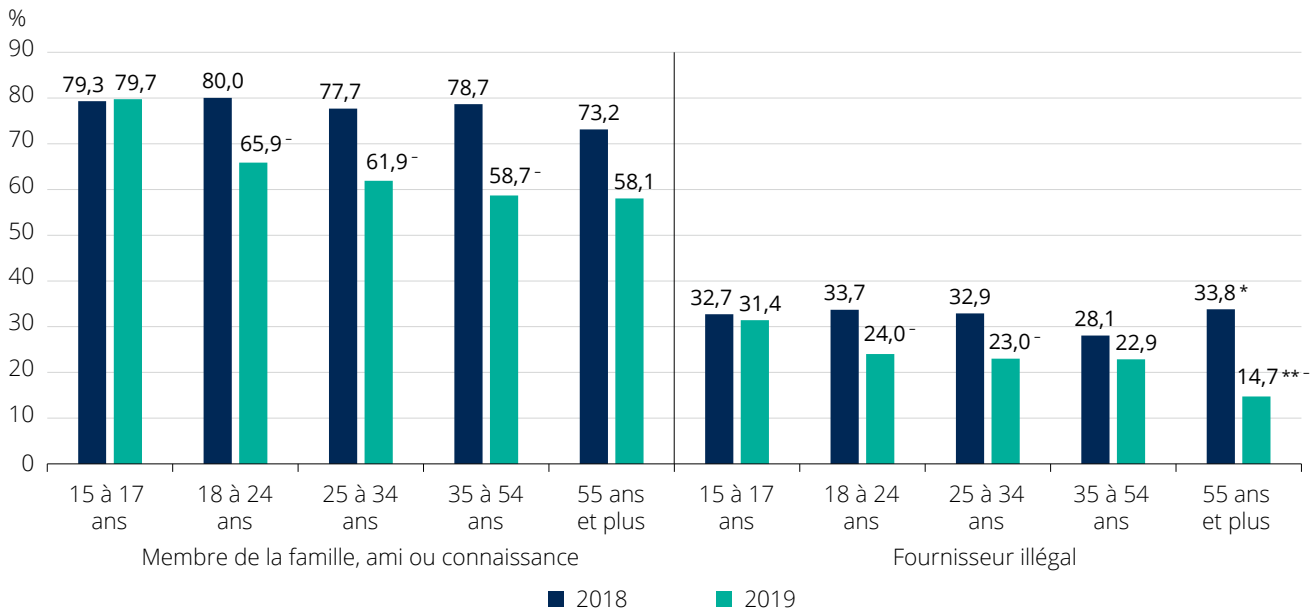
– Proportion significativement inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

Figure 3.2

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018 et 2019



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

– Proportion significativement inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

3.2 Part du cannabis acheté à la SQDC

Pourcentage du cannabis acheté à la SQDC depuis la légalisation

Cet indicateur est construit à partir de la question « Depuis la légalisation du cannabis au Canada (le 17 octobre 2018), quel pourcentage du cannabis que vous avez acheté provenait de la SQDC ? ». Les choix de réponses offerts sont « 1 % à 24 % », « 25 % à 49 % », « 50 % à 74 % », « 75 % à 99 % » et « 100 % ». Les répondants ayant déclaré s'être approvisionnés seulement à la SQDC à la question précédente se sont vus attribuer la valeur de « 100 % ». Les

répondants ayant déclaré ne s'être jamais approvisionnés à la SQDC à la question précédente se sont vus attribuer la valeur de « 0 % ». Aux fins d'analyse, l'indicateur a été construit en regroupant les catégories « 1 % à 24 % » et « 25 % à 49 % » pour former la catégorie « 1 % à 49 % » et les catégories « 50 % à 74 % » et « 75 % à 99 % » ont été regroupées afin de former la catégorie « 50 % à 99 % ». Cet indicateur concerne uniquement les personnes de 18 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Parmi les personnes de 18 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, plus de 54 % n'ont acheté aucun cannabis à la SQDC depuis la légalisation, alors que près d'un tiers a exclusivement acheté son cannabis à la SQDC (tableau 3.4). De plus, 8 % ont acheté moins de la moitié de leur cannabis à la SQDC et 4,1 % plus de la moitié. Rappelons que la SQDC n'était pas en activité pour l'entièreté des 12 mois de la période de référence de l'enquête. Une plus grande proportion de femmes n'ont pas acheté de cannabis à la SQDC (58 % c. 52 % des hommes), alors que les hommes sont plus nombreux en proportion à y avoir acheté entre 1 % et 49 % (10 % c. 5 %* des femmes) et entre 50 % à 99 % de leur cannabis (5 % c. 2,5 %* des femmes). Notons encore que les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont proportionnellement plus nombreuses

(15 %*) que les personnes avec un plus haut niveau de scolarité (entre 4,1 %* et 9 %) à avoir acheté moins de la moitié de leur cannabis à la SQDC.

Selon le type de consommateur de cannabis

Plusieurs différences sont observées entre les types de consommateurs quant à la proportion du cannabis acheté à la SQDC depuis la légalisation. Dans un premier temps, les personnes ayant consommé moins d'un jour par mois dans l'année précédant l'enquête sont davantage (66 %) à ne pas avoir acheté de cannabis à la SQDC (contre 39 % à 50 % chez les consommateurs plus fréquents). Les consommateurs réguliers sont les plus nombreux en proportion (41 %) à avoir acheté tout leur cannabis à la SQDC, comparativement aux personnes ayant consommé moins d'un jour par mois (31 %) et celles ayant consommé quotidiennement au cours de la dernière année (22 %).

Tableau 3.4

Pourcentage du cannabis acheté à la SQDC depuis la légalisation selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 18 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	0 %	1 % à 49 %	50 % à 99 %	100 %
	%			
Total	54,2	7,9	4,1	33,8
Sexe				
Homme	51,6 ^a	9,7 ^a	5,0 ^a	33,7
Femme	58,4 ^a	5,0* ^a	2,5* ^a	34,0
Âge				
18-24 ans	49,0	10,5	5,6*	34,8
25-34 ans	50,2	8,1*	5,5*	36,2
35-54 ans	56,0	8,8*	3,1**	32,1
55 ans et plus	64,8	2,3**	1,3**	31,6*
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	53,0	15,4* ^{a,b}	4,0**	27,6
Diplôme d'études secondaires	57,7	8,7* ^a	4,7**	28,9 ^a
Diplôme d'études collégiales	52,6	8,8 ^b	3,5*	35,1
Diplôme d'études universitaires	54,5	4,1* ^{a,b}	4,5*	36,9 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Tableau 3.5

Pourcentage du cannabis acheté à la SQDC depuis la légalisation selon le type de consommateur, population de 18 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	0 %	1 % à 49 %	50 % à 99 %	100 %
	%			
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois				
Quotidien	50,0 ^a	20,9 ^a	7,5 ^{** a}	21,6 ^{a,b,c}
Régulier	39,1 ^{a,b}	15,0 ^b	4,4 ^{* b}	41,5 ^{a,d}
Occasionnel	48,5 ^b	6,7 ^{* a,b}	6,6 ^{* c}	38,3 ^b
Moins d'un jour par mois	66,1 ^{a,b}	1,1 ^{** a,b}	1,8 ^{** a,b,c}	31,1 ^{c,d}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

3.3 Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC

Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC depuis la légalisation

Cet indicateur est construit à partir de la question « Depuis la légalisation, pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas acheté tout le cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC ? », suivie des énoncés suivant :

- Le prix ;
- Les problèmes d'approvisionnement de la SQDC ;
- L'absence de produits contenant la teneur en THC et/ou en CBD désirée ;
- L'absence de produits vendus sous forme de concentrés, de produits comestibles ou à boire, etc. ;
- La mauvaise qualité des produits vendus (p. ex. trop secs, poids moindre que celui affiché sur le contenant) ;

- Ne pas laisser de trace de mon achat ou être identifié comme un consommateur ;
- La difficulté d'accès (p. ex. heures d'ouverture, temps d'attente, boutique trop éloignée, pas d'accès à internet) ;
- Le délai avant d'obtenir du cannabis (p. ex. temps de livraison).

Comme les répondants sont invités à répondre à chacun des énoncés, autant de variables ont été créées afin de calculer les prévalences pour chaque raison. Cet indicateur concerne uniquement les personnes de 18 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et ne l'ayant pas tout acheté à la SQDC.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Selon l'EQC 2019, entre le moment de la légalisation du cannabis et le moment de l'enquête, la principale raison pour laquelle les consommateurs de 18 ans et plus n'ont pas acheté du cannabis à la SQDC est liée aux problèmes d'approvisionnement de celle-ci (tableau 3.6). Cette raison est mentionnée par 64 % des consommateurs. La deuxième raison en importance concerne les difficultés d'accès, mentionnée par 53 % des consommateurs de 18 ans et plus. Ceci inclut les difficultés liées aux heures d'ouverture, au temps d'attente et aux boutiques trop éloignées. Parmi les raisons pour lesquelles les consommateurs de 18 ans et plus n'ont pas acheté du cannabis à la SQDC, on trouve ensuite le prix (47 %), la teneur en THC ou CBD des produits offerts (33 %), le délai avant d'obtenir le cannabis (27 %), l'absence de produits vendus sous forme de concentrés, de produits comestibles, à boire, etc. (26 %), le souci de ne pas laisser de trace de son achat (25 %) et une opinion négative de la qualité des produits vendus (18 %). Finalement, 22 % des consommateurs ont mentionné ne pas acheter à la SQDC pour d'autres raisons que celles citées précédemment.

Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à ne pas acheter à la SQDC en raison des problèmes d'approvisionnement (69 % c. 53 %), des difficultés d'accès (57 % c. 45 %), du prix (50 % c. 39 %) et de la teneur en THC ou CBD des produits offerts (36 % c. 25 %*). En outre, on observe que les personnes ayant un diplôme d'études universitaires sont moins nombreuses en proportion (34 %*) que les personnes ayant un niveau de scolarité moindre à ne pas avoir acheté du cannabis à la SQDC en raison du prix (50 % à 56 %).

Selon le type de consommateur de cannabis

Les raisons de ne pas acheter du cannabis à la SQDC diffèrent entre les types de consommateurs. Ainsi, on observe que les consommateurs quotidiens et réguliers sont davantage à indiquer le prix (respectivement 66 % et 57 %), les problèmes d'approvisionnement de la SQDC (respectivement 76 % et 74 %) et le délai avant d'obtenir du cannabis (respectivement 36 % et 32 %) comme raison comparativement aux personnes ayant consommé occasionnellement ou moins d'un jour par mois au cours de la dernière année (proportion respective de 28 %* et 20 %* pour le prix, de 51 % et 43 % pour les problèmes d'approvisionnement et de 15 %** et 17 %* pour le délai d'obtention du cannabis, tableau 3.7). De plus, les consommateurs quotidiens sont plus nombreux en proportion (45 %) à ne pas avoir acheté du cannabis à la SQDC parce que les produits offerts ne contenaient pas la quantité de THC ou de CBD désirée, comparativement aux personnes ayant consommé occasionnellement ou moins d'un jour par mois dans la dernière année (respectivement 28 %* et 15 %*). Les consommateurs quotidiens sont proportionnellement plus nombreux que tous les autres à mentionner la qualité des produits comme une barrière à s'approvisionner à la SQDC (33 % c. entre 7 %** et 17 %*).

Tableau 3.6

Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC depuis la légalisation selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 18 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Prix	Approvisionnement de la SQDC	Teneur en THC ou CBD	Forme des produits	Qualité des produits	Trace	Difficulté d'accès	Délai d'obtention	Autre
	%								
Total	46,6	63,8	32,6	25,5	18,5	24,5	53,0	26,6	22,2
Sexe									
Homme	50,0 ^a	69,2 ^a	36,3 ^a	27,0	20,7	23,6	57,0 ^a	27,6	20,0
Femme	39,4 ^a	52,7 ^a	24,9 ^a	22,6	14,0 [*]	26,4	44,7 ^a	24,4 [*]	26,9 [*]
Âge									
18-24 ans	54,1	70,4	33,7	32,5	19,6	30,7	57,2	30,5	21,3
25-34 ans	48,1	70,1	32,1	28,4	16,6 [*]	24,1	52,2	25,5 [*]	23,6
35-54 ans	43,9	60,3	34,6	19,7 [*]	20,6 [*]	24,2 [*]	57,6	24,9 [*]	20,1 [*]
55 ans et plus	33,3 ^{**}	43,5 ^{**}	26,1 ^{**}	19,7 ^{**}	14,5 ^{**}	13,5 ^{**}	33,8 ^{**}	25,8 ^{**}	26,4 ^{**}
Plus haut niveau de scolarité									
Inférieur au diplôme d'études secondaires	56,0 ^a	66,9	35,1 [*]	13,6 ^{**}	28,3 [*]	23,9 [*]	66,9 ^a	33,8 [*]	23,9 [*]
Diplôme d'études secondaires	49,5 ^b	59,1	34,2 [*]	24,9 [*]	16,8 ^{**}	19,6 [*]	56,6	24,9 [*]	23,6 [*]
Diplôme d'études collégiales	50,0 ^c	70,0	35,1	29,8	19,4 [*]	26,1	53,2	28,6	19,2 [*]
Diplôme d'études universitaires	33,9 ^{* a,b,c}	56,2	24,9 [*]	26,8 [*]	10,9 ^{**}	25,9 [*]	41,7 ^a	19,2 [*]	25,4 [*]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une raison peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Tableau 3.7

Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC depuis la légalisation selon le type de consommateur, population de 18 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Prix	Approvisionnement de la SQDC	Teneur en THC ou CBD	Forme des produits	Qualité des produits	Trace	Difficulté d'accès	Délai d'obtention	Autre
	%								
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois									
Quotidien	65,8 ^{ab}	75,9 ^{ab}	44,8 ^{ab}	25,4 [*]	33,4 ^{ab,c}	32,1 ^a	61,4 ^a	36,4 ^{ab}	21,4 [*]
Régulier	57,5 ^{cd}	73,8 ^{cd}	34,8 ^c	28,1 ^c	17,3 [*]	24,8 ^{a,d}	62,8 ^b	31,5 ^{cd}	18,5 [*]
Occasionnel	27,8 ^{a,c}	51,1 ^{a,c}	27,6 [*]	29,7 [*]	13,1 ^{**}	15,0 [*]	48,7 ^c	15,3 ^{**}	26,9 ^{a,c}
Moins d'un jour par mois	19,9 ^{b,d}	43,1 ^{b,d}	14,9 ^{b,c}	18,0 [*]	7,4 ^{**}	20,7 [*]	27,2 ^{a,b,c}	17,4 [*]	25,9 [*]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une raison peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

3.4 Prix du cannabis acheté auprès d'un fournisseur illégal

Prix moyen au gramme du cannabis acheté sous forme de fleurs ou de feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal

Cet indicateur est construit à partir des trois questions suivantes :

- 1) « Lors de votre plus récent achat de cannabis auprès d'un fournisseur illégal, quelle forme de cannabis avez-vous principalement achetée ? ». Le choix de réponse « Fleurs ou feuilles séchées, cocottes, buds » a été sélectionné pour construire l'indicateur.
- 2) « Quelle quantité de ce produit avez-vous achetée ? »
- 3) « Quel montant (\$) avez-vous payé pour cet achat ? »

Ainsi, lorsque les fleurs ou feuilles séchées constituaient la forme principale du dernier achat auprès d'un fournisseur illégal, le montant indiqué à la troisième question a été divisé par la quantité en gramme indiquée à la deuxième question. Les valeurs inférieures à 3 \$/g ou supérieures à 20 \$/g ont été exclues. Cet indicateur a été construit pour les personnes de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et qui ont acheté des fleurs ou des feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal.

Selon l'EQC 2019, les consommateurs ayant acheté du cannabis sous forme de fleurs ou de feuilles séchées sur le marché illégal ont en moyenne payé 6,10 \$ par gramme de cannabis sous forme de fleurs ou de feuilles séchées (tableau 3.8).

Tableau 3.8

Prix moyen du cannabis acheté sous forme de fleurs ou de feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal, Québec, 2019

\$/g	Intervalle de confiance (95 %)
6,10	5,84 - 6,36

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

À retenir

- ▶ Selon l'EQC 2019, les trois principales sources d'approvisionnement du cannabis citées par les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête sont un membre de la famille, un ami ou une connaissance (62 % des consommateurs), la SQDC (45 %) et un fournisseur illégal (22 %).
- ▶ Parmi les personnes de 18 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, 34 % l'ont acheté en totalité à la SQDC depuis la légalisation, alors qu'environ 54 % n'ont acheté aucun cannabis à la SQDC.
- ▶ Entre le moment de la légalisation du cannabis et juin 2019, les quatre raisons les plus mentionnées par les consommateurs de 18 ans et plus pour ne pas acheter du cannabis à la SQDC ont été : les problèmes d'approvisionnement de celle-ci (64 %), les difficultés d'accès (53 %), le prix (47 %) et la teneur en THC ou en CBD des produits offerts (33 %).
- ▶ Selon l'EQC 2019, le prix moyen au gramme payé auprès d'un fournisseur illégal par les consommateurs de cannabis de 15 ans et plus est de 6,10 \$ pour du cannabis sous forme de fleurs ou de feuilles séchées.

4

Consommation problématique de cannabis

Maria-Constanza Street



Introduction

La *consommation problématique de cannabis*¹ est un terme qui peut être utilisé pour désigner des niveaux de consommation comportant des risques potentiels et ayant des conséquences nocives pour la santé et le bien-être, y compris ceux associés aux troubles de l'usage² (The National Academies of Sciences, 2017). Parmi les facteurs susceptibles d'augmenter le risque d'une consommation problématique, les recherches suggèrent l'association avec la fréquence de consommation et l'âge d'initiation (The National Academies of Sciences, 2017). Des études épidémiologiques effectuées aux États-Unis indiquent que le risque de troubles liés à la consommation de cannabis ne semble pas avoir augmenté. Ainsi, la hausse de la prévalence des troubles liés à l'usage de cette substance qui s'observe au cours des années 2000 serait attribuable à une augmentation de la proportion d'adultes qui en consomment (OMS, 2016).

Dans le cadre de la légalisation du cannabis au Québec, il est important de déterminer la prévalence de la consommation problématique et de suivre son évolution dans le temps. L'un des outils disponibles pour dépister l'usage problématique des substances psychoactives est l'*Alcohol, Smoking and Substance Involvement Screening Test* (ASSIST). Cet outil a été conçu et validé par un groupe d'experts sous la responsabilité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)³. Il vise à aider les professionnels de la santé à détecter le risque d'usage problématique de diverses substances, dont le cannabis, et à définir le type d'intervention requise auprès de leur clientèle⁴. Ainsi, selon l'ASSIST, les personnes qui présentent un faible niveau de risque ne nécessiteraient pas d'intervention spécifique à la consommation. Les personnes à risque modéré devraient suivre une intervention brève dans le but de les sensibiliser aux dangers potentiels et aux

moyens de maîtriser leur consommation. Enfin, lorsque le niveau de risque est élevé, les personnes devraient être dirigées vers un professionnel ou un service spécialisé en dépendances (Humenuik et autres, 2010a ; Humenuik et autres, 2010b).

L'outil ASSIST peut aussi être utilisé dans le cadre d'enquêtes populationnelles en santé afin de mesurer le niveau de risque de consommation problématique et les facteurs qui y sont associés, notamment parce que le questionnaire est court et culturellement neutre. Au Canada, les données de l'*Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues* (ECTAD) – qui inclut des questions de l'ASSIST depuis 2013 – indiquent que la majorité des personnes qui consomment du cannabis n'en font pas un usage problématique. Toutefois, le fait d'être un homme et d'avoir amorcé sa consommation à un jeune âge augmente les chances de développer une consommation problématique, résultats qui corroborent ceux d'autres études (Leos-Toro et autres, 2018 ; Rotermann et Pagé, 2018 ; The National Academies of Sciences, 2017).

Dans l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) 2019, comme dans l'édition précédente, on utilise le questionnaire de l'ASSIST pour déterminer le niveau de risque de consommation problématique de cannabis. Dans ce chapitre, on analyse d'abord chacune des questions qui composent l'ASSIST : la fréquence de consommation au cours des trois derniers mois et les problèmes qui y sont associés, les inquiétudes de l'entourage d'une personne à l'égard de sa consommation et les tentatives infructueuses de la maîtriser, de la réduire ou de l'arrêter au cours de sa vie. Ensuite, on présente le niveau de risque de consommation problématique de cannabis chez les personnes qui en ont consommé au cours des

1. Dans la littérature, on ne trouve pas de définition précise des termes *consommation risquée* et *consommation problématique* de cannabis, lesquels sont parfois utilisés de manière interchangeable. Pour une revue, voir Casajuana et autres (2016), cité dans (The National Academies of Sciences, 2017).
2. Le diagnostic de *trouble lié à l'usage de cannabis* a été incorporé à la 5^e édition du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM-5 selon les sigles en anglais). La définition de ce diagnostic intègre la notion d'abus et de dépendance.
3. Cet outil ne vise pas le diagnostic ni la confirmation d'un usage problématique. Il permet de le dépister et d'en évaluer le risque. De plus, lorsqu'utilisés en contexte clinique, les résultats de l'ASSIST ne peuvent se soustraire au jugement du professionnel et l'intervention doit être adaptée aux besoins particuliers.
4. L'approche d'intervention brève prônée par l'OMS se base sur des techniques FRAME (*Feedback, Responsibility, Advice, Menu of options, Empathy et Self-efficacy*, selon les termes en anglais) et des techniques d'entretien motivationnel. La durée de l'intervention est d'environ 3 à 15 minutes. Pour plus de renseignements, voir Humenuik et autres (2010b).

12 derniers mois selon le sexe et l'âge, d'autres caractéristiques sociodémographiques, l'âge d'initiation à la consommation de cannabis et certaines caractéristiques liées à la santé mentale⁵. Enfin, on analyse l'évolution du niveau de risque de consommation problématique entre les deux éditions de l'enquête selon le sexe et l'âge. Mentionnons qu'à la différence de l'EQC 2018, on exclut des analyses les personnes qui ont consommé du cannabis au cours de leur vie, mais pas au cours des 12 derniers mois. L'indicateur tiré de l'EQC 2018 a donc été recalculé selon cette définition aux fins de la comparaison.

5. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis

L'indicateur est construit en fonction des scores obtenus aux six questions (voir tableau ci-dessous). Ces questions portent sur la fréquence de consommation de cannabis et les problèmes rencontrés au cours des trois derniers mois, les inquiétudes de

l'entourage de la personne à l'égard de sa consommation et les tentatives infructueuses visant à la contrôler, à la réduire ou à l'arrêter au cours de sa vie. Les questions et les choix de réponse ont été adaptés à partir de la version française du questionnaire ASSIST (*screening test version 3.0*) (OMS, 2007).

Questions	Choix de réponse possibles	Score
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois		
1. Au cours des trois derniers mois (90 jours), à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?	Jamais – (saute à la question 5)	0
	Une ou deux fois	2
	Chaque mois	3
	Chaque semaine	4
	Tous les jours ou presque tous les jours	6
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des trois derniers mois		
2. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu un fort désir ou un grand besoin de consommer du cannabis ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	3
	Chaque mois	4
	Chaque semaine	5
	Tous les jours ou presque tous les jours	6
3. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence votre consommation de cannabis a-t-elle engendré des problèmes de santé ou des problèmes sociaux, juridiques ou financiers ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	4
	Chaque mois	5
	Chaque semaine	6
	Tous les jours ou presque tous les jours	7
4. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence avez-vous été incapable de faire ce que l'on attendait de vous en raison de votre consommation de cannabis ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	5
	Chaque mois	6
	Chaque semaine	7
	Tous les jours ou presque tous les jours	8
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois		
5. Au cours de votre vie, est-ce qu'un ami, un membre de la famille ou une autre personne a déjà exprimé certaines inquiétudes à propos de votre consommation de cannabis ? ¹	Non, jamais	0
	Oui, mais pas au cours des trois derniers mois	3
	Oui, au cours des trois derniers mois	6
6. Au cours de votre vie, avez-vous déjà essayé, sans succès, de contrôler votre consommation de cannabis, de la réduire ou d'y mettre fin ? ¹	Non, jamais	0
	Oui, mais pas au cours des trois derniers mois	3
	Oui, au cours des trois derniers mois	6

1. Ces questions ont aussi été posées aux personnes qui ont consommé du cannabis au cours de leur vie, mais pas au cours des 12 derniers mois. Ces personnes ont été exclues des analyses du présent chapitre, car on s'intéresse aux consommateurs récents.

Suite à la page 69

Le score obtenu aux six questions peut varier entre 0 et 39. Le score est inconnu pour les personnes visées n'ayant pas répondu à l'une de ces questions.

On détermine le niveau de risque de consommation problématique de cannabis chez les personnes qui en ont consommé au cours des 12 derniers mois, selon les seuils suivants² :

- faible – 0 à 3 (aucune intervention recommandée)
- modéré – 4 à 26 (intervention brève)
- élevé – 27 à 39 (traitement intensif par un professionnel ou un service spécialisé)

Dans certaines analyses, on a regroupé dans une seule catégorie les consommateurs à risque modéré et élevé (score de 4 ou plus), étant donné la très faible proportion de consommateurs qui présentent un risque élevé (score de 27 à 39).

Il faut tenir compte du fait que dans les situations de polyconsommation le score d'un individu peut résulter des problèmes ou des circonstances associés à la consommation d'autres substances que le cannabis (Obradovic, 2013). De plus, étant donné la nature transversale de l'enquête, il n'est pas possible de déterminer si la consommation de cannabis est une cause, une conséquence ou un facteur concomitant.

2. Certaines études suggèrent de rehausser le seuil minimal qui détermine le niveau de risque modéré de 4 à 8 dans le cadre des enquêtes populationnelles (Asbridge et autres, 2014 ; Davis et autres, 2009). Dans ce rapport, on utilise les seuils proposés par l'OMS afin d'assurer la comparabilité avec d'autres études utilisant cette méthodologie.

Résultats

4.1 Composantes de l'ASSIST

Selon le sexe

L'un des aspects qui déterminent le niveau de risque de consommation problématique de cannabis selon l'ASSIST est la fréquence de consommation au cours des trois derniers mois (figure 4.1).

D'abord, on note que la majorité des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ont aussi consommé au moins une fois au cours des trois derniers mois (environ 8 sur 10). À cet égard, les femmes sont en proportion plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir consommé au cours de cette période (27 % c. 16 %).

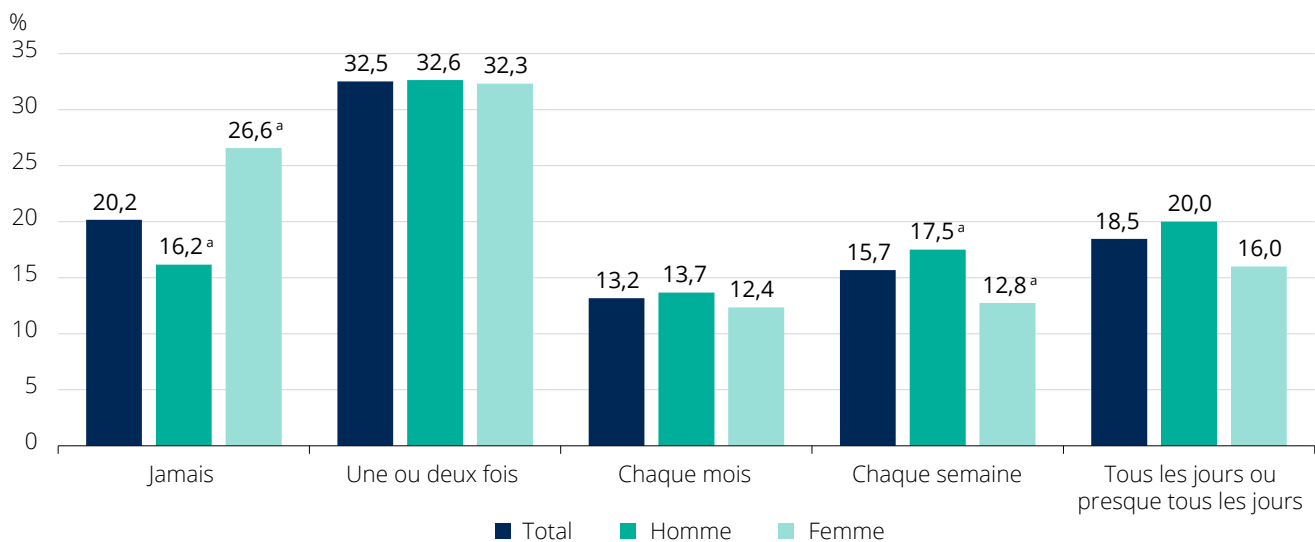
On remarque qu'environ un tiers (33 %) a consommé du cannabis une ou deux fois au cours des trois derniers mois, alors que 13 % disent avoir consommé chaque mois. Près de 16 % ont consommé de façon hebdomadaire, les

hommes davantage que les femmes (18 % c. 13 %), tandis que 18 % déclarent avoir consommé tous les jours ou presque tous les jours.

Lorsque l'on s'attarde aux personnes ayant consommé du cannabis au cours des trois derniers mois (tableau 4.1), on note que plus de la moitié (58 %) estiment ne jamais avoir ressenti un fort désir ou un grand besoin de consommer au cours de cette période, 22 % disent avoir ressenti le désir ou le besoin de façon occasionnelle (une ou deux fois ou chaque mois) et 19,3 % indiquent l'avoir ressenti chaque semaine ou quotidiennement. On note aussi que la grande majorité de ces personnes (96 %) mentionnent ne pas avoir eu d'ennui de santé ou de problèmes sociaux, juridiques ou financiers découlant de l'usage du cannabis au cours des trois derniers mois. La plupart d'entre elles (94 %) indiquent également ne pas avoir été incapables de faire ce qu'on attendait d'elles en raison de leur consommation. Notons enfin que dans aucune de ces situations on ne décèle des écarts significatifs entre les femmes et les hommes.

Figure 4.1

Fréquence de consommation de cannabis au cours des trois derniers mois selon le sexe, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019



a Pour une fréquence donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Tableau 4.1

Fréquence des problèmes associés à la consommation de cannabis au cours des trois derniers mois selon le sexe, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des trois derniers mois, Québec, 2019

	Jamais	Une ou deux fois	Chaque mois	Chaque semaine	Tous les jours ou presque tous les jours
	%				
Avoir eu un fort désir ou grand besoin de consommer du cannabis au cours des trois derniers mois					
Total	58,4	17,4	4,9	9,4	9,9
Homme	58,9	17,1	4,6 *	9,3	10,0
Femme	57,5	17,9	5,4 *	9,5 *	9,8
Avoir eu des problèmes de santé ou des problèmes sociaux, juridiques ou financiers engendrés par sa consommation au cours des trois derniers mois					
Total	96,0	2,7 *	0,6 **	0,3 **	0,5 **
Homme	95,6	2,9 *	0,5 **	0,3 **	0,7 **
Femme	96,7	2,3 *	0,7 **	0,3 **	—
Avoir été incapable de faire ce qu'on attendait d'elle en raison de sa consommation au cours des trois derniers mois					
Total	94,4	4,5	0,4 **	0,2 **	0,4 **
Homme	93,9	4,9	0,5 **	0,3 **	0,5 **
Femme	95,5	3,9 *	0,3 **	0,1 **	0,3 **

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

— Donnée infime.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

D'autres aspects pris en compte pour établir le niveau de risque de consommation problématique sont les inquiétudes exprimées par l'entourage de la personne à propos de sa consommation et les tentatives infructueuses pour la contrôler, la réduire ou la cesser au cours de sa vie (tableau 4.2).

On note que la majorité (79 %) des personnes qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois indiquent que jamais une personne de leur entourage n'a exprimé des inquiétudes à propos de leur consommation, les femmes dans une plus grande proportion que les hommes (85 % c. 74 %). Environ 18 % des consommateurs

mentionnent que quelqu'un a déjà exprimé des inquiétudes dans le passé et 3,5 %, au cours des trois derniers mois, les hommes dans une plus grande proportion que les femmes.

Il en ressort aussi que la majorité (82 %) des personnes qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois n'ont jamais essayé sans succès de la contrôler, de la réduire ou d'y mettre fin. Près de 13 % d'entre elles déclarent avoir déjà essayé de le faire sans succès dans le passé et 4,9 % au cours des trois derniers mois. À cet égard, on ne décèle pas de différence significative selon le sexe.

Tableau 4.2

Inquiétudes de l'entourage en lien avec la consommation de cannabis et tentatives infructueuses visant à contrôler, à réduire ou à arrêter sa consommation selon le sexe, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Non, jamais	Oui, mais pas au cours des trois derniers mois	Oui, au cours des trois derniers mois
	%		
Quelqu'un de son entourage a déjà exprimé des inquiétudes à propos de sa consommation			
Total	78,6	17,9	3,5
Homme	74,4 ^a	21,3 ^a	4,3 ^a
Femme	85,3 ^a	12,4 ^a	2,3 ^{* a}
A déjà essayé sans succès de contrôler sa consommation, de la réduire ou d'y mettre fin			
Total	81,7	13,5	4,9
Homme	79,8	14,8	5,4
Femme	84,6	11,4	4,0 [*]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

4.2 Niveau de risque de consommation problématique de cannabis

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

La figure 4.2 présente la répartition des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le niveau de risque de consommation problématique, déterminé par le score obtenu au questionnaire ASSIST.

On remarque qu'un peu moins de la moitié des consommateurs (48 %) présente un faible risque de consommation problématique. La proportion de consommateurs à risque modéré est d'environ 51 %. Cette catégorie regroupe davantage d'hommes que de femmes (56 % c. 44 %). La proportion de consommateurs présentant un niveau de risque élevé est de 0,8 %*.

Les résultats du tableau 4.3 montrent que la proportion de consommateurs à risque modéré ou élevé⁶ ne diffère pas selon le groupe d'âge, tandis qu'elle varie selon le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

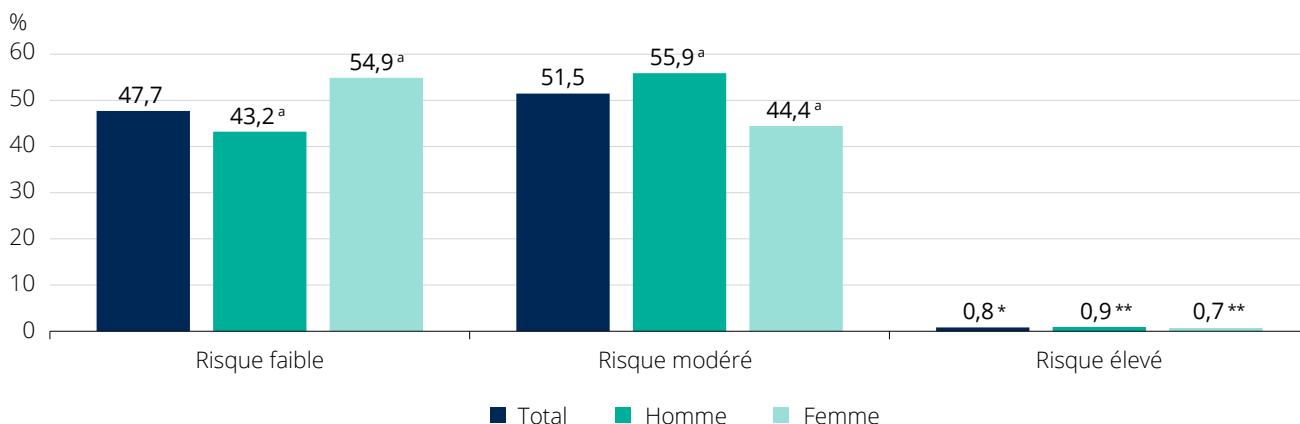
Ainsi, on remarque que les consommateurs qui détiennent un diplôme d'études universitaires sont, en proportion, moins nombreux à présenter un niveau de risque modéré ou élevé (39 %) que ceux qui n'en ont pas. On note également un écart significatif entre les personnes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires (53 %) et celles n'ayant pas de diplôme (65 %).

Le niveau de risque de consommation problématique varie aussi selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Les personnes se situant au quintile 1 de l'indice (« très favorisé ») sont, en proportion, moins nombreuses à présenter un niveau de risque modéré ou élevé (43 %) que celles se situant aux quintiles 3 à 5 (« très défavorisé ») (de 54 % à 61 % selon le cas).

6. Dans ces analyses, on a regroupé dans une seule catégorie les consommateurs à risque modéré ou élevé (score de 4 ou plus) étant donné la faible proportion de personnes classées au niveau élevé (score de 27 ou plus).

Figure 4.2

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis selon le sexe, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

^a Pour un niveau de risque donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Tableau 4.3

Risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	%
Âge	
15-17 ans	48,5
18-24 ans	51,1
25-34 ans	52,8
35-54 ans	56,0
55 ans et plus	47,2
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	65,1 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	53,4 ^{a,c}
Diplôme d'études collégiales	58,6 ^d
Diplôme d'études universitaires	39,4 ^{b,c,d}
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	43,0 ^{a,b,c}
2	49,4 ^d
3	53,6 ^a
4	61,2 ^{b,d}
5 - Très défavorisé	55,5 ^c

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

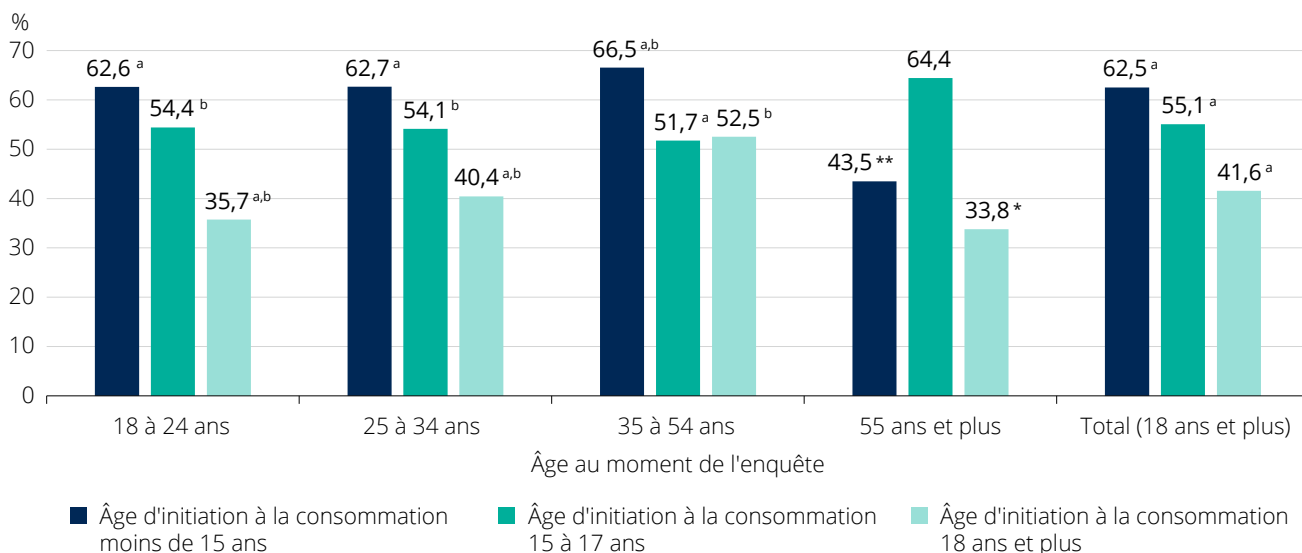
Selon l'âge d'initiation à la consommation de cannabis

La figure 4.3 montre la proportion de consommateurs présentant un niveau de risque modéré ou élevé de consommation problématique selon l'âge d'initiation à la consommation (moins de 15 ans, 15 à 17 ans, 18 ans et plus) et l'âge au moment de l'enquête (18 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 54 ans, 55 ans et plus). Ces résultats portent exclusivement sur les personnes de 18 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.

On constate que la proportion de consommateurs ayant un risque modéré ou élevé varie selon l'âge d'initiation à la consommation, et ce, pour la plupart des groupes d'âge considérés. Si l'on s'attarde aux consommateurs âgés de 18 à 34 ans au moment de l'enquête, on remarque que la proportion présentant un risque modéré ou élevé est plus grande parmi ceux qui ont commencé à consommer avant l'âge de 15 ans (63 %) et entre 15 et 17 ans (54 %), comparativement à ceux qui avaient 18 ans ou plus au moment de la première consommation (36 % et 40 % respectivement). Chez les consommateurs de 35 à 54 ans, on décèle un écart significatif entre ceux qui ont commencé à consommer avant l'âge de 15 ans (67 %) comparativement à ceux qui avaient entre 15 et 17 ans et ceux qui avaient 18 ans ou plus (52 % et 53 % respectivement).

Figure 4.3

Risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis selon l'âge d'initiation à la consommation de cannabis et l'âge au moment de l'enquête, population de 18 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Pour un groupe d'âge au moment de l'enquête donné, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des trois groupes d'âge d'initiation au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

Au tableau 4.4, on constate que les consommateurs qui se situent au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique sont, en proportion, plus nombreux à présenter un risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis que les autres (59 % c. 50 %). On ne décèle pas de lien statistiquement significatif avec le niveau de satisfaction à l'égard de la vie.

Tableau 4.4

Risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	%
Niveau élevé de détresse psychologique	
Oui	59,1 ^a
Non	49,9 ^a
Satisfaction à l'égard de sa vie	
Généralement insatisfait ou très insatisfait	58,4
Généralement satisfait ou très satisfait	51,5

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Comparaison entre 2018 et 2019

Lorsque l'on compare les résultats entre les deux éditions de l'enquête (tableau 4.5), on note que dans l'EQC 2019 il y a une plus grande proportion de personnes de 15 ans et plus qui présentent un faible risque de consommation problématique (43 % c. 48 %) parmi celles qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois. Ce constat se confirme chez les hommes (38 % c. 43 %).

En contrepartie, on observe une baisse de la proportion de consommateurs qui sont à risque modéré (56 % c. 51 %). On observe aussi une tendance à la baisse de la proportion de consommateurs à risque élevé (1,5 %* c. 0,8 %*).

Tableau 4.5

Risque modéré ou élevé de consommation problématique de cannabis selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018 et 2019

	Risque faible			Risque modéré			Risque élevé	
	2018	2019		2018	2019		2018	2019
	%							
Total	42,8	47,7	+	55,8	51,5	-	1,5*	0,8*
Sexe								
Homme	37,8	43,2	+	60,2	55,9		2,0**	0,9** -
Femme	50,5	54,9		48,9	44,4		0,6**	0,7**
Âge								
15-17 ans	50,7	51,5		47,4	46,3		1,9**	2,2**
18-24 ans	45,4	48,9		53,0	50,1		1,6**	0,9**
25-34 ans	41,9	47,2		56,9	52,0		1,2**	0,8**
35-54 ans	40,2	44,0		58,5	55,0		1,4**	1,0**
55 ans et plus	41,4*	52,8		56,5	47,2		2,1**	—

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

— Donnée infime.

+/- Proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

À retenir

- ▶ Selon l'EQC 2019, environ 51 % des personnes de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois présentent un risque modéré de consommation problématique, les hommes davantage que les femmes (56 % c. 44 %). D'après les recommandations de l'OMS, les personnes à risque modéré pourraient bénéficier d'une intervention brève visant à les sensibiliser sur les dangers potentiels et sur les moyens de maîtriser leur consommation. On constate également qu'une faible proportion des consommateurs présente un niveau de risque élevé (0,8 %*, interpréter avec prudence), niveau pour lequel on recommande un traitement intensif de la part d'un professionnel ou d'un service spécialisé en dépendances.
- ▶ Les personnes qui ont commencé à consommer du cannabis à l'adolescence sont en proportion plus nombreuses à présenter un risque modéré ou élevé de consommation problématique que celles qui ont commencé à consommer à 18 ans ou après. Ce constat s'observe notamment chez les personnes de 18 à 34 ans.
- ▶ Entre les éditions 2018 et 2019, il y a une hausse de la proportion de consommateurs qui présentent un faible risque de consommation problématique (43 % c. 48 %), notamment chez les hommes. En contrepartie, on observe une baisse de la proportion de consommateurs qui présentent un risque modéré (56 % à 51 %).

5

Perceptions à l'égard du cannabis

Maria-Constanza Street



Introduction

La légalisation d'une substance psychoactive comme le cannabis soulève, entre autres, des questions concernant les attitudes et les perceptions ainsi que leur lien avec la consommation (Cunningham et Koski-Jännes, 2019). Or, il n'y a pas de consensus sur les effets du changement du cadre légal entourant le cannabis, notamment parce qu'il s'agit d'un phénomène relativement récent qui concerne un petit nombre de pays (Hall et Lynskey, 2016 ; Hall et Weier, 2015). Plus d'études sont nécessaires pour évaluer les conséquences de la légalisation du cannabis à des fins récréatives, particulièrement chez les jeunes (Melchior et autres, 2019). Les recherches menées aux États-Unis, où la consommation de cannabis à des fins médicales et récréatives est autorisée dans certains états depuis plusieurs années, indiquent que la prévalence de la consommation de cannabis est demeurée relativement stable au cours des années 2000, notamment chez les adolescents, tandis qu'on décèle une augmentation chez les adultes, ce qui pourrait avoir un lien avec la légalisation à des fins médicales (Carliner et autres, 2017). Parallèlement, on observe une baisse de la proportion de personnes qui perçoivent des risques pour la santé associés à la consommation régulière de cannabis, et ce, autant chez les jeunes que chez les adultes (Carliner et autres, 2017 ; Johnston et autres, 2019). Des études indiquent également que les risques perçus de la consommation régulière varient selon le sexe, l'âge et la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois (Pacek et autres, 2015).

Au Canada, les données tirées de l'*Enquête canadienne sur le cannabis* (ECC) réalisée par une firme de sondage pour le compte de Santé Canada en 2017 et 2018 (avant l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis) indiquent que près d'un quart de la population de 16 ans et plus trouvait tout à fait acceptable socialement de consommer du cannabis à l'occasion. De plus, la majorité des Canadiens estimait que la consommation occasionnelle de cannabis ne présente aucun risque ou un risque léger pour la santé, mais que la consommation régulière comporte un risque modéré ou élevé. Comme pour le niveau d'acceptabilité sociale, on décèle un lien entre le risque perçu pour la santé et la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois (Santé Canada, 2017, 2018). Les résultats de l'ECC 2019

indiquent que l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis aurait légèrement augmenté comparativement à l'ECC 2018. Les résultats suggèrent aussi une légère hausse de la proportion de personnes qui perçoivent des risques modérés ou élevés pour la santé associés à la consommation régulière (Santé Canada, 2019).

Dans l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) 2019, on mesure les perceptions des personnes de 15 ans et plus à l'égard de la consommation de cannabis en tenant compte des aspects suivants : le degré d'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales et celui d'autres substances légales telles que l'alcool et le tabac ; le risque perçu pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis ; la perception du pourcentage des personnes du même âge qui consomment au Québec.

Dans ce chapitre, on présente les résultats obtenus selon le sexe, l'âge et d'autres caractéristiques sociodémographiques ainsi que selon la consommation de cannabis au cours de la vie et le type de consommateur¹. On compare également l'évolution de ces indicateurs entre l'ECC 2018 et l'ECC 2019 selon le sexe et l'âge.

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

Résultats

5.1 Acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis, d'alcool et de tabac

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales, d'alcool et de tabac

On a construit trois indicateurs à partir des questions suivantes, posées à toutes les personnes de 15 ans et plus :

« Commençons par des questions pour lesquelles vous devez répondre en fonction de votre opinion personnelle. Selon vous, est-il socialement acceptable qu'une personne consomme à l'occasion...

- du cannabis à des fins non médicales ?
- de l'alcool ?
- du tabac ? »

Les choix de réponses possibles sont « Tout à fait acceptable », « Plutôt acceptable », « Plutôt inacceptable », « Tout à fait inacceptable » ou « Aucune opinion ». Dans certaines analyses, les catégories ont été regroupées comme suit : « Tout à fait ou plutôt acceptable », « Plutôt ou tout à fait inacceptable » et « Aucune opinion ».

On analyse la répartition des personnes de 15 ans et plus selon le niveau d'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de chacune de ces substances.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

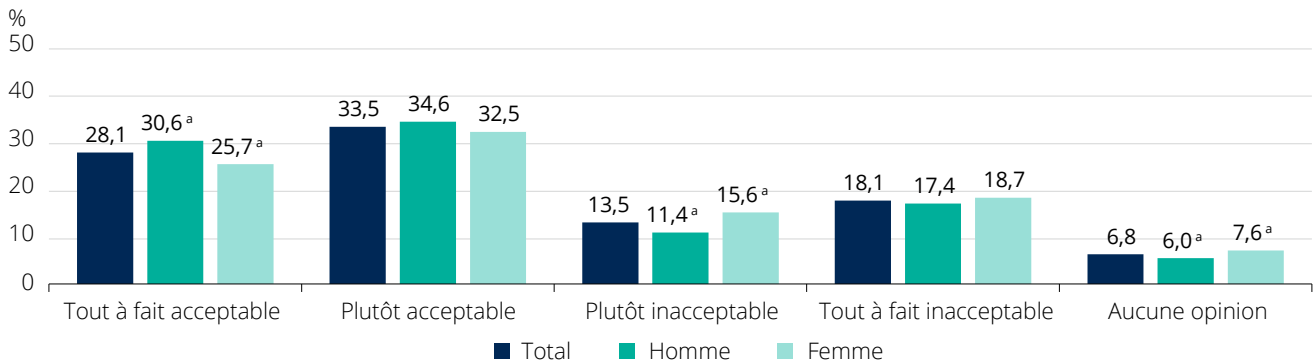
Selon l'EQC 2019 (figure 5.1), environ 62 % des Québécois de 15 ans et plus estiment qu'il est acceptable de consommer du cannabis occasionnellement à des fins non médicales : 28 % que c'est tout à fait acceptable et 34 % que c'est plutôt acceptable socialement. Les hommes sont en proportion plus nombreux que les femmes à estimer que c'est tout à fait acceptable (31 % c. 26 %), tandis que les femmes croient davantage que c'est plutôt inacceptable (16 % c. 11 %). Globalement, environ 18 % des personnes de 15 ans et plus, sans distinction à l'égard du sexe, estiment qu'il est tout à fait inacceptable de consommer du cannabis à l'occasion.

En ce qui concerne l'alcool (figure 5.2), la majorité des personnes de 15 ans et plus estiment qu'il est socialement acceptable d'en consommer occasionnellement : environ 40 % croient que c'est tout à fait acceptable et 44 % que c'est plutôt acceptable. Comme pour la consommation de cannabis, les hommes sont en proportion plus nombreux que les femmes à estimer qu'il est tout à fait acceptable de consommer de l'alcool de façon occasionnelle (42 % c. 39 %).

Quant à la consommation de tabac (figure 5.3), on remarque que près de 17 % des personnes de 15 ans et plus estiment que fumer du tabac à l'occasion est tout à fait acceptable et 28 % que c'est plutôt acceptable. Les hommes sont plus nombreux en proportion que les femmes à croire que c'est tout à fait acceptable (19 % c. 16 %). Toutefois, près de la moitié des personnes de 15 ans et plus, sans distinction à l'égard du sexe, trouve que ce comportement est inacceptable socialement : 24 % que c'est plutôt inacceptable et 25 % que c'est tout à fait inacceptable.

Figure 5.1

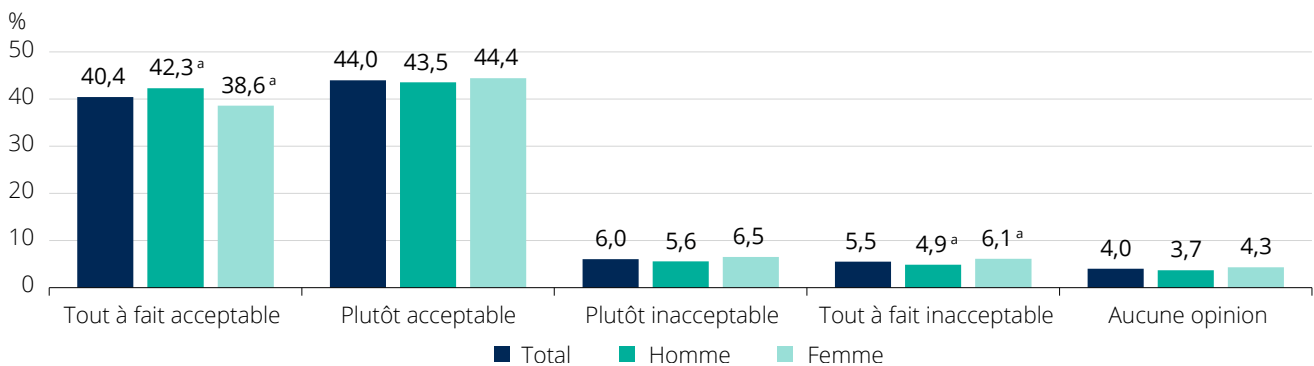
Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2019



a Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Figure 5.2

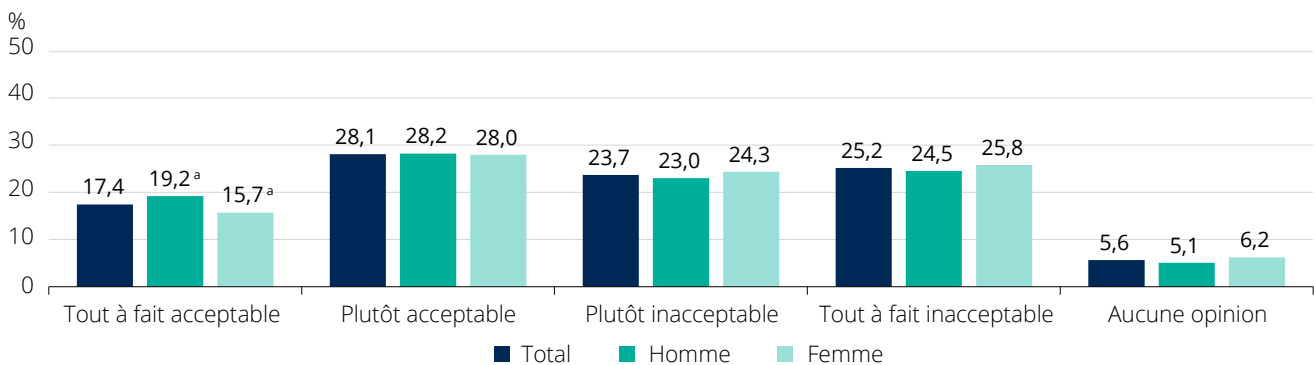
Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle d'alcool selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2019



a Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Figure 5.3

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de tabac selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2019



a Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

La perception de l'acceptabilité sociale de la consommation de ces substances diffère selon le groupe d'âge (tableau 5.1). Les personnes de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans sont en proportion plus nombreuses que celles des autres groupes d'âge à estimer qu'il est tout à fait ou plutôt acceptable de consommer occasionnellement

du cannabis (74 % c. 55 % à 60 %), de l'alcool (autour de 90 % c. 82 % à 84 %) et du tabac (autour de 56 % c. 37 % à 49 %). Notons qu'à l'exception du tabac, les perceptions des jeunes de 15 à 17 ans ne se distinguent pas de celles des adultes de 55 ans et plus.

Tableau 5.1

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales, d'alcool et de tabac selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	Tout à fait ou plutôt acceptable	Tout à fait ou plutôt inacceptable	Aucune opinion
	%		
Cannabis à des fins non médicales			
15-17 ans	57,0 a,b,c	35,2 a,b	7,9 a,b,c
18-24 ans	74,4 a,d,e	19,5 a,c,d	6,2 a,d,e
25-34 ans	74,1 b,f,g	21,6 b,e,f	4,4 b,d,f,g
35-54 ans	60,4 c,d,f,h	33,6 c,e	6,0 c,f,h
55 ans et plus	55,2 e,g,h	36,4 d,f	8,4 e,g,h
Alcool			
15-17 ans	84,3 a,b	11,4 a,b,c	4,3 a
18-24 ans	89,5 a,c,d	6,8 a,d,e	3,7
25-34 ans	89,9 b,e,f	7,3 b,f,g	2,8 * a,b
35-54 ans	83,5 c,e	12,2 d,f	4,3 b
55 ans et plus	81,8 d,f	13,9 c,e,g	4,3
Tabac			
15-17 ans	42,4 a,b	49,5 a,b	8,2 a,b,c,d
18-24 ans	56,4 a	38,7 a	4,9 a
25-34 ans	55,5 b	39,8 b	4,7 b
35-54 ans	48,7 a,b	45,2 a,b	6,0 c
55 ans et plus	36,6 a,b	57,7 a,b	5,7 d

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f,g,h Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

On décèle aussi une association entre la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis et le niveau de scolarité (tableau 5.2). Les personnes de 15 ans et plus ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires sont en proportion plus nombreuses à estimer que la consommation occasionnelle est tout à fait ou plutôt acceptable (65 %), comparativement à celles qui ont un diplôme d'études secondaires (61 %) ou encore à celles qui n'ont pas de tel diplôme (51 %). Notons qu'aucun lien n'est décelé avec l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

Tableau 5.2

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	Tout à fait ou plutôt acceptable	Tout à fait ou plutôt inacceptable	Aucune opinion
	%		
Plus haut niveau de scolarité			
Inférieur au diplôme d'études secondaires	50,9 ^{a,b}	37,3 ^{a,b,c}	11,8 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	60,6 ^{a,b}	32,3 ^a	7,1 ^a
Diplôme d'études collégiales	64,9 ^a	28,9 ^b	6,2 ^b
Diplôme d'études universitaires	64,8 ^b	30,9 ^c	4,3 ^{a,b}
Indice de défavorisation matérielle et sociale			
1 - Très favorisé	63,1	31,9	4,9
2	61,3	32,3	6,4
3	65,0	29,0	6,0
4	61,4	30,2	8,4
5 - Très défavorisé	59,5	33,4	7,2

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

Comme illustré au tableau 5.3, la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales varie selon l'expérience de consommation au cours de la vie.

Ainsi, on note une plus grande proportion de personnes qui estiment que consommer du cannabis à l'occasion est socialement acceptable parmi celles qui en ont déjà pris : environ 97 % chez celles qui en ont consommé au cours des 12 derniers mois et 76 % chez celles qui en ont consommé au cours de leur vie, mais pas au cours des 12 derniers mois. Cette proportion atteint 44 % chez les personnes qui n'en ont jamais consommé. Ces dernières sont aussi plus nombreuses que les autres, en proportion, à ne pas avoir d'opinion à ce sujet (10 %).

Tableau 5.3

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	Tout à fait ou plutôt acceptable		Tout à fait ou plutôt inacceptable		Aucune opinion
	%				
Consommation de cannabis au cours de la vie					
Oui, au cours des 12 derniers mois	96,5	^a	2,6	^a	0,9 ^{**} ^a
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	75,6	^a	20,3	^a	4,1 ^a
N'a jamais consommé	43,5	^a	46,4	^a	10,0 ^a

^{**} Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

^a Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon le type de consommateur de cannabis

D'après les résultats du tableau 5.4, la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales ne varie pas selon la fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois.

Tableau 5.4

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Tout à fait ou plutôt acceptable	Tout à fait ou plutôt inacceptable	Aucune opinion
	%		
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois			
Quotidien	98,1	1,2 **	0,6 **
Régulier	98,2	1,3 **	0,5 **
Occasionnel	96,2	2,3 **	1,5 **
Moins d'un jour par mois	95,3	3,9 *	0,8 **

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Comparaison entre 2018 et 2019

Note méthodologique

Dans l'EQC 2019, la question portant sur la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales a été posée avant celles de l'alcool et du tabac, tandis que dans l'EQC 2018 elle avait été posée après celles-ci. La comparaison des indicateurs entre les deux éditions doit être faite avec prudence, car le changement de l'ordre des questions peut avoir eu une incidence sur les résultats obtenus, notamment chez les personnes qui ont répondu par entrevue téléphonique (environ un tiers des répondants de l'enquête). Ces questions apparaissent à l'écran en même temps dans le questionnaire web.

Entre l'EQC 2018 et l'EQC 2019 (tableau 5.5), il y a une hausse de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui estiment qu'il est tout à fait ou plutôt acceptable de consommer du cannabis occasionnellement à des fins non médicales, laquelle est passée de 48 % à 62 %. On note également une augmentation de la proportion des personnes qui disent n'avoir aucune opinion à ce sujet (2,9 % c. 7 %).

Tableau 5.5

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2019

	Tout à fait ou plutôt acceptable			Tout à fait ou plutôt inacceptable		Aucune opinion			
	2018	2019		2018	2019	2018	2019		
	%								
Total	48,5	61,7	+	48,6	31,5	-	2,9	6,8	+
Sexe									
Homme	52,7	65,2	+	44,7	28,8	-	2,6	6,0	+
Femme	44,3	58,2	+	52,5	34,2	-	3,2	7,6	+
Âge									
15 à 17 ans	44,7	57,0	+	50,8	35,2	-	4,5	7,9	+
18 à 24 ans	64,4	74,4	+	32,8	19,5	-	2,8	6,2	+
25 à 34 ans	63,1	74,1	+	34,4	21,6	-	2,5*	4,4	+
35 à 54 ans	46,3	60,4	+	50,8	33,6	-	2,9	6,0	+
55 ans et plus	40,6	55,2	+	56,5	36,4	-	3,0*	8,4	+

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

5.2 Niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation de cannabis

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis

On construit deux indicateurs à partir des questions suivantes, posées à toutes les personnes de 15 ans et plus :

« Selon vous, quel est le niveau de risque pour la santé que courent les personnes qui consomment du cannabis... »

- à l'occasion, c'est-à-dire moins d'une fois par semaine ?

- régulièrement, c'est-à-dire une fois par semaine ou plus ? »

Les choix de réponses possibles sont « *Aucun risque* », « *Risque minime* », « *Risque modéré* » ou « *Risque élevé* ». Dans certaines analyses, les réponses « *Risque modéré* » et « *Risque élevé* » ont été regroupées en une seule catégorie.

On analyse la répartition de personnes de 15 ans et plus selon la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis.

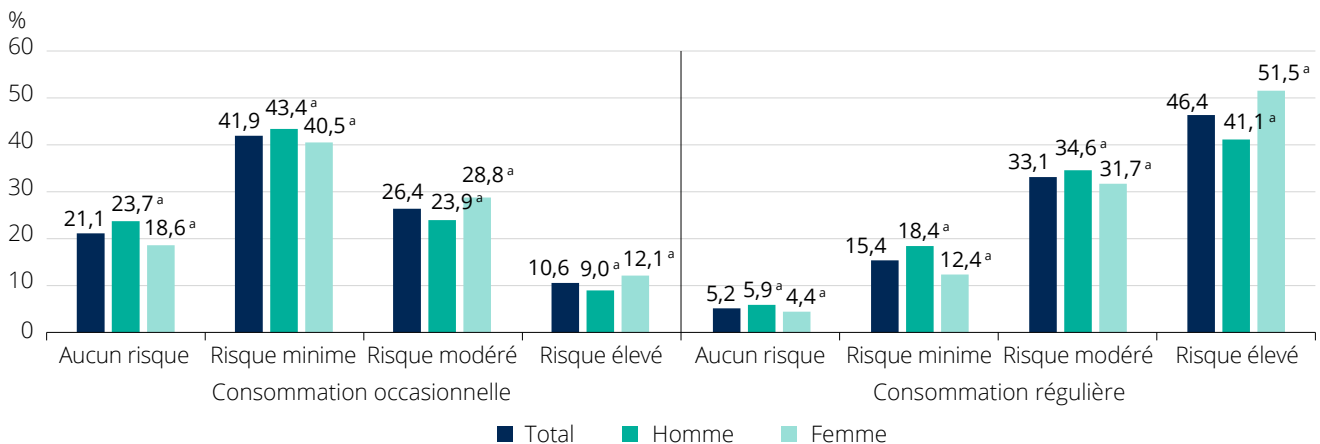
Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Selon l'EQC 2019 (figure 5.4), la majorité des Québécois de 15 ans et plus estiment que la **consommation occasionnelle** de cannabis entraîne un risque minime pour la santé (42 %) ou n'entraîne aucun risque (21 %), les hommes dans une plus grande proportion que les femmes.

En revanche, un tiers (33 %) juge que la **consommation régulière** de cannabis comporte un risque modéré et près de la moitié (46 %) estime que le risque est élevé. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à percevoir le risque comme élevé (52 % c. 41 %).

Figure 5.4

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2019



^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le cannabis, 2019.

Lorsque l'on tient compte du lien avec l'âge (tableau 5.6), on remarque qu'environ la moitié (autour de 48 %) des personnes de moins de 35 ans estiment que la consommation occasionnelle de cannabis comporte un risque minime pour la santé, une proportion plus grande que celle observée chez les personnes de 35 à 54 ans (41 %) ou encore chez celles de 55 ans et plus (38 %). Les jeunes de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans sont aussi plus nombreux, en proportion, à croire qu'une consommation occasionnelle ne comporte aucun risque pour la santé (autour de 25 %). Par contre, cette opinion est moins répandue chez les adolescents de 15 à 17 ans (14 %).

Bien que la majorité des personnes de 15 ans et plus estiment que la consommation régulière de cannabis comporte un risque modéré ou élevé pour la santé, on constate que les jeunes de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans

sont proportionnellement moins nombreux à le croire (74 % et 72 % respectivement) que les adolescents de 15 à 17 ans (88 %) et les adultes de 35 ans et plus (autour de 80 %).

La perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis varie selon le niveau de scolarité, tandis qu'on ne décèle pas d'association significative avec l'indice de défavorisation matérielle et sociale (tableau 5.6).

En ce qui concerne la consommation occasionnelle, on note que les personnes qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires sont plus nombreuses, en proportion, à juger qu'elle comporte un risque minime pour la santé (44 % et 42 %) que celles n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires (38 %).

Tableau 5.6

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	Consommation occasionnelle						Consommation régulière					
	Aucun risque		Risque minime		Risque modéré ou élevé		Aucun risque		Risque minime		Risque modéré ou élevé	
	%											
Âge												
15-17 ans	13,9	a,b,c,d	48,3	a,b	37,8	a,b,c	2,9	a,b,c	9,5	a,b,c,d	87,6	a,b,c,d
18-24 ans	25,6	a,e,f	48,8	c,d	25,7	a,d,e	7,0	a,d,e	19,0	a,e,f	74,0	a,e,f
25-34 ans	25,1	b,g,h	48,1	e,f	26,8	b,f,g	7,3	b,f,g	20,2	b,g,h	72,5	b,g,h
35-54 ans	19,5	c,e,g	41,1	a,c,e,g	39,4	d,f	5,0	c,d,f	13,4	c,e,g	81,7	c,e,g
55 ans et plus	20,5	d,f,h	37,8	b,d,f,g	41,8	c,e,g	4,2	e,g	14,7	d,f,h	81,1	d,f,h
Plus haut niveau de scolarité												
Inférieur au diplôme d'études secondaires	18,3	a,b	38,1	a,b	43,7	a,b,c	4,1	* a	15,9	a	80,0	
Diplôme d'études secondaires	23,0	a,c	41,3		35,7	a	6,7	a,b	16,0	b	77,2	a
Diplôme d'études collégiales	22,5	b,d	44,2	a	33,2	b,d	5,4		17,0	c	77,6	b
Diplôme d'études universitaires	19,7	c,d	42,2	b	38,1	c,d	4,2	b	12,7	a,b,c	83,0	a,b
Indice de défavorisation matérielle et sociale												
1 - Très favorisé	20,2		44,0		35,8		4,7		13,2		82,0	
2	20,6		42,1		37,3		4,6		14,9		80,5	
3	22,5		41,1		36,3		5,4		15,7		78,9	
4	19,5		43,5		37,0		5,3		15,5		79,2	
5 - Très défavorisé	23,8		38,0		38,2		6,6		17,4		76,0	

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f,g,h Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

À l'inverse, ces dernières croient davantage que le risque est modéré ou élevé (44 %), comparativement à celles ayant un diplôme de niveau supérieur. Notons également que les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou collégiales sont en proportion plus nombreuses à estimer que la consommation occasionnelle ne pose aucun risque pour la santé (23 %), comparativement aux autres.

Quant au risque associé à la consommation régulière, les personnes qui ont un diplôme d'études universitaires sont en proportion plus nombreuses à croire qu'elle entraîne un risque modéré ou élevé (83 %), comparativement à celles ayant un diplôme d'études collégiales ou secondaires (78 % et 77 % respectivement).

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

Le tableau 5.7 montre que la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation de cannabis varie selon l'expérience de consommation au cours de la vie.

En ce qui concerne la consommation occasionnelle, on note que 50 % des personnes de 15 ans et plus qui n'ont jamais consommé du cannabis jugent qu'elle pose un risque modéré ou élevé pour la santé. La proportion de personnes du même avis est moindre chez celles qui ont consommé dans le passé, mais pas au cours des 12 derniers mois (30 %) et chez celles qui ont consommé au cours des 12 derniers mois (9 %). En revanche, les personnes qui ont déjà consommé du cannabis croient davantage que le risque est minime (44 % et 47 %). Les personnes qui ont consommé au cours des 12 derniers mois sont aussi plus nombreuses en proportion à juger que la consommation occasionnelle ne comporte aucun risque pour la santé (47 %), comparativement aux autres (23 % et 12 %).

Quant à la consommation régulière, les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois sont moins nombreuses en proportion à estimer qu'elle comporte un risque modéré ou élevé pour la santé (51 %) par rapport aux anciens consommateurs (80 %) et aux personnes qui n'en ont jamais consommé (88 %).

Tableau 5.7

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	Consommation occasionnelle			Consommation régulière		
	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré ou élevé	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré ou élevé
	%					
Consommation de cannabis au cours de la vie						
Oui, au cours des 12 derniers mois	47,2 ^a	44,1 ^a	8,7 ^a	13,8 ^a	34,8 ^a	51,4 ^a
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	23,2 ^a	47,0 ^b	29,8 ^a	4,8 ^a	15,5 ^a	79,8 ^a
N'a jamais consommé	11,7 ^a	38,4 ^{a,b}	49,9 ^a	2,7 ^a	9,3 ^a	88,1 ^a

a,b Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon le type de consommateur de cannabis

Comme illustré dans le tableau 5.8, la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation de cannabis varie en fonction de la fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois.

En ce qui concerne la perception du niveau de risque de la consommation occasionnelle, on remarque que les consommateurs quotidiens et réguliers sont en proportion plus nombreux à juger qu'elle ne comporte aucun risque pour la santé (62 % et 60 %), comparativement à ceux qui en ont consommé à l'occasion (46 %) ou moins d'un jour par mois (36 %). Par ailleurs, les consommateurs occasionnels ou sporadiques sont en proportion plus nombreux à estimer que le risque pour la santé est minime (48 % et 51 %).

Au regard de la consommation régulière, on note que la proportion de personnes qui jugent qu'elle comporte un risque modéré ou élevé est plus grande chez les consommateurs occasionnels (52 %) et chez ceux qui ont pris du cannabis moins d'un jour par mois (68 %), comparativement aux consommateurs réguliers et quotidiens (31 % dans les deux cas). On note aussi que les consommateurs réguliers sont plus nombreux en proportion à déclarer que le risque est minime (46 %) que les consommateurs

occasionnels et ceux qui ont consommé moins d'un jour par mois (36 % et 26 % respectivement). La proportion de personnes qui estiment que la consommation régulière n'entraîne aucun risque pour la santé est plus élevée chez les consommateurs quotidiens (29 %) et réguliers (22 %) que chez les autres (13 %* et 5 %).

Comparaison entre 2018 et 2019

Entre l'EQC 2018 et l'EQC 2019 (tableau 5.9), il y a une légère baisse de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui jugent que la consommation occasionnelle de cannabis comporte un risque élevé (12 % c. 11 %) ou modéré (28 % c. 26 %) pour la santé. En revanche, on observe une hausse de la proportion de celles qui estiment que le risque pour la santé est minime (39 % c. 42 %), constat qui se confirme chez les hommes ainsi que chez les jeunes de 18 à 24 ans. Notons cependant que dans l'EQC 2019, il y a une baisse de la proportion de jeunes de 18 à 24 ans qui jugent que la consommation occasionnelle n'entraîne aucun risque pour la santé (30 % c. 26 %). Par contre, chez les personnes de 35 à 54 ans, on constate une hausse de celles qui estiment qu'il n'y a aucun risque (17 % c. 19 %) et une baisse de celles qui perçoivent un risque élevé (14 % c. 12 %).

En ce qui concerne la consommation régulière (tableau 5.10), on note une baisse de la proportion de personnes qui estiment qu'elle pose un risque élevé pour

Tableau 5.8

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Consommation occasionnelle			Consommation régulière		
	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré ou élevé	Aucun risque	Risque minime	Risque modéré ou élevé
	%					
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois						
Quotidien	62,4 ^a	28,5 ^{a,b}	9,1 ^{** a}	28,9 ^a	39,7 ^a	31,5 ^a
Régulier	60,5 ^b	35,9 ^{c,d}	3,6 ^{* a,b}	22,2 ^b	46,3 ^{b,c}	31,5 ^b
Occasionnel	46,3 ^{a,b}	48,0 ^{a,c}	5,7 ^{* c}	12,8 ^{* a,b}	35,5 ^{b,d}	51,7 ^{a,b}
Moins d'un jour par mois	35,8 ^{a,b}	51,4 ^{b,d}	12,9 ^{b,c}	5,5 ^{a,b}	26,4 ^{a,c,d}	68,1 ^{a,b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

la santé (49 % c. 46 %), constat qui se confirme chez les personnes de 35 à 54 ans. On note aussi une légère hausse de la proportion de celles qui croient que le risque est minime (14 % c. 15 %). Chez les adolescents de 15 à

17 ans, on observe une hausse de la proportion de ceux qui considèrent que le risque est modéré (32 % c. 36 %) et une baisse de ceux qui estiment que le risque est minime (13 % c. 10 %).

Tableau 5.9

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2019

	Aucun risque		Risque minime		Risque modéré		Risque élevé	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
	%							
Total	20,8	21,1	38,9	41,9 +	28,2	26,4 -	12,2	10,6 -
Sexe								
Homme	24,0	23,7	39,9	43,4 +	24,9	23,9	11,2	9,0 -
Femme	17,5	18,6	38,0	40,5	31,4	28,8	13,1	12,1
Âge								
15-17 ans	17,0	13,9	44,4	48,3	31,2	31,2	7,4	6,6
18-24 ans	30,2	25,6 -	42,5	48,8 +	21,4	20,6	5,9	5,1
25-34 ans	25,1	25,1	44,8	48,1	22,8	20,9	7,3	5,8
35-54 ans	17,4	19,5 +	38,8	41,1	29,6	27,6	14,3	11,8 -
55 ans et plus	19,7	20,5	35,2	37,8	30,6	28,6	14,5	13,2

+/- Proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

Tableau 5.10

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation régulière de cannabis selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2019

	Aucun risque		Risque minime		Risque modéré		Risque élevé	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
	%							
Total	5,8	5,2	13,6	15,4 +	31,8	33,1	48,8	46,4 -
Sexe								
Homme	7,2	5,9 -	16,4	18,4 +	33,7	34,6	42,7	41,1
Femme	4,5	4,4	10,9	12,4	29,9	31,7	54,8	51,5
Âge								
15-17 ans	4,0	2,9	12,6	9,5 -	32,3	36,2 +	51,2	51,4
18-24 ans	9,2	7,0 -	19,8	19,0	35,7	38,3	35,3	35,7
25-34 ans	8,6	7,3	18,8	20,2	35,8	37,4	36,8	35,1
35-54 ans	4,9	5,0	12,0	13,4	29,7	31,6	53,5	50,1 -
55 ans et plus	4,8	4,2	11,3	14,7	30,8	31,1	53,1	50,0

+/- Proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

5.3 Personnes du même âge qui consomment du cannabis au Québec

Perception du pourcentage de personnes du même âge qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement au Québec

L'indicateur est construit à partir d'une question posée à toutes les personnes de 15 ans et plus :

« Selon vous, quel est le pourcentage de personnes de votre âge, au Québec, qui consomment du cannabis (à l'occasion ou régulièrement) ? »

Les choix de réponses possibles sont « *Moins de 10 %* », « *10 % à 29 %* », « *30 % à 49 %* », « *50 % à 69 %* », « *70 % à 89 %* » ou « *90 % et plus* ». Dans certaines analyses, les catégories ont été regroupées comme suit : « *Moins de 30 %* », « *30 % à 49 %* », « *50 % à 69 %* » et « *70 % et plus* ».

On étudie la répartition des personnes de 15 ans et plus selon la perception du pourcentage de personnes du même âge qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement au Québec.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

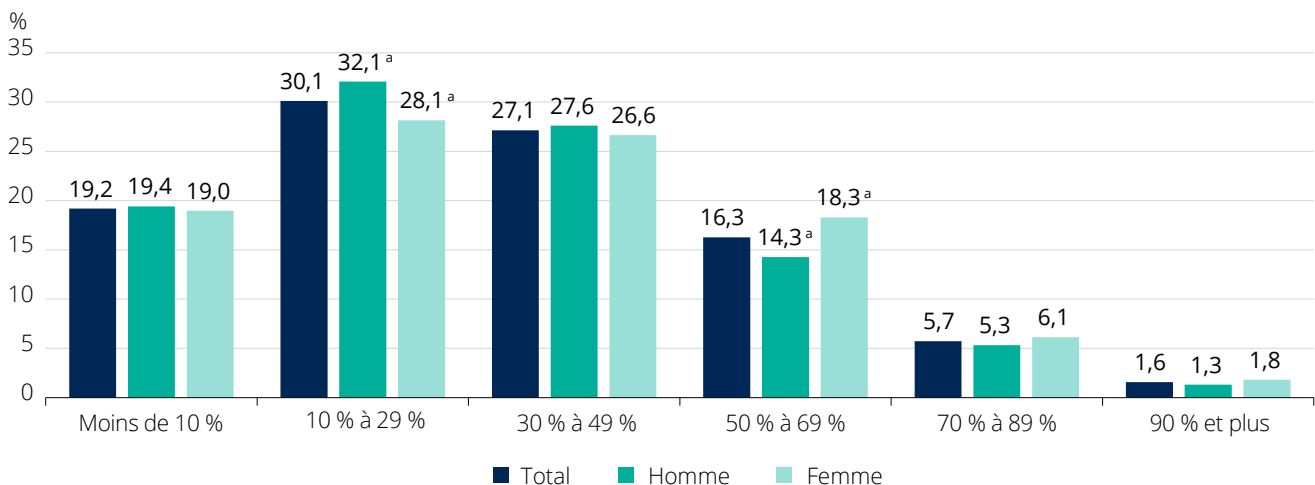
Selon l'EQC 2019 (figure 5.5), environ 19 % des Québécois de 15 ans et plus estiment que moins de 10 % des personnes de leur âge consomment du cannabis, tandis que près de 30 % jugent que le pourcentage de consommateurs se situe entre 10 % et 29 %. Cette croyance est

plus répandue chez les hommes que chez les femmes (32 % c. 28 %). De leur côté, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à croire qu'entre 50 % et 69 % des personnes de leur âge en consomment (18 % c. 14 %).

La perception du pourcentage de consommateurs du même âge varie selon le groupe d'âge (tableau 5.11). On note une plus grande proportion de personnes croyant

Figure 5.5

Perception du pourcentage de personnes du même âge qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement au Québec selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2019



a Pour une perception du pourcentage donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le cannabis, 2019.

que ce pourcentage est inférieur à 30 % chez les personnes de 35 à 54 ans (49 %) et chez celles de 55 ans et plus (69 %), comparativement aux autres groupes d'âge. Cette croyance est moins répandue chez les jeunes de 18 à 24 ans (17 %) que chez les adolescents de 15 à 17 ans (31 %) et les jeunes de 25 à 34 ans (28 %). En revanche, les jeunes de 18 à 24 ans sont plus nombreux, en proportion, à estimer que plus de la moitié des personnes de leur âge consomment du cannabis : environ 31 % jugent que ce pourcentage se situe entre 50 % et 69 %, tandis que 19 % croient qu'il est supérieur à 70 %.

On décèle aussi un lien entre cet indicateur et le niveau de scolarité (tableau 5.11). On note que plus de la moitié (57 %) des personnes qui ont un diplôme d'études universitaires estiment que le pourcentage de consommateurs de leur âge est inférieur à 30 %, une proportion plus grande que celle des personnes n'ayant pas ce diplôme. Les proportions les plus faibles sont relevées chez les personnes qui ont un diplôme d'études secondaires ou collégiales (43 % et 45 % respectivement). On note

aussi que la proportion de personnes qui estiment que ce pourcentage est de 70 % ou plus grande parmi celles qui ont un diplôme d'études secondaires ou qui n'ont pas de diplôme (12 % et 9 %) que parmi celles ayant un diplôme d'études collégiales (7 %) ou encore un diplôme de niveau universitaire (3,6 %).

Au regard du lien entre cet indicateur et l'indice de défavorisation matérielle et sociale, on constate que plus de la moitié (54 % et 52 %) des personnes qui se classent aux quintiles 1 et 2 (« très favorisé ») estiment que le pourcentage de consommateurs ayant le même âge qu'elles est inférieur à 30 %. Cette perception est moins répandue chez les personnes se situant aux quintiles 4 et 5 (« très défavorisé ») (46 % et 43 %).

Tableau 5.11

Perception du pourcentage de personnes du même âge qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement au Québec selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	Moins de 30 %	30 % à 49 %	50 % à 69 %	70 % et plus
	%			
Âge				
15-17 ans	30,7 ^a	35,5 ^{a,b}	23,3 ^a	10,4 ^a
18-24 ans	16,5 ^{a,b}	33,9 ^{c,d}	30,6 ^{a,b}	19,0 ^{a,b}
25-34 ans	27,9 ^b	35,7 ^{e,f}	24,9 ^b	11,5 ^b
35-54 ans	48,5 ^{a,b}	29,9 ^{a,c,e,g}	15,6 ^{a,b}	6,0 ^{a,b}
55 ans et plus	69,3 ^{a,b}	18,7 ^{b,d,f,g}	8,8 ^{a,b}	3,3 ^{a,b}
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	50,3 ^{a,b}	22,6 ^{a,b}	15,3 ^a	11,8 ^a
Diplôme d'études secondaires	43,5 ^a	27,3 ^a	19,7 ^{a,b}	9,5 ^b
Diplôme d'études collégiales	45,0 ^b	30,2 ^{b,c}	17,5 ^c	7,3 ^{a,b}
Diplôme d'études universitaires	57,2 ^{a,b}	25,8 ^c	13,5 ^{b,c}	3,6 ^{a,b}
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	54,4 ^{a,b,c}	24,9 ^{a,b}	15,4 ^a	5,2 ^{a,b,c}
2	51,8 ^{d,e}	26,8 ^a	14,9 ^b	6,5 ^{d,e}
3	48,1 ^{a,f}	29,0 ^a	16,1 ^c	6,9 ^{a,f,g}
4	45,8 ^{b,d}	28,6 ^b	16,7 ^a	8,9 ^{b,d,f}
5 - Très défavorisé	43,3 ^{c,e,f}	27,3 ^a	19,9 ^{a,b,c}	9,5 ^{c,e,g}

a,b,c,d,e,f,g Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

La perception du pourcentage de consommateurs de cannabis du même âge est associée à l'expérience de consommation au cours de la vie (tableau 5.12).

Toutes proportions gardées, il y a moins de personnes qui estiment que le pourcentage de consommateurs de leur âge est inférieur à 30 % parmi celles qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois (26 %). La proportion augmente chez celles qui ont consommé dans le passé, mais pas au cours des 12 derniers mois (51 %) et chez celles qui n'ont jamais consommé (56 %). En revanche, les personnes qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois sont, en proportion, plus nombreuses que les autres à estimer que le pourcentage se situe entre 50 % et 69 % ou qu'il est de 70 % ou plus.

Selon le type de consommateur de cannabis

Le tableau 5.13 montre que la perception du pourcentage de personnes du même âge qui consomment du cannabis diffère selon la fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois.

Ainsi, on note que les consommateurs quotidiens sont en proportion moins nombreux (11%*) à juger que le pourcentage de consommateurs de leur âge est inférieur à 30 %, comparativement à ceux qui ont consommé du cannabis à une moindre fréquence. Cette perception est plus répandue chez les personnes qui ont pris du cannabis moins d'un jour par mois (34 %). De leur côté, les consommateurs quotidiens de cannabis sont proportionnellement plus nombreux (29 %) à estimer que 70 % ou plus des personnes de leur âge en consomment. Cette

Tableau 5.12

Perception du pourcentage de personnes du même âge qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement au Québec selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	Moins de 30 %	30 % à 49 %	50 % à 69 %	70 % et plus
	%			
Consommation de cannabis au cours de la vie				
Oui, au cours des 12 derniers mois	26,2 ^a	32,5 ^a	27,4 ^{a,b}	13,9 ^{a,b}
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	50,7 ^a	28,3 ^a	14,7 ^a	6,3 ^a
N'a jamais consommé	56,0 ^a	24,7 ^a	13,6 ^b	5,7 ^b

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Tableau 5.13

Perception du pourcentage de personnes du même âge qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement au Québec selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Moins de 30 %	30 % à 49 %	50 % à 69 %	70 % et plus
	%			
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois				
Quotidien	11,1 ^{* a,b}	28,7	31,4 ^a	28,8 ^{a,b}
Régulier	20,8 ^a	36,6	29,2	13,4 ^a
Occasionnel	24,7 ^b	31,7	29,3	14,3 ^b
Moins d'un jour par mois	34,1 ^{a,b}	31,9	24,1 ^a	9,9 ^{a,b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

croyance est moins répandue chez les consommateurs réguliers et occasionnels (13 % et 14 %) et encore chez les consommateurs sporadiques (10 %).

Comparaison entre 2018 et 2019

Lorsque l'on compare les résultats de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 (tableau 5.14), on note une légère baisse de la proportion des personnes de 15 ans et plus qui estiment que le pourcentage de consommateurs de leur âge est inférieur à 30 % (52 % c. 49 %), constat qui se confirme

chez les femmes ainsi que chez les personnes de 35 à 54 ans. On remarque aussi une hausse de la proportion de personnes qui estiment que le pourcentage oscille entre 30 % et 49 % (25 % c. 27 %). Enfin, on note qu'il y a une plus faible proportion d'adolescents de 15 à 17 ans (14 % c. 10 %) et de jeunes de 18 à 24 ans (23 % c. 19 %) qui estiment que le pourcentage de consommateurs de leur âge est de 70 % ou plus.

Tableau 5.14

Perception du pourcentage de personnes du même âge qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement au Québec selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2019

	Moins de 30 %		30 % à 49 %		50 % à 69 %		70 % et plus	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
	%							
Total	51,7	49,3 –	25,5	27,1 +	15,3	16,3	7,6	7,3
Sexe								
Homme	53,1	51,5	26,3	27,6	13,8	14,3	6,9	6,6
Femme	50,3	47,1 –	24,6	26,6	16,8	18,3	8,3	7,9
Âge								
15-17 ans	28,1	30,7	32,7	35,5	25,6	23,3	13,6	10,4 –
18-24 ans	16,2	16,5	31,1	33,9	29,9	30,6	22,8	19,0 –
25-34 ans	28,6	27,9	34,3	35,7	23,7	24,9	13,4	11,5
35-54 ans	51,7	48,5 –	29,2	29,9	14,1	15,6	5,1	6,0
55 ans et plus	73,7	69,3	16,2	18,7	7,6	8,8	2,4*	3,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

À retenir

Acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales

- ▶ Selon l'EQC 2019, environ 62 % des personnes de 15 ans et plus estiment qu'il est acceptable de consommer occasionnellement du cannabis à des fins non médicales : 28 % que c'est tout à fait acceptable et 34 % que c'est plutôt acceptable socialement. La proportion de personnes qui estiment qu'il est acceptable de consommer à l'occasion est plus élevée chez les hommes, chez les jeunes de 18 à 34 ans ainsi que chez les personnes ayant consommé au cours des 12 derniers mois.
- ▶ Entre les éditions 2018 et 2019, il y a une hausse de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui estiment que consommer du cannabis à l'occasion est tout à fait ou plutôt acceptable socialement (48 % c. 62 %).

Niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation occasionnelle et régulière de cannabis

- ▶ Environ 42 % des personnes de 15 ans et plus jugent que la consommation occasionnelle de cannabis comporte un risque minime pour la santé, tandis que 21 % croient qu'elle n'entraîne aucun risque.
- ▶ En revanche, un tiers (33 %) des personnes juge que la consommation régulière de cannabis comporte un risque modéré, tandis que près de la moitié des Québécois (46 %) estime que le risque pour la santé est élevé.
- ▶ Les personnes de 18 à 34 ans et celles ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois sont proportionnellement moins

nombreuses à juger que la consommation régulière de cannabis entraîne un risque modéré ou élevé pour la santé.

- ▶ Entre les éditions 2018 et 2019, on observe une baisse de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui estiment que la consommation occasionnelle comporte un risque modéré (28 % c. 26 %) ou élevé (12 % c. 11 %) pour la santé, et parallèlement, une hausse de la part de celles qui estiment que le risque est minime (39 % c. 42 %).
- ▶ En ce qui concerne la consommation régulière, entre les éditions 2018 et 2019 on observe une baisse de la proportion de personnes qui estiment qu'elle comporte un risque élevé (49 % c. 46 %) et une légère hausse de la proportion de personnes qui estiment que le risque est minime (14 % à 15 %).

Pourcentage de personnes du même âge qui consomment du cannabis au Québec

- ▶ Selon l'EQC 2019, environ 19 % des personnes de 15 ans et plus croient que le pourcentage de consommateurs de cannabis de leur âge est inférieur à 10 %, tandis que 30 % jugent que le pourcentage se situe entre 10 % et 29 %.
- ▶ Les personnes de 18 à 24 ans et celles ayant consommé du cannabis au cours 12 derniers mois sont, en proportion, plus nombreuses à juger que le pourcentage de consommateurs ayant le même âge qu'elles est de 50 % ou plus.
- ▶ Entre les éditions 2018 et 2019, il y a une légère baisse de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui estiment que le pourcentage de consommateurs de leur âge est inférieur à 30 % (52 % c. 49 %).



Conduite d'un véhicule et consommation de cannabis

Maria-Constanza Street



Introduction

La conduite d'un véhicule avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue constitue un acte criminel au Canada¹. Les incidents causés par ces infractions représentent aussi un enjeu majeur de santé publique entraînant des coûts considérables pour les systèmes de santé (Fischer et autres, 2016 ; Wettlaufer et autres, 2017).

D'après les statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, le taux d'affaires de conduite avec les facultés affaiblies par la drogue, incluant le cannabis, montre une tendance à la hausse au cours des dernières années, bien qu'il demeure plus faible comparativement au taux d'affaires de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool (Allen, 2018). Ce constat pourrait en partie être attribuable à une meilleure détection et déclaration de ces infractions par la police au fil des années, car il est plus complexe de détecter et d'évaluer la consommation de drogues que celle d'alcool chez les conducteurs (Beirness et Porath, 2019). Les données indiquent aussi que les jeunes de 20 à 24 ans affichent des taux d'affaires de conduite avec les facultés affaiblies plus élevés comparativement aux autres groupes d'âge, y compris la conduite avec les facultés affaiblies par la drogue (Perreault, 2016).

À la différence d'autres problèmes de santé plus directement associés à la consommation régulière de cannabis, les incidents associés à la conduite d'un véhicule sous l'influence du cannabis peuvent survenir chez les personnes qui en consomment de façon occasionnelle ou sporadique, car au moment de la consommation, le cannabis affecte les fonctions cognitives (p. ex. perception) et motrices (p. ex. coordination). Bien qu'il soit parfois difficile de distinguer l'effet du cannabis de celui de l'alcool dans les situations de polyconsommation, les recherches indiquent que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire de façon sécuritaire, laquelle peut aussi varier selon l'âge et l'expérience de conduite (Douville et Dubé, 2015 ; Fischer et autres, 2009 ; Hall et autres, 2016 ; Tessier, 2017).

Au Canada, l'*Enquête nationale sur le cannabis* (ENC) mesure depuis le premier trimestre de 2018 quelques indicateurs à propos des perceptions et des comportements concernant la consommation de cannabis et la conduite. Les données indiquent qu'environ la moitié des Canadiens de 15 ans et plus estime qu'il faudrait attendre au moins trois heures après la consommation de cannabis pour conduire un véhicule, proportion qui est significativement plus faible chez les consommateurs quotidiens. En ce qui concerne la proportion de personnes ayant conduit sous l'influence du cannabis, au premier trimestre de 2019 près de 15 % des consommateurs de cannabis ayant un permis de conduire valide ont déclaré avoir conduit dans les deux heures suivant la consommation, chiffre qui est demeuré stable depuis le premier semestre de 2018. De plus, environ 4 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont déclaré avoir été passager dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédentes (Statistique Canada, 2019b).

Le but de ce chapitre est de dresser un portrait des perceptions et des comportements concernant la consommation de cannabis et la conduite d'un véhicule au Québec. L'*Enquête québécoise sur le cannabis* (ECQ) 2019 s'intéresse à trois aspects permettant de mesurer les perceptions et les comportements à ce sujet : les effets perçus de la consommation sur la capacité de conduire un véhicule, le fait d'avoir été passager dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé dans les deux heures précédentes et le fait d'avoir conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation.

Dans les analyses qui suivent, les indicateurs sont ventilés selon le sexe et l'âge et d'autres caractéristiques socio-démographiques ainsi que selon la consommation de cannabis au cours de la vie et le type de consommateur². On compare également l'évolution des indicateurs entre les deux éditions de l'enquête selon le sexe et l'âge.

1. Le Code criminel interdit la conduite avec facultés affaiblies par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux. Les peines pour cette infraction vont d'une amende minimale obligatoire à l'emprisonnement à perpétuité, selon la gravité de l'infraction. Il existe des infractions distinctes pour avoir dans le sang des concentrations interdites d'alcool, de cannabis ou d'autres drogues dans les deux heures suivant la conduite (Ministère de la Justice [Canada], 2019). Les provinces et territoires ont promulgué des lois qui complètent les dispositions du Code criminel. Elles imposent aussi aux conducteurs débutants une tolérance zéro pour l'alcool et la drogue (Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2019).

2. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le *Glossaire* du présent rapport.

Résultats

6.1 Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule

L'indicateur se base sur une question posée à toutes les personnes de 15 ans et plus.

« Selon vous, la consommation de cannabis diminue-t-elle la capacité de conduire un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain) ? »

Les choix de réponses possibles sont « Oui », « Non » ou « Cela dépend, veuillez préciser ».

Dans l'indicateur, les réponses « Oui » et « Non » correspondent respectivement à « Diminue » et « Ne diminue pas ». Les réponses obtenues à « Cela dépend, veuillez préciser » ont été recodées en trois catégories : « Dépend seulement de la quantité », « Dépend seulement de la personne », « Dépend d'un autre ou de plusieurs facteurs ». Cette dernière catégorie peut inclure les réponses précédentes combinées à d'autres facteurs ou seulement d'autres facteurs.

On analyse la répartition des personnes de 15 ans et plus selon la perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule.

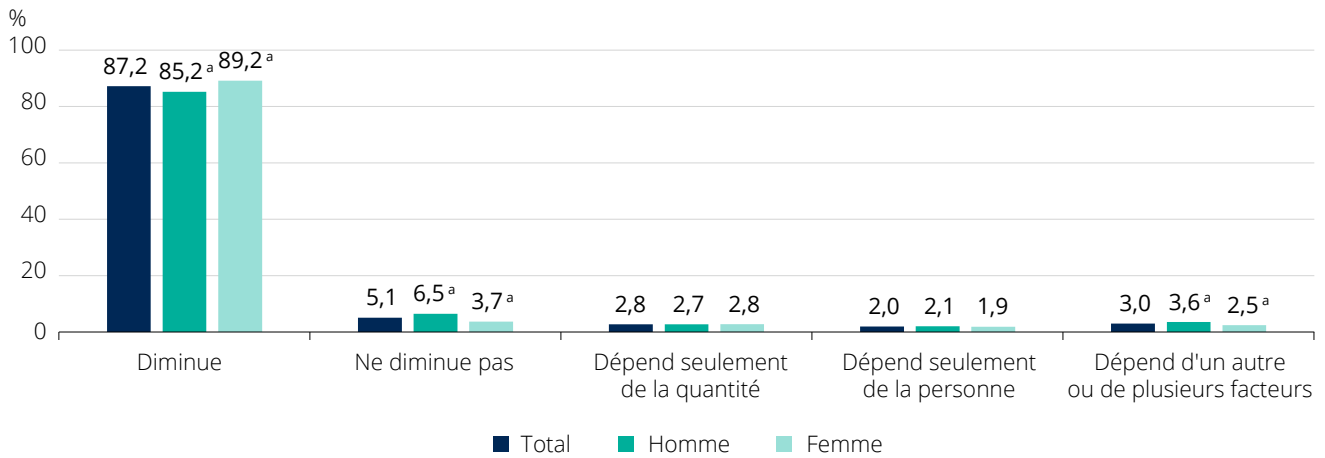
Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

La majorité (87 %) des Québécois de 15 ans et plus croient que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule. Environ 5 % des personnes estiment que la consommation ne diminue pas cette capacité, proportion qui est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (6 % c. 3,7 %). Près de 8 % des gens estiment également que cela dépend de certains facteurs. Les facteurs les plus mentionnés sont : seulement de la quantité de cannabis consommé (2,8 %) et seulement de la personne qui consomme (2,0 %) (figure 6.1).

Cette perception diffère aussi selon le groupe d'âge (tableau 6.1). On remarque que les jeunes de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans sont en proportion moins nombreux à estimer que le cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule (autour de 83 %) comparativement aux autres groupes d'âge (de 88 % à 90 % selon le cas). En revanche, ils sont proportionnellement plus nombreux à estimer que cela dépend seulement de la personne qui consomme (3,2 % et 3,4 %), d'un autre ou de plusieurs facteurs (4,4 % et 4,5 % respectivement).

Figure 6.1

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2019



a Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Les effets perçus sur la capacité de conduire varient selon le niveau de scolarité. Toutes proportions gardées, il y a plus de personnes qui croient que le cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule parmi celles qui détiennent un diplôme d'études universitaires (90 %) comparativement à celles qui n'ont pas obtenu ce diplôme (de 84 % à 87 % selon le cas). Notons que les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires sont en proportion plus nombreuses à croire que la consommation ne diminue pas la capacité de conduire (8 %) comparativement à celles ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (4,7 % et 2,8 %* respectivement).

Enfin, on remarque que cette perception est également associée à l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Les personnes de 15 ans et plus qui se situent au quintile 1 de l'indice (« très favorisé ») sont en proportion plus nombreuses à estimer que la capacité de conduire diminue lors de la consommation de cannabis (91 %) que celles se situant aux quintiles 2, 3 et 5 (de 88 % à 85 %).

Tableau 6.1

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	Diminue		Ne diminue pas		Dépend seulement de la quantité		Dépend seulement de la personne		Dépend d'un autre ou de plusieurs facteurs	
	%									
Âge										
15-17 ans	90,1	a,b,c	4,5	a	2,0*	1,2*	a,b,c	2,1*	a,b	
18-24 ans	83,9	a,d,e	5,6		2,9	3,2	a,d,e	4,4	a,c,d	
25-34 ans	83,0	b,f,g	6,3	a,b	2,7*	3,4	b,f,g	4,5	b,e,f	
35-54 ans	88,1	c,d,f	5,1		2,3	2,1	c,d,f,h	2,3	c,e	
55 ans et plus	88,7	e,g	4,4	b	3,2*	1,0**	e,g,h	2,7*	d,f	
Plus haut niveau de scolarité										
Inférieur au diplôme d'études secondaires	83,7	a,b	8,3	a,b	2,7*	2,8*	a	2,5*		
Diplôme d'études secondaires	85,9	c	6,1	c	3,4* a	2,0*	b	2,6*		
Diplôme d'études collégiales	87,3	a,d	4,7	a,d	3,0	2,3	c	2,8		
Diplôme d'études universitaires	90,3	b,c,d	2,8*	b,c,d	2,1* a	1,1*	a,b,c	3,7		
Indice de défavorisation matérielle et sociale										
1 - Très favorisé	90,6	a,b,c	3,2*	a,b	1,6* a,b,c	1,4*		3,3*		
2	88,0	a,d,e	4,7	c	2,7* a	2,0*		2,6*		
3	85,0	b,d	6,1	a	3,7* b	2,0*		3,3*		
4	87,8	f	4,6	d	2,6*	2,2*		2,8*		
5 - Très défavorisé	84,8	c,e,f	7,3	b,c,d	3,3* c	2,0*		2,6*		

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f,g,h Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

Au tableau 6.2, on observe qu'environ 70 % des personnes de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois estiment que la consommation diminue la capacité de conduire, une proportion plus faible que celle des personnes qui ont consommé dans le passé, mais pas au cours des 12 derniers mois

(88 %) et de celles qui n'en ont jamais consommé (92 %). En revanche, les consommateurs récents sont plus nombreux, en proportion, à croire que la consommation ne diminue pas cette capacité (12 %) ou que cela dépend de certains facteurs (19 %, toutes raisons confondues).

Tableau 6.2

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	Diminue		Ne diminue pas		Dépend seulement de la quantité		Dépend seulement de la personne		Dépend d'un autre ou de plusieurs facteurs	
	%									
Consommation de cannabis au cours de la vie										
Oui, au cours des 12 derniers mois	69,5	a	11,8	a,b	5,2	a	5,8	a	7,6	a
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	88,1	a	3,9	a	3,2	a	1,7*	a	3,2	a
N'a jamais consommé	92,2	a	3,6	b	1,8*	a	0,9*	a	1,5*	a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon le type de consommateur de cannabis

Il ressort du tableau 6.3 que la perception des effets du cannabis sur la capacité de conduire varie selon la fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois.

Ainsi, la proportion de personnes qui estiment que la consommation du cannabis diminue la capacité de conduire passe de 43 % chez celles qui en ont consommé quotidiennement à 85 % chez celles qui en ont consommé moins d'un jour par mois. En contrepartie,

les consommateurs quotidiens et réguliers sont plus nombreux, en proportion, à estimer que la consommation de cannabis ne diminue pas cette capacité (24 % et 20 % respectivement), comparativement à ceux qui en ont consommé à une moindre fréquence (10 %* et 5 %*). Les consommateurs quotidiens et réguliers sont aussi plus nombreux, en proportion, à estimer que l'effet du cannabis sur la conduite dépend de certains facteurs.

Tableau 6.3

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Diminue		Ne diminue pas		Dépend seulement de la quantité		Dépend seulement de la personne		Dépend d'un autre ou de plusieurs facteurs	
	%									
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois										
Quotidien	42,6	a	24,4	a	5,7**		14,7*	a,b	12,5*	a
Régulier	53,8	a	19,7	b	7,7*	a	8,4*	a,b	10,4	b
Occasionnel	71,8	a	9,8*	a,b	5,6*		4,3*	a	8,4*	c
Moins d'un jour par mois	84,7	a	5,1*	a,b	3,6*	a	2,7*	b	3,9*	a,b,c

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Comparaison entre 2018 et 2019

Note méthodologique

Dans l'EQC 2019, la question sur laquelle se fonde l'indicateur a été légèrement modifiée par rapport à celle de l'EQC 2018. Ainsi, « *La consommation de cannabis diminue-t-elle la capacité de conduire ?* » remplace « *La consommation de cannabis nuit-elle à la capacité de conduire ?* ». De plus, les critères de codification des réponses données à « *Cela dépend, veuillez préciser* » ont été modifiés. L'indicateur tiré de l'EQC 2018 a été recalculé selon ces critères aux fins de la comparaison entre les deux éditions.

En comparant les résultats de l'EQC 2018 à ceux de l'EQC 2019 (tableau 6.4), on note une légère hausse de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui estiment que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire (84 % à 87 %). Cette hausse se confirme autant chez les hommes que chez les femmes ainsi que chez les jeunes de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans.

On observe également une baisse de la proportion de personnes qui croient que la consommation ne diminue pas la capacité de conduire (6 % à 5 %). Cette baisse s'observe chez les femmes ainsi que chez les jeunes de 18 à 24 ans. On note aussi une diminution de la proportion de personnes qui estiment que l'effet du cannabis sur la conduite dépend seulement de la quantité de cannabis consommée (4,3 % à 2,8 %). Cette baisse se confirme autant chez les hommes que chez les femmes ainsi que chez les jeunes de 18 à 34 ans.

Tableau 6.4

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire un véhicule selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2019

	Diminue			Ne diminue pas			Dépend seulement de la quantité			Dépend seulement de la personne			Dépend d'un autre ou de plusieurs facteurs	
	2018	2019		2018	2019		2018	2019		2018	2019		2018	2019
	%													
Total	84,1	87,2	+	6,0	5,1	-	4,3	2,8	-	2,1	2,0		3,5	3,0
Sexe														
Homme	82,3	85,2	+	7,1	6,5		4,4	2,7	-	2,5	2,1		3,7	3,6
Femme	85,8	89,2	+	4,9	3,7	-	4,3	2,8	-	1,7	1,9		3,3	2,5
Âge														
15-17 ans	87,8	90,1		5,1	4,5		2,7*	2,0*		1,5*	1,2*		2,8*	2,1*
18-24 ans	78,4	83,9	+	8,0	5,6	-	4,8	2,9	-	3,6	3,2		5,3	4,4
25-34 ans	79,0	83,0	+	7,7	6,3		4,9	2,7*	-	3,5	3,4		4,9	4,5
35-54 ans	86,6	88,1		5,6	5,1		3,3	2,3		1,7	2,1		2,7	2,3
55 ans et plus	85,2	88,7		5,2	4,4		4,9	3,2*		1,6*	1,0**		3,1*	2,7*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

6.2 Passager d'un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis

Passager au cours des 12 derniers mois dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis dans les deux heures précédentes

L'indicateur se base sur une question posée à toutes les personnes de 15 ans et plus.

«Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris place comme passager(ère) dans un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain) conduit par une personne qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédant la conduite?»

Les choix de réponse possibles sont «Oui» ou «Non».

On analyse la proportion de personnes de 15 ans et plus ayant été passagères au cours des 12 derniers mois dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédentes.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Au cours des 12 derniers mois, environ 7 % des personnes de 15 ans et plus ont été passagères d'un véhicule conduit par quelqu'un qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédentes. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (9 % c. 6 %) (tableau 6.5).

Lorsqu'on tient compte du lien avec l'âge, on constate que la proportion est plus élevée chez les jeunes de 18 à 24 ans (20 %) que parmi les autres groupes d'âge. Elle se situe autour de 14 % chez les jeunes de 25 à 34 ans et de

9 % chez les adolescents de 15 à 17 ans. Les proportions les plus faibles s'observent chez les personnes de 35 à 54 ans et de 55 ans et plus (7 % et 2,4 %* respectivement).

Les personnes qui ont un diplôme d'études universitaires sont en proportion moins nombreuses à avoir été passagères d'un véhicule (5 %) que celles qui n'en ont pas (entre 8 % et 9 %). La proportion est aussi plus faible chez les personnes qui se situent au premier quintile de l'indice de défavorisation matérielle et sociale (6 %, «très favorisé») comparativement à celles qui se situent dans les quintiles 3 à 5 (entre 8 % et 9 %).

Tableau 6.5

Passager au cours des 12 derniers mois dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis dans les deux heures précédentes selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

	%	
Total	7,5	
Sexe		
Homme	9,0	a
Femme	6,0	a
Âge		
15-17 ans	8,9	a
18-24 ans	20,0	a
25-34 ans	14,3	a
35-54 ans	6,6	a
55 ans et plus	2,4*	a
Plus haut niveau de scolarité		
Inférieur au diplôme d'études secondaires	8,2	a
Diplôme d'études secondaires	7,5	b
Diplôme d'études collégiales	9,0	c
Diplôme d'études universitaires	5,1	a,b,c
Indice de défavorisation matérielle et sociale		
1 - Très favorisé	6,0	a,b,c
2	7,5	
3	7,8	a
4	7,7	b
5 - Très défavorisé	9,2	c

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

Tel qu'illustré au tableau 6.6, il y a une association entre la proportion de personnes qui ont été passagères d'un véhicule au cours des 12 derniers mois et l'expérience de consommation de cannabis au cours de la vie.

Ainsi, on note qu'environ 29 % des personnes de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois déclarent avoir pris place dans un véhicule conduit par quelqu'un qui avait consommé dans les deux heures précédentes. Cette proportion est plus faible chez les personnes qui ont consommé du cannabis dans le passé, mais pas au cours des 12 derniers mois (6 %) et chez celles qui n'en ont jamais consommé (2,0 %).

Tableau 6.6

Passager au cours des 12 derniers mois dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis dans les deux heures précédentes selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2019

		%
Consommation de cannabis au cours de la vie		
Oui, au cours des 12 derniers mois	28,7	^a
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	5,7	^a
N'a jamais consommé	2,0	^a

^a Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon le type de consommateur de cannabis

Plus de la moitié (55 %) des personnes qui ont consommé du cannabis quotidiennement au cours des 12 derniers mois déclarent avoir pris place dans un véhicule conduit par quelqu'un qui avait consommé dans les deux heures précédentes. Cette proportion est plus faible chez les personnes qui ont consommé du cannabis régulièrement (41 %), occasionnellement (29 %) et moins d'un jour par mois (15 %) (tableau 6.7).

Tableau 6.7

Passager au cours des 12 derniers mois dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis dans les deux heures précédentes selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	%
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	
Quotidien	54,5 ^a
Régulier	40,6 ^a
Occasionnel	28,6 ^a
Moins d'un jour par mois	14,9 ^a

^a Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Comparaison entre 2018 et 2019

On note que la proportion de personnes qui ont été passagères dans un véhicule conduit par quelqu'un qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédentes a diminué entre l'EQC 2018 et l'EQC 2019, passant de 9 % à 7 % sur une période de 12 mois. Cette baisse se confirme chez les femmes ainsi que chez les personnes de moins de 35 ans (tableau 6.8).

Tableau 6.8

Passager au cours des 12 derniers mois dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis dans les deux heures précédentes selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2019

	2018	2019	
	%		
Total	9,1	7,5	–
Sexe			
Homme	10,2	9,0	
Femme	8,1	6,0	–
Âge			
15-17 ans	12,0	8,9	–
18-24 ans	24,4	20,0	–
25-34 ans	17,8	14,3	–
35-54 ans	7,4	6,6	
55 ans et plus	2,9*	2,4*	

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

– Proportion significativement inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

6.3 Conduite d'un véhicule après avoir consommé du cannabis

Fréquence de conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois

L'indicateur est construit à partir d'une question posée aux personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.

« Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous conduit un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain [VTT]) dans les deux heures suivant la consommation de cannabis ? »

Les choix de réponse possibles sont « *Jamais* », « *1 fois* », « *2 fois* » ou « *3 fois ou plus* ». Dans l'indicateur, les choix « *1 fois* » et « *2 fois* » ont été regroupés dans une seule catégorie « *1 ou 2 fois* ».

On analyse la répartition des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon la fréquence de conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

D'après la figure 6.2, la majorité (83 %) des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois déclarent ne pas avoir conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation au cours de cette période. Cette proportion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (89 % c. 80 %). En revanche, les hommes sont en proportion plus nombreux que les femmes à avoir conduit un véhicule dans ces circonstances une ou deux fois (8 % c. 4,8 %*) et trois fois ou plus (13 % c. 6 %) au cours des 12 derniers mois.

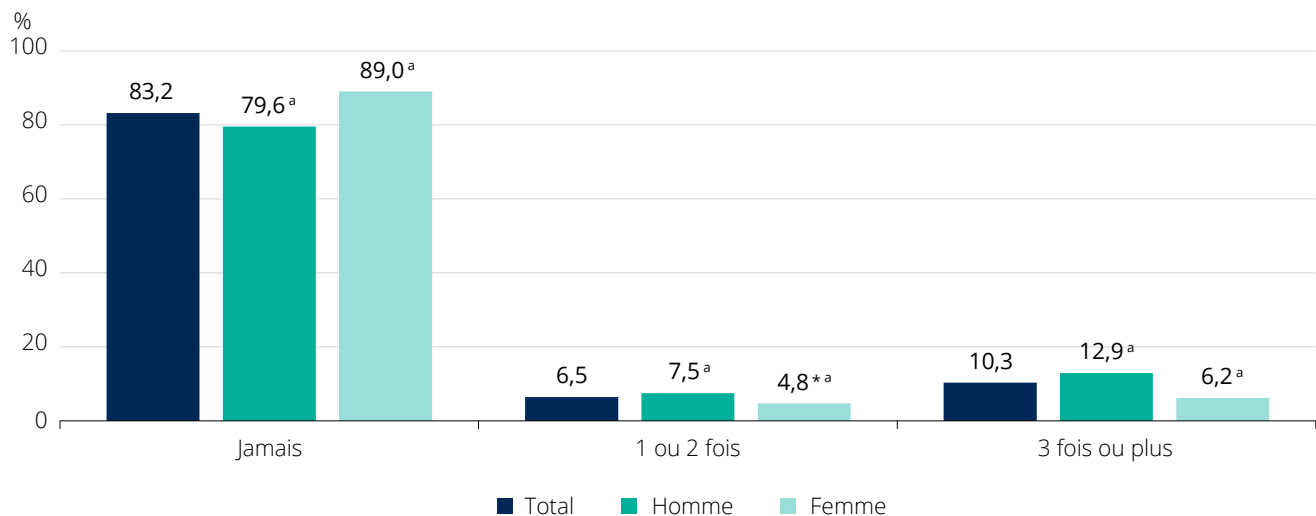
Les résultats du tableau 6.9 indiquent qu'il n'y a pas d'association statistiquement significative entre l'âge des consommateurs et la fréquence de conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation sur une période de 12 mois.

On constate toutefois une association entre cet indicateur et le niveau de scolarité. Ainsi, les consommateurs qui ont un diplôme d'études universitaires sont, en proportion, plus nombreux à ne pas avoir conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation (90 %) que ceux n'en ayant pas. On note aussi que cette proportion est plus élevée chez les personnes ayant un diplôme d'études secondaires (84 %) comparativement à celles qui ont fait des études de niveau collégial (78 %).

Enfin, notons qu'aucun lien n'est décelé entre cet indicateur et l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

Figure 6.2

Fréquence de conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le sexe, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

^a Pour une fréquence donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions des hommes et des femmes au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Tableau 6.9

Fréquence de conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Jamais	1 ou 2 fois	3 fois ou plus
	%		
Âge			
15-17 ans	92,5	4,9*	2,5**
18-24 ans	79,8	8,2	12,0
25-34 ans	78,8	7,5*	13,7
35-54 ans	84,2	6,3*	9,5*
55 ans et plus	91,3	2,8**	5,8**
Plus haut niveau de scolarité			
Inférieur au diplôme d'études secondaires	79,3 a	5,9*	14,9* a
Diplôme d'études secondaires	84,4 b,c	4,8* a	10,8 b
Diplôme d'études collégiales	78,2 b,d	9,0 a,b	12,8 c
Diplôme d'études universitaires	89,9 a,c,d	4,7** b	5,3* a,b,c
Indice de défavorisation matérielle et sociale			
1 - Très favorisé	87,7	5,6*	6,7*
2	82,6	6,5*	10,9*
3	83,4	6,5*	10,1*
4	80,0	8,4*	11,6*
5 - Très défavorisé	83,1	5,7*	11,1*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Selon le type de consommateur de cannabis

On décèle une association entre cet indicateur et la fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois (tableau 6.10).

On note que la moitié des consommateurs quotidiens déclarent ne pas avoir conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation au cours des 12 derniers mois. Cette proportion augmente chez les consommateurs réguliers (71 %) ainsi que chez les consommateurs occasionnels et sporadiques (90 % et 96 % respectivement).

On remarque aussi que les consommateurs quotidiens sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir conduit un véhicule dans ces circonstances au moins trois fois au cours des 12 derniers mois (42 %), tandis que cette proportion atteint 19 % chez les consommateurs réguliers. Ces derniers sont en proportion plus nombreux à avoir conduit une ou deux fois (11 %), comparativement aux consommateurs occasionnels (6 %*) et à ceux qui en ont consommé moins d'un jour par mois (4,3 %*).

Tableau 6.10

Fréquence de conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	Jamais	1 ou 2 fois	3 fois ou plus
	%		
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois			
Quotidien	50,1 ^a	7,9 [*]	42,0 ^a
Régulier	70,8 ^a	10,6 ^{a,b}	18,6 ^a
Occasionnel	89,6 ^a	5,7 [*] ^a	4,7 [*] ^a
Moins d'un jour par mois	95,5 ^a	4,3 [*] ^b	0,2 ^{**} ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Comparaison entre 2018 et 2019

En comparant les résultats de l'EQC 2018 à ceux de l'EQC 2019 (tableau 6.11), on constate une hausse de la proportion des consommateurs qui déclarent ne jamais avoir conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation au cours des 12 derniers mois (76 % à 83 %). Cette hausse se confirme autant chez les hommes que chez les femmes ainsi que chez les personnes de 18 à 24 ans et de 35 à 54 ans.

En ce qui concerne la fréquence de conduite, on note une diminution de la proportion de consommateurs qui déclarent avoir conduit une ou deux fois dans ces circonstances (9 % à 6 %), et ce, chez les hommes comme chez les femmes. On note aussi une baisse de la proportion de consommateurs ayant conduit trois fois ou plus (14 % à 10 %), notamment chez les hommes et chez les personnes de 35 à 54 ans.

Tableau 6.11

Fréquence de conduite d'un véhicule dans les deux heures suivant la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018 et 2019

	Jamais			1 ou 2 fois			3 fois ou plus		
	2018	2019		2018	2019		2018	2019	
	%								
Total	76,2	83,2	+	9,4	6,5	-	14,4	10,3	-
Sexe									
Homme	70,9	79,6	+	10,6	7,5	-	18,4	12,9	-
Femme	84,4	89,0	+	7,5	4,8*	-	8,1	6,2	
Âge									
15-17 ans	90,8	92,5		5,1*	4,9*		4,1**	2,5**	
18-24 ans	74,3	79,8	+	10,6	8,2		15,1	12,0	
25-34 ans	74,6	78,8		11,4	7,5*		14,0	13,7	
35-54 ans	76,6	84,2	+	8,8*	6,3*		14,6	9,5*	-
55 ans et plus	76,6	91,3		5,6**	2,8**		17,8**	5,8**	

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

À retenir

Perception des effets de la consommation de cannabis sur la capacité de conduire

- ▶ Selon l'EQC 2019, la majorité (87 %) des personnes de 15 ans et plus estiment que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule. Cette proportion est plus faible chez les jeunes de 18 à 34 ans (autour de 83 %) que dans les autres groupes d'âge (88 % à 90 % selon le cas).
- ▶ La proportion de personnes qui estiment que la consommation de cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule varie selon la fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois. Elle passe de 43 % chez les consommateurs quotidiens à environ 85 % chez les personnes ayant consommé moins d'un jour par mois.
- ▶ Entre l'EQC 2018 et l'EQC 2019, on constate une hausse de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui croient que le cannabis diminue la capacité de conduire un véhicule (de 84 % à 87 %). La hausse se confirme autant chez les hommes que chez les femmes ainsi que chez les jeunes de 18 à 34 ans.

Passager d'un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis

- ▶ Au cours des 12 derniers mois, environ 7 % des personnes de 15 ans et plus ont pris place dans un véhicule conduit par une personne qui avait

consommé du cannabis dans les deux heures précédentes : les 18-24 ans dans une proportion plus élevée (20 %) que les autres groupes d'âge.

- ▶ Cette proportion a baissé entre les éditions 2018 et 2019 (9 % c. 7 %), constat qui se confirme chez les femmes ainsi que chez les jeunes de moins de 35 ans.

Conduite d'un véhicule après avoir consommé du cannabis

- ▶ La majorité (83 %) des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois indiquent ne jamais avoir conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation au cours de cette période, les femmes davantage que les hommes (89 % c. 80 %).
- ▶ Environ 42 % des personnes qui ont consommé du cannabis quotidiennement au cours des 12 derniers mois déclarent avoir conduit un véhicule au moins trois fois dans les deux heures suivant la consommation, une proportion plus élevée que celle des personnes ayant consommé à une moindre fréquence.
- ▶ Entre l'EQC 2018 et l'EQC 2019, on note une hausse de la proportion de consommateurs de cannabis qui n'ont jamais conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation au cours des 12 derniers mois (76 % à 83 %). Cette hausse se confirme autant chez les hommes que chez les femmes ainsi que chez les personnes de 18 à 24 ans et de 35 à 54 ans.

Conclusion

Le rapport de cette deuxième édition de l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) brosse un tableau statistique de la consommation de cannabis et des perceptions entourant celle-ci. Réalisée auprès de plus de 10 000 personnes de 15 ans et plus à travers le Québec, cette enquête permet de décrire les comportements en lien avec la consommation de cannabis au Québec sur une période de 12 mois pendant laquelle les lois encadrant la consommation de cannabis à des fins non médicales ont été adoptées au Canada et au Québec.

La consommation de cannabis

Au Québec, un peu plus d'une personne sur six a consommé du cannabis dans les 12 mois précédant sa participation à l'enquête, qui a été menée entre février 2018 et juin 2019. Cette deuxième édition de l'EQC confirme que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à consommer du cannabis et que la plus grande proportion de consommateurs se trouve chez les personnes âgées de 18 à 24 ans. La comparaison des données obtenues lors de la première édition de l'EQC avec celles de cette édition nous permet d'observer une augmentation de 2 points de pourcentage de la proportion de consommateurs de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Une augmentation de 2 points de pourcentage s'observe également dans la comparaison des prévalences de consommation au cours des trois mois précédant l'EQC 2018 et l'EQC 2019. Ces deux périodes se situent respectivement avant et après la date de la légalisation du cannabis. Les hausses de proportions de consommateurs observées entre l'EQC 2018 et l'EQC 2019 s'inscrivent dans une tendance à plus long terme entamée il y a de nombreuses années au Canada (Rotermann et Macdonald, 2018). Cette tendance s'observe également ailleurs en Amérique, où la consommation de cannabis a augmenté dans 8 des 11 pays qui possèdent des données à ce sujet (Organization of American States et Inter-American Drug Abuse Control Commission, 2019).

D'un point de vue méthodologique, mentionnons qu'il est possible que la hausse de la proportion de consommateurs observée pour certains indicateurs de l'EQC soit en partie explicable par une diminution de la sous-déclaration. Dans un premier temps, comme la consommation de cannabis était illégale avant octobre 2018, il est raisonnable de présumer que le biais de désirabilité sociale faisait en sorte que certaines personnes disaient ne pas consommer alors qu'elles le faisaient (Krumpal, 2013). Maintenant que le cannabis est légal, ce biais de désirabilité sociale pourrait être moins important. Ce phénomène doit être interprété à la lumière des résultats du chapitre 5. La proportion de personnes estimant qu'il est acceptable de consommer du cannabis a augmenté entre 2018 et 2019. Ainsi, dans la mesure où l'acceptabilité sociale du cannabis a augmenté, plus de personnes pourraient s'être senties à l'aise de déclarer avoir consommé. Dans un deuxième temps, il faut ajouter la réticence de certaines personnes à déclarer un comportement illégal (en 2018), et ce, même dans un contexte d'enquête avec des mesures strictes de protection des données personnelles. En 2019, il se pourrait que certains se soient sentis plus à l'aise de déclarer un comportement de consommation qui est dorénavant légal.

Bien que certains auteurs suggèrent que les changements législatifs relatifs au cannabis sont une des raisons de l'augmentation de la prévalence de consommation, les données colligées depuis plusieurs années ne permettent pas encore de statuer sur cette hypothèse. Les données présentées dans ce rapport montrent une faible augmentation de la consommation de cannabis depuis 2018 et ne permettent pas, elles non plus, d'isoler l'effet de la légalisation au Québec. Elles dressent toutefois le portrait de la situation au moment de l'adoption des lois, et le suivi de la consommation de cannabis au Québec dans les prochaines années permettra d'observer à plus long terme les changements sociétaux qui en découleront.

Les types de consommateurs et le risque lié à la consommation de cannabis

Alors que l'on sait qu'une plus grande fréquence de consommation de cannabis peut avoir des conséquences sur la santé physique et mentale (Fischer et autres, 2017 ; Hasin, 2018), il est important d'être en mesure de connaître la proportion des consommateurs quotidiens et réguliers de cannabis. Selon l'EQC 2019, au Québec, près de 12 % des personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête se classent comme des consommateurs quotidiens et 24 % comme des consommateurs réguliers. À l'opposé, environ 44 % ont consommé moins d'un jour par mois dans la dernière année. Ces proportions sont très similaires à celles observées dans l'EQC 2018. Afin de connaître de quelle façon le volume de cannabis est distribué parmi les consommateurs au Canada, Callaghan et autres (2019) ont analysé les données de l'*Enquête nationale sur le cannabis* (ENC) de 2018, réalisée avant la légalisation. Malgré les défis liés à l'estimation de la consommation de cannabis en fonction des différents types de produits, les résultats de cette analyse montrent que le volume du cannabis consommé au Canada est fortement concentré au sein d'un petit groupe de gros consommateurs. Ce groupe représente 10 % des consommateurs et consomme près de 66 % du volume du cannabis consommé au pays. De plus, on apprend que les consommateurs quotidiens ou presque quotidiens ont consommé près de 85 % de tout le cannabis consommé dans les trois derniers mois. D'un point de vue de santé publique, il sera donc important de suivre les changements de proportion de chacun des types de consommateurs au Québec afin d'estimer la proportion de consommateurs plus susceptibles de développer des problèmes de santé liés à leur consommation de cannabis. Parmi les risques, on notera l'usage problématique du cannabis. Divers facteurs tels que la fréquence de consommation et l'âge d'initiation sont d'ailleurs associés avec la consommation problématique de cannabis (The National Academies of Sciences, 2017). Selon l'EQC 2019, seulement 0,8 % des personnes ayant consommé dans les 12 mois précédant l'enquête présentent un niveau de risque élevé de consommation problématique selon l'*Alcohol, Smoking and Substance Involvement Screening Test* (ASSIST). On peut donc constater qu'une très faible proportion des consommateurs aurait besoin de recevoir une intervention spécialisée.

Le reste des consommateurs sont partagés, dans des proportions presque égales, entre les catégories à risque faible et à risque modéré. Les personnes classées dans cette dernière catégorie sont celles qui pourraient bénéficier d'une intervention brève pour les sensibiliser aux risques associés à la consommation de cannabis. Un autre risque associé à la consommation de cannabis est celui de la conduite d'un véhicule motorisé sous l'effet du cannabis (Fischer et autres, 2016 ; Wettlaufer et autres, 2017). Cette pratique semble liée à la fréquence de consommation et, dans l'EQC 2019, on observe que 42 % des consommateurs quotidiens déclarent avoir conduit sous l'effet du cannabis trois fois ou plus dans la dernière année. L'évolution de ce comportement est certainement à suivre dans les prochaines années, car des dommages considérables peuvent en découler.

Les perceptions à l'égard du cannabis

La perception que le cannabis est néfaste pour la santé a longtemps été considérée comme une barrière à la consommation (Hall et Weier, 2015 ; Hasin, 2018), il est donc judicieux de s'intéresser aux changements de perception qui pourraient avoir lieu dans un contexte de légalisation. Certains ont formulé des inquiétudes quant à une diminution de la perception des risques liés à la consommation, à une plus grande acceptabilité sociale du cannabis et à une banalisation de l'idée de consommer. Entre les éditions 2018 et 2019 de l'EQC, nous observons une baisse de la proportion de personnes qui estiment que la consommation régulière de cannabis comporte un risque élevé pour la santé. De plus, une hausse de la proportion de personnes qui estiment que consommer du cannabis à l'occasion est tout à fait ou plutôt acceptable socialement a été détectée. Il n'est toutefois pas possible de conclure à une association entre ces changements de perceptions et l'augmentation de la prévalence de consommation observée depuis la légalisation. L'effet de la légalisation du cannabis sur les perceptions de la population, et ultimement sur la consommation, n'est pas encore clair en raison du peu de temps écoulé depuis ce changement législatif (Hall et Weier, 2015 ; Hasin, 2018). Il conviendra de continuer à colliger de l'information sur ce sujet afin de mieux suivre l'évolution des perceptions de la population à l'égard du cannabis.

L'EQC 2019 fournit de précieuses informations sur la consommation de cannabis et les perceptions qui l'entourent dans un moment de changement sociétal. Rappelons ici que les analyses présentées dans le rapport sont descriptives et bivariées. Elles ne tiennent pas compte des interactions plus complexes entre les variables qui pourraient modifier les associations initialement détectées entre un indicateur et une variable de croisement, comme pourrait le faire une analyse multivariée. Ces analyses ne permettent pas non plus de tenir compte de l'effet confondant possible de certaines variables. De plus, les analyses effectuées ne permettent pas de statuer sur des liens de causalité entre les indicateurs et la légalisation du cannabis. Toutefois, les données de l'EQC 2019 portant sur les perceptions des risques et les connaissances relatives au cannabis, de même que les

données de la littérature scientifique, nous permettent entre autres de souligner l'importance des campagnes d'information et de prévention dans une période de modification de la législation entourant le cannabis. Une autre édition de l'EQC sera menée en 2020 ; elle couvrira une année entière postlégalisation, ceci afin de continuer à recueillir des données sur les phénomènes entourant la consommation de cannabis et de les décrire de façon fiable. Cette prochaine édition permettra de suivre l'évolution de la prévalence de consommation couvrant une période de 12 mois après la légalisation, mais également de suivre certains sous-groupes avec plus d'attention, par exemple les consommateurs quotidiens et réguliers, les jeunes ou les personnes avec une consommation problématique.

Glossaire

► Âge d'initiation à la consommation de cannabis

L'information relative à l'âge à la première consommation de cannabis est obtenue à l'aide de la question « *Quel âge aviez-vous lorsque vous avez consommé du cannabis pour la première fois ?* ». Les catégories suivantes ont été proposées aux personnes n'étant pas en mesure de répondre précisément : « *Moins de 15 ans* », « *15 ans à 17 ans* », « *18 ans à 20 ans* », « *21 ans à 24 ans* », « *25 ans à 29 ans* », « *30 ans à 34 ans* », « *35 ans et plus* ». L'information fournie à cette question se trouve dans la variable créée pour les analyses. Celle-ci comporte trois catégories : « *14 ans et moins* », « *15 ans à 17 ans* » et « *18 ans et plus* ». Notons que cette variable concerne uniquement les personnes de 18 ans et plus ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours de leur vie.

► Consommation de cannabis au cours de la vie

Cette variable a été créée afin de décrire, pour l'ensemble de la population, la consommation de cannabis au cours de la vie, tout en précisant la consommation des 12 mois précédant l'enquête. Les questions « *Au cours de votre vie, avez-vous déjà consommé du cannabis ?* » et « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis ?* » sont posées aux participants. Les choix de réponses sont « *Oui* » ou « *Non* ». La variable générée présente les catégories suivantes : « *Oui, au cours des 12 mois* », « *Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois* », « *N'a jamais consommé* ».

► Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation matérielle et sociale est un proxy de type écologique qui permet d'assigner à un individu une information socioéconomique se rattachant à des données (Gamache et autres, 2017). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs issus du recensement de 2016. Les indicateurs pris en compte pour la construction de l'indice sont la proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires, la proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un emploi, le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus, la proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile, la proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves et la proportion de

familles monoparentales. L'assignation de l'indice à un individu est faite en fonction de son sexe, de son âge et de son code postal. L'indice est présenté en quintiles, le premier quintile représentant le fait d'être très favorisé et le cinquième celui d'être très défavorisé.

► Niveau de scolarité

La variable relative au niveau de scolarité au moment de l'enquête est créée à partir de la question « *Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété ?* », dont les choix de réponses sont « 1) *Études primaires ou moins* », « 2) *Études secondaires partielles* », « 3) *Diplôme d'études secondaires* », « 4) *Diplôme ou certificat d'études d'une école de métier ou de formation professionnelle* », « 5) *Diplôme d'un collège commercial* », « 6) *Diplôme d'un cégep* », « 7) *Diplôme universitaire de premier cycle (certificat, mineure, majeure, baccalauréat)* », « 8) *Maîtrise, doctorat ou diplôme d'études supérieures* » et « 9) *Autre* ». Les deux premiers choix de réponses sont regroupés pour former la catégorie « *Inférieur au diplôme d'études secondaires* », le troisième choix de réponse constitue une catégorie en tant que telle, les choix de réponses quatre à six constituent la catégorie « *Diplôme d'études collégiales* » et les choix sept et huit sont regroupés afin de créer la catégorie « *Diplôme d'études universitaires* ». Notons que les réponses « *Autre* » et « *Inconnu* » sont traitées ensemble et comme des réponses manquantes pour l'indicateur du niveau de scolarité.

► Niveau de détresse psychologique

Le niveau de détresse psychologique est construit selon l'échelle de Kessler K6 (Kessler et autres, 2002 ; Kessler et autres, 2003 ; Kessler et autres, 2010). Cette échelle se base sur six questions : « *Au cours du dernier mois, à quelle fréquence vous êtes-vous senti(e)...* » : « *... nerveux ?* », « *... désespéré(e) ?* », « *... agité(e) ou incapable de tenir en place ?* », « *si déprimé(e) que plus rien ne pouvait vous faire sourire ?* », « *que tout était un effort (à ce point fatigué(e) que tout est un effort) ?* », et « *bon(ne) à rien ?* ». Les choix de réponses possibles sont « *Tout le temps* », « *La plupart du temps* », « *Parfois* », « *Rarement* », et « *Jamais* ». Chacune des six questions se voit accorder un score de 0 à 4, le score total variant de 0 à 24. Plus le score total est élevé, plus la détresse est grande. Afin de décrire le sous-groupe

avec le niveau le plus élevé de détresse psychologique, le quintile supérieur de la distribution du niveau de détresse a été choisi. Dans l'EQC 2018, un score de huit ou plus correspondait à la valeur seuil du cinquième quintile de la distribution. Ce même seuil a été utilisé en 2019. Ainsi, deux niveaux ont été définis pour cette variable : « Élevé » et « Faible à modéré ». Le seuil utilisé n'étant pas un seuil clinique, les résultats présentés ne doivent pas être interprétés en termes de prévalence.

► Satisfaction à l'égard de la vie

Le niveau de satisfaction à l'égard de la vie est mesuré à l'aide de la question « *Quel sentiment éprouvez-vous présentement à l'égard de votre vie en général sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « Très insatisfait » et 10 signifie « Très satisfait » ?* ». Un indicateur binaire a été construit. Les valeurs de six et plus sont regroupées afin de constituer la catégorie « Généralement satisfait ou très satisfait », alors que les valeurs inférieures à six composent la catégorie « Généralement insatisfait ou très insatisfait ». Ces catégories sont inspirées des données de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* de 2016 (Statistique Canada, 2017).

Références bibliographiques

- ALLEN, M. (2018). « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2017. », *Juristat*, [En ligne], produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2018001/article/54974-fra.pdf?st=IBCjDnq] (Consulté le 29 janvier 2020).
- ASBRIDGE, M., et autres (2014). "Problems with the Identification of 'Problematic' Cannabis Use: Examining the Issues of Frequency, Quantity, and Drug Use Environment", *European Addiction Research*, [En ligne], vol. 20, n° 5, septembre, p. 254-267. doi : [10.1159/000360697](https://doi.org/10.1159/000360697). (Consulté le 11 décembre 2018).
- BEIRNESS, D. J., et A. J. PORATH (2019). *Dissiper la fumée entourant le cannabis. Cannabis au volant (version actualisée)*, [En ligne], Ottawa, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 8 p. [www.ccsa.ca/sites/default/files/2019-10/CCSA-Cannabis-Use-Driving-Report-2019-fr_0.pdf] (Consulté le 28 janvier 2020).
- BRESIN, K., et Y. MEKAWI (2019). "Do marijuana use motives matter? Meta-analytic associations with marijuana use frequency and problems", *Addictive Behaviors*, [En ligne], vol. 99, décembre, p. 106102. doi : [10.1016/j.addbeh.2019.106102](https://doi.org/10.1016/j.addbeh.2019.106102). (Consulté le 17 décembre 2019).
- CALLAGHAN, R. C., et autres (2019). "Who consumes most of the cannabis in Canada? Profiles of cannabis consumption by quantity", *Drug and Alcohol Dependence*, [En ligne], vol. 205, septembre, p. 107587. doi : [10.1016/j.drugalcdep.2019.107587](https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2019.107587). (Consulté le 14 novembre 2019).
- CAMIRAND, H., I. TRAORÉ et J. BAULNE (2016). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois. Résultats de la deuxième édition*, [En ligne], Québec, Institut de la Statistique du Québec, 207 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-globale/sante-quebecois-2014-2015.pdf] (Consulté le 12 décembre 2018).
- CARLINER, H., et autres (2017). "Cannabis use, attitudes, and legal status in the U.S.: A review", *Preventive Medicine*, [En ligne], vol. 104, novembre, p. 13-23. doi : [10.1016/j.ypmed.2017.07.008](https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2017.07.008). (Consulté le 3 janvier 2019).
- CASAJUANA, C., et autres (2016). "Definitions of Risky and Problematic Cannabis Use: A Systematic Review", *Substance Use and Misuse*, [En ligne], vol. 51, n° 13, novembre, p. 1760-1770. doi : [10.1080/10826084.2016.1197266](https://doi.org/10.1080/10826084.2016.1197266). (Consulté le 8 février 2019).
- CENTRE CANADIEN SUR LES DÉPENDANCES ET L'USAGE DE SUBSTANCES (2019). *La conduite avec facultés affaiblies au Canada*, [En ligne], Ottawa, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 8 p. (Résumé thématique). [www.ccsa.ca/sites/default/files/2019-04/CCSA-Impaired-Driving-Canada-Summary-2019-fr.pdf] (Consulté le 28 janvier 2020).
- CLOUTIER, R. M., et autres (2019). "Heterogeneous Patterns of Marijuana Use Motives Using Latent Profile Analysis", *Substance Use and Misuse*, [En ligne], vol. 54, n° 9, avril, p. 1485-1498. doi : [10.1080/10826084.2019.1588325](https://doi.org/10.1080/10826084.2019.1588325). (Consulté le 17 décembre 2019).
- CONUS, F., M. C. STREET et M. BORDELEAU (2019). *Enquête québécoise sur le cannabis 2018. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois : un portrait prélégalisation*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 111 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enquete-quebecoise-cannabis-2018-portrait.pdf] (Consulté le 26 novembre 2019).

- CUNNINGHAM, J. A., et A. KOSKI-JÄNNES (2019). "The last 10 years: Any changes in perceptions of the seriousness of alcohol, cannabis, and substance use in Canada?", *Substance Abuse Treatment, Prevention, and Policy*, [En ligne], vol. 14, n° 1, décembre, p. 14-54. doi : [10.1186/s13011-019-0243-0](https://doi.org/10.1186/s13011-019-0243-0). (Consulté le 3 janvier 2020).
- DAVIS, C. G., et autres (2009). "Drawing the line on risky use of cannabis: Assessing problematic use with the ASSIST", *Addiction Research & Theory*, [En ligne], vol. 17, n° 3, juillet, p. 322-332. doi : [10.1080/16066350802334587](https://doi.org/10.1080/16066350802334587). (Consulté le 20 décembre 2018).
- DOUVILLE, M., et P.-A. DUBÉ (2015). *Les effets du cannabis sur la conduite automobile. Revue de la littérature*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 26 p. [www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2044_effets_cannabis_conduite_automobile.pdf] (Consulté le 10 décembre 2018).
- FISCHER, B., et autres (2016). "Crude estimates of cannabis-attributable mortality and morbidity in Canada – implications for public health focused intervention priorities", *Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 38, n° 1, mars, p. 183-188. doi : [10.1093/pubmed/fdv005](https://doi.org/10.1093/pubmed/fdv005). (Consulté le 4 décembre 2019).
- FISCHER, B., J. REHM et W. HALL (2009). "Cannabis use in Canada: the need for a 'public health' approach", *Canadian Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 100, n° 2, p. 101-103. doi : [10.1007/BF03405515](https://doi.org/10.1007/BF03405515). (Consulté le 10 décembre 2018).
- FISCHER, B., et autres (2017). "Lower-Risk Cannabis Use Guidelines: A Comprehensive Update of Evidence and Recommendations", *American Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 107, n° 8, août, p. e1-e12. doi : [10.2105/ajph.2017.303818](https://doi.org/10.2105/ajph.2017.303818). (Consulté le 11 décembre 2018).
- GAMACHE, P., D. HAMEL et R. PAMPALON (2017). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 9 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf] (Consulté le 29 janvier 2019).
- HALL, W., et M. LYNSKEY (2016). "Why it is probably too soon to assess the public health effects of legalisation of recreational cannabis use in the USA", *Lancet Psychiatry*, [En ligne], vol. 3, n° 9, septembre, p. 900-906. doi : [10.1016/S2215-0366\(16\)30071-2](https://doi.org/10.1016/S2215-0366(16)30071-2). (Consulté le 10 décembre 2018).
- HALL, W., M. RENSTRÖM et V. POZNYAK (2016). *The health and social effects of nonmedical cannabis use*, [En ligne], Genève, Organisation mondiale de la santé, 62 p. [www.who.int/substance_abuse/publications/msbcannabis.pdf] (Consulté le 7 janvier 2018).
- HALL, W., et M. WEIER (2015). "Assessing the public health impacts of legalizing recreational cannabis use in the USA", *Clinical Pharmacology and Therapeutics*, [En ligne], vol. 97, n° 6, juin, p. 607-615. doi : [10.1002/cpt.110](https://doi.org/10.1002/cpt.110). (Consulté le 10 décembre 2018).
- HASIN, D. S. (2018). "US Epidemiology of Cannabis Use and Associated Problems", *Neuropsychopharmacology*, [En ligne], vol. 43, n° 1, janvier, p. 195-212. doi : [10.1038/npp.2017.198](https://doi.org/10.1038/npp.2017.198). (Consulté le 3 janvier 2019).
- HUMENIUK, R., et autres (2010a). *The Alcohol, Smoking and Substance Involvement Screening Test (ASSIST). Manual for use in primary care*, [En ligne], Genève, Organisation mondiale de la santé, 68 p. [apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44320/9789241599382_eng.pdf;jsessionid=3AA5708D03F06A233623B8E75339A45B?sequence=1] (Consulté le 20 décembre 2018).

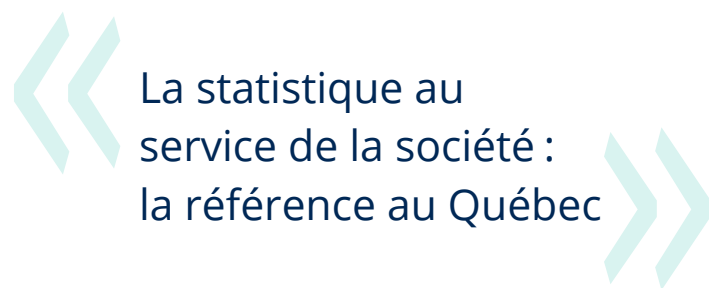
- HUMENIUK, R., et autres (2010b). *Brief intervention. The ASSIST-linked brief intervention for hazardous and harmful substance use. Manual for use in primary care*, [En ligne], Genève, Organisation mondiale de la santé, 40 p. [apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44321/9789241599399_eng.pdf;jsessionid=852D048E395B4D8E6B1075280F1D21E7?sequence=1] (Consulté le 17 décembre 2019).
- JOHNSTON, L. D., et autres (2019). *Monitoring the Future national survey results on drug use 1975-2018: 2018 Overview. Key Findings on Adolescent Drug Use* [En ligne], Institute for Social Research, The University of Michigan, 127 p. [deepblue.lib.umich.edu/bitstream/handle/2027.42/148123/Overview%202018%20FINAL%20print%201-30.pdf?sequence=1&isAllowed=y] (Consulté le 30 janvier 2020).
- KESSLER, R. C., et autres (2002). "Short screening scales to monitor population prevalences and trends in non-specific psychological distress", *Psychological Medicine*, [En ligne], vol. 32, n° 6, août, p. 959-976. [www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/12214795] (Consulté le 10 décembre 2018).
- KESSLER, R. C., et autres (2003). "Screening for serious mental illness in the general population", *Archives of General Psychiatry*, [En ligne], vol. 60, n° 2, février, p. 184-189. doi : [10.1001/archpsyc.60.2.184](https://doi.org/10.1001/archpsyc.60.2.184). (Consulté le 12 février 2020).
- KESSLER, R. C., et autres (2010). "Screening for serious mental illness in the general population with the K6 screening scale: results from the WHO World Mental Health (WMH) survey initiative", *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, [En ligne], vol. 19 suppl. 1, juin, p. 4-22. doi : [10.1002/mpr.310](https://doi.org/10.1002/mpr.310). (Consulté le 10 décembre 2018).
- KROON, E., et autres (2019). "Heavy cannabis use, dependence and the brain: a clinical perspective", *Addiction*, [En ligne], août, p. 1-14. doi : [10.1111/add.14776](https://doi.org/10.1111/add.14776). (Consulté le 17 décembre 2019).
- KRUMPAL, I. (2013). "Determinants of social desirability bias in sensitive surveys: a literature review", *Quality & Quantity*, [En ligne], vol. 47, n° 4, juin, p. 2025-2047. doi : [10.1007/s11135-011-9640-9](https://doi.org/10.1007/s11135-011-9640-9). (Consulté le 10 février 2020).
- LEOS-TORO, C., V. RYNARD et D. HAMMOND (2018). "Prevalence of problematic cannabis use in Canada: Cross-sectional findings from the 2013 Canadian Tobacco, Alcohol and Drugs Survey", *Canadian Journal of Public Health*, [En ligne], vol. 108, n° 5-6, janvier, p. e516-e522. doi : [10.17269/cjph.108.5955](https://doi.org/10.17269/cjph.108.5955). (Consulté le 8 février 2018).
- MARCONI, A., et autres (2016). "Meta-analysis of the Association Between the Level of Cannabis Use and Risk of Psychosis", *Schizophrenia Bulletin*, [En ligne], vol. 42, n° 5, septembre, p. 1262-1269. doi : [10.1093/schbul/sbw003](https://doi.org/10.1093/schbul/sbw003). (Consulté le 17 décembre 2019).
- MELCHIOR, M., et autres (2019). "Does liberalisation of cannabis policy influence levels of use in adolescents and young adults? A systematic review and meta-analysis", *BMJ Open*, [En ligne], vol. 9, n° 7, p. e025880. doi : [10.1136/bmjopen-2018-025880](https://doi.org/10.1136/bmjopen-2018-025880). (Consulté le 3 janvier 2020).
- MINISTÈRE DE LA JUSTICE [CANADA] (2019, mise à jour le 30 août 2019). *Loi sur la conduite avec facultés affaiblies*, [En ligne]. [www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/rlcfa-sidl/index.html] (Consulté le 4 décembre 2019).
- OBRADOVIC, I. (2013). *Usage problématique de cannabis. Revue de la littérature internationale*, [En ligne], Observatoire français des drogues et des toximanie, Fédération addiction, 69 p. [www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eisxiotc.pdf] (Consulté le 10 décembre 2018).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2007). A. OMS - ASSIST V3.0, français, [Questionnaire], [En ligne], 6 p, [www.who.int/substance_abuse/activities/assist_french.pdf?ua=1] (Consulté le 15 février 2018).

- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2016). *The health and social effects of nonmedical cannabis use*, [En ligne], Genève, Organisation mondiale de la Santé, 62 p. [www.who.int/substance_abuse/publications/msbcannabis.pdf] (Consulté le 11 décembre 2018).
- ORGANIZATION OF AMERICAN STATES, et INTER-AMERICAN DRUG ABUSE CONTROL COMMISSION (2019). *Report on drug use in the Americas 2019*, [En ligne], Washington, Organization of American States, 310 p. [fileserv.idpc.net/library/Report_on_Drug_Use_in_the_Americas_2019.pdf] (Consulté le 13 janvier 2019).
- PACEK, L. R., P. M. MAURO et S. S. MARTINS (2015). "Perceived risk of regular cannabis use in the United States from 2002 to 2012: Differences by sex, age, and race/ethnicity", *Drug and Alcohol Dependence*, [En ligne], vol. 149, avril, p. 232-244. doi : [10.1016/j.drugalcdep.2015.02.009](https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2015.02.009). (Consulté le 8 février 2019).
- PERREAULT, S. (2016). « La conduite avec facultés affaiblies au Canada, 2015 », *Juristat*, [En ligne], produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, p. 1-41. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2016001/article/14679-fra.pdf] (Consulté le 4 décembre 2019).
- ROTERMANN, M. (2019). « Analyse des tendances de la prévalence de la consommation de cannabis et des mesures connexes au Canada », *Rapports sur la santé*, [En ligne], produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 30, n° 6, juin, p. 3-15. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2019006/article/00001-fra.pdf?st=lf5_myC] (Consulté le 19 juin 2019).
- ROTERMANN, M., et R. MACDONALD (2018). « Analyse des tendances de la prévalence de consommation de cannabis au Canada, 1985 à 2015 », *Rapports sur la santé*, [En ligne], produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 29, n° 2, février, p. 11-23. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/82-003-X201800254908] (Consulté le 10 décembre 2018).
- ROTERMANN, M., et M.-M. PAGÉ (2018). « Prévalence et corrélats de la consommation de cannabis à des fins non médicales seulement comparativement à la consommation de cannabis à des fins médicales autodéfinies et non médicales, Canada, 2015 », *Rapport sur la santé*, [En ligne], produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 29, n° 7, juillet, p. 3-15. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2018007/article/00001-fra.pdf] (Consulté le 11 décembre 2018).
- RUSSELL, C., et autres (2018). "Routes of administration for cannabis use – basic prevalence and related health outcomes: A scoping review and synthesis", *International Journal of Drug Policy*, [En ligne], vol. 52, février, p. 87-96. doi : [10.1016/j.drugpo.2017.11.008](https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2017.11.008). (Consulté le 17 décembre 2019).
- SANTÉ CANADA (2017, mise à jour le 19 décembre 2017). *Enquête canadienne sur le cannabis (ECC) de 2017 : Sommaire des résultats* [En ligne]. [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/medicaments-et-produits-sante/enquete-canadienne-cannabis-2017-sommaire.html] (Consulté le 20 décembre 2018).
- SANTÉ CANADA (2018, mise à jour le 19 novembre 2018). *Enquête canadienne sur le cannabis (ECC) de 2018 : Sommaire des résultats* [En ligne]. [www.canada.ca/fr/services/sante/publications/medicaments-et-produits-sante/enquete-canadienne-cannabis-2018-sommaire.html#a1] (Consulté le 20 décembre 2018).
- SANTÉ CANADA (2019, mise à jour le 13 décembre 2019). *Enquête canadienne sur le cannabis de 2019 : Sommaire des résultats*, [En ligne]. [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/medicaments-et-produits-sante/enquete-canadienne-cannabis-2019-sommaire.html] (Consulté le 30 janvier 2020).
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS (2019). À propos de la SQDC, [En ligne]. [www.sqdc.ca/fr-CA/a-propos?origin=dropdown&c1=a-propos&clickedon=a-propos] (Consulté le 3 décembre 2019).

- STATISTIQUE CANADA (2017). *Satisfaction à l'égard de la vie, 2016*, [En ligne], produit n° 82-625-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 5 p. (Feuillets d'information de la santé). [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-625-x/2017001/article/54862-fra.pdf?st=LfJ5Y7gM] (Consulté le 29 janvier 2019).
- STATISTIQUE CANADA (2018, mise à jour le 12 novembre 2019). *Enquête nationale sur le cannabis*, [En ligne]. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5262] (Consulté le 12 décembre 2018).
- STATISTIQUE CANADA (2019a). « Enquête nationale sur le cannabis, deuxième trimestre de 2019 », *Le Quotidien*, [En ligne], 15 août 2019, 20 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/190815/dq190815a-fra.pdf?st=MrH2WpqN] (Consulté le 16 août 2019).
- STATISTIQUE CANADA (2019b). « Enquête nationale sur le cannabis, premier trimestre de 2019 », *Le Quotidien*, [En ligne], 2 mai, p. 1-16. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/190502/dq190502a-fra.pdf?st=A8XrD4Ll] (Consulté le 3 mai 2019).
- STATISTIQUE CANADA (2019c). « Enquête nationale sur le cannabis, troisième trimestre de 2019 », *Le Quotidien*, [En ligne], 30 octobre 2019, 16 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/191030/dq191030a-fra.pdf?st=IxupTKNQ] (Consulté le 31 octobre 2019).
- TESSIER, S. (2017). *L'usage de cannabis au Québec et au Canada : portrait et évolution*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 14 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2284_usage_cannabis_quebec_canada_portrait_evolution.pdf] (Consulté le 10 décembre 2018).
- THE NATIONAL ACADEMIES OF SCIENCES, ENGINEERING, AND MEDICINE (2017a). *The Health Effects of Cannabis and Cannabinoids. The Current State of Evidence and Recommendations for Research*, [En ligne], Washington, DC, The National Academies Press, 487 p. doi : [10.17226/24625](https://doi.org/10.17226/24625). (Consulté le 2 octobre 2019).
- THE NATIONAL ACADEMIES OF SCIENCES, ENGINEERING, AND MEDICINE, (2017b). "Problem Cannabis Use", dans *The Health Effects of Cannabis and Cannabinoids. The Current State of Evidence and Recommendations for Research*, [En ligne], Washington (DC), p. 333-355. doi : [10.17226/24625](https://doi.org/10.17226/24625). (Consulté le 8 février 2019).
- UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME [UNODC] (2017). *World Drug Report 2017. Global Overview of Drug Demand and Supply. Latest trends, cross-cutting issues*, [En ligne], Autriche, United Nations publication, 68 p. [www.unodc.org/wdr2017/field/Booklet_2_HEALTH.pdf] (Consulté le 18 septembre 2018).
- WETTLAUER, A., et autres (2017). "Estimating the harms and costs of cannabis-attributable collisions in the Canadian provinces", *Drug and Alcohol Dependence*, [En ligne], vol. 173, avril, p. 185-190. doi : [10.1016/j.drugalcdep.2016.12.024](https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2016.12.024). (Consulté le 8 février 2019).

L'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) de 2019 a été menée entre février et juin 2019 et porte sur la consommation de cannabis et les comportements qui y sont associés ainsi que sur les perceptions à l'égard de cette substance. Le présent rapport analyse divers indicateurs concernant la prévalence de consommation, les types de produits consommés, les sources d'approvisionnement et la conduite de véhicules motorisés dans un contexte de consommation. Les perceptions des Québécois entourant la consommation de cannabis sont également décrites.

La population visée par l'enquête est celle des Québécois de 15 ans et plus. Les personnes résidant dans les régions des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik ne sont toutefois pas visées par l'enquête ni celles habitant dans une réserve ou vivant dans un ménage collectif institutionnel. Au total, 10 192 personnes ont participé à l'EQC 2019.



La statistique au
service de la société :
la référence au Québec

stat.gouv.qc.ca